

Analyse des besoins sociaux



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

Avril 2023

SOMMAIRE



1. DÉMOGRAPHIE



2. PETITE ENFANCE



3. ENFANCE-JEUNESSE



4. FAMILLES



5. SENIORS



6. LOGEMENT ET HABITAT



7. EMPLOI



8. REVENUS, PRÉCARITÉ ET ACTION SOCIALE



9. SANTÉ ET HANDICAP



10. VIE LOCALE



ANNEXES (DONT GLOSSAIRE)

INTRODUCTION

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans a fait le choix d'impulser une analyse des besoins sociaux (ABS). Conformément à l'article R. 123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par décret le 21 juin 2016, « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une **analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort** ». Elle « fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

Cette étude a vocation à **offrir une vision objective et renouvelée des besoins de la population et à alimenter la politique sociale de la Communauté de Communes**. L'ABS porte donc sur un champ d'intervention large : démographie, enfance et famille, jeunesse, seniors, précarité, handicap, santé...

Quelle méthodologie du diagnostic ?

Le présent diagnostic se base sur des éléments à la fois **quantitatifs** mais aussi **qualitatifs**. Une analyse statistique, s'appuyant sur les dernières données sociodémographiques disponibles a été menée et permet de dégager certaines tendances (cf. Ce que disent les chiffres. Elle a été complétée par des entretiens (36 personnes rencontrées- Ce que disent les acteurs) ainsi qu'une enquête à la population menée en début d'année 2023 (Ce que disent les habitants).

Phase 1

Diagnostic partagé
Juin 2022 – Mai 2023

- Réunion de cadrage
- Journal de l'ABS n°1
- Analyse quantitative
- Entretiens avec les acteurs stratégiques
- Enquête à la population
- Rapport de diagnostic quantitatif et qualitatif
- Comité de pilotage de restitution
- Journal de l'ABS n°2

Phase 2

Préconisations et pistes d'actions
Juin - Septembre 2023

- Séminaire partenarial
- Note stratégique
- Comité de pilotage de restitution
- Journal de l'ABS n°3

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figure un nombre important d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur les habitants du territoire.

Pour en faciliter la lecture, chacune des pages statistiques est structurée de la façon suivante :

- **Éléments explicatifs** (au sein du bandeau à gauche)
- **Données statistiques** de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans comparées à celle de la Communauté de Communes du Trièves, de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, du département du Puy-de-Dôme et de la France Métropolitaine
- **Cartographies** à l'échelle de la Communauté de communes

Une synthèse croisant analyse statistique et analyse qualitative est présente au début de chaque thématique du rapport (cf. page 7, par exemple).

- **Ce que disent les chiffres** : synthèse des enseignements de la lecture des données statistiques
- **Ce que disent les acteurs** : synthèse des différents temps d'échanges avec les élus, agents et partenaires
- **Ce que disent les habitants** : analyse de l'enquête à la population
- **A approfondir** : éléments / constats qui pourraient être approfondis





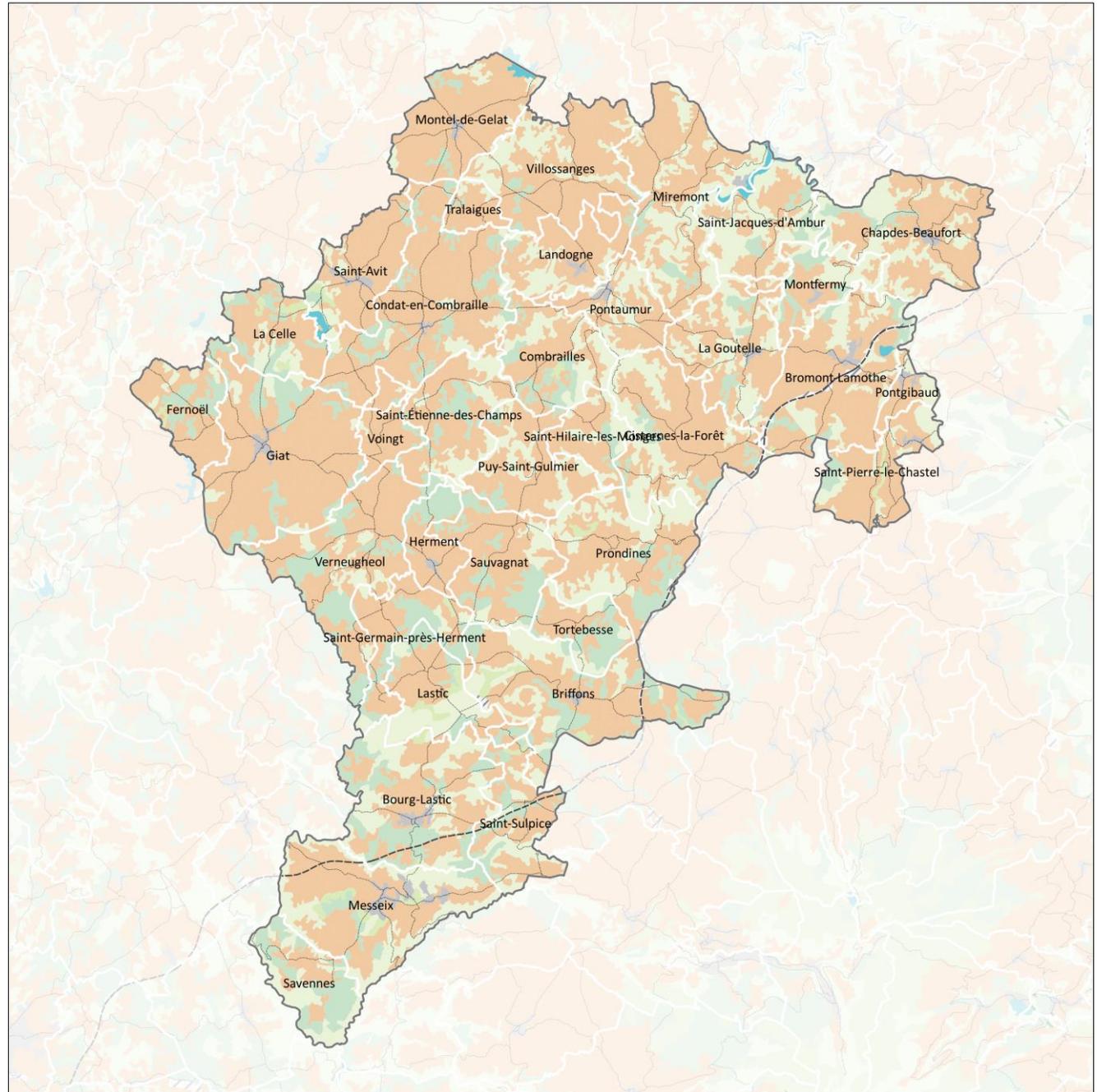
CC Chavanon Combrailles et V.

BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.





L'ENQUÊTE À LA POPULATION (1/3)

Elaboration et diffusion de l'enquête

- **Auteur du questionnaire** : Ithéa Conseil
- **Thématiques traitées** :
 - Démarches administratives et accès aux droits
 - Logement
 - Vie quotidienne
 - Santé et handicap
 - Séniors
 - Parentalité
 - Jeunesse
- **Dates de diffusion** : du 22 janvier au 22 mars
- **Canaux de diffusion** :
 - Questionnaires en ligne via la plateforme SurveyMonkey
 - Questionnaires papiers
- **Répondants**:
 - 356 répondants à l'enquête soit 4,5% des ménages de la Communauté de Communes

L'ensemble des questions de l'enquête à la population sont présentées pages 106 à 108 du rapport

Traitement de l'enquête

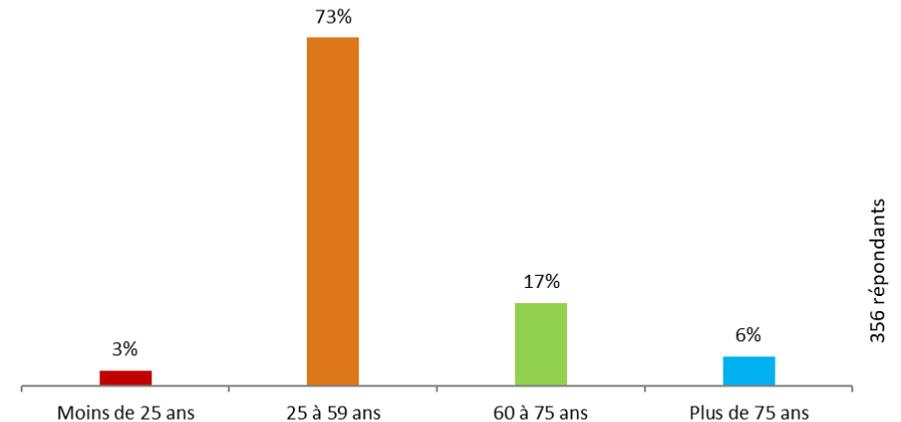
- Intégration des questionnaires papiers par l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Les Ateliers de Chennevières à Chennevières-sur-Marne et par Ithéa Conseil
- Traitement des réponses par Ithéa Conseil



L'ENQUÊTE À LA POPULATION (2/3)

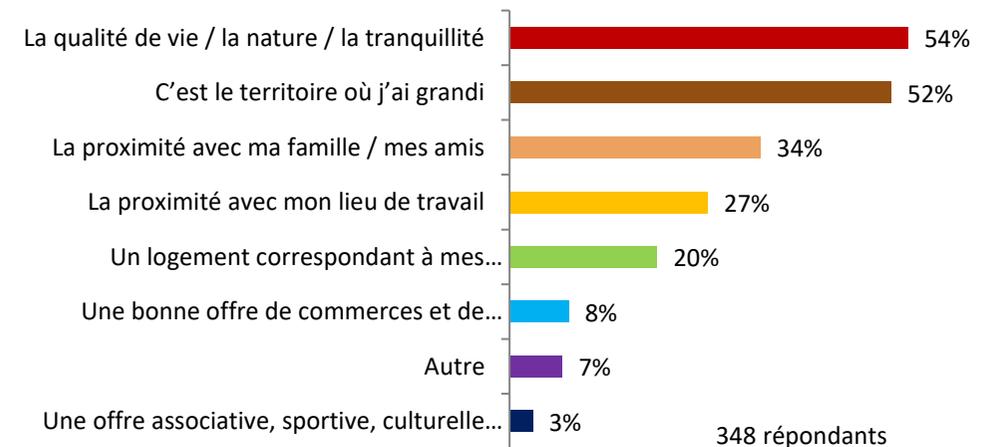
- 356 répondants, soit **4,5% des ménages** de la Communauté de Communes
 - Bourg Lastic, La Goutelle, Chapdes-Beaufort, Bromont-Lamothe et Pontgibaud sont les plus représentées parmi les répondants
 - Une majorité de **femmes** répondantes (80%)
- Une majorité de répondants âgés de 25 à 59 ans et une part de seniors inférieure à la réalité du territoire
 - A noter également, une part de répondants de moins de 25 ans très faible (3%), soit 11 personnes
- Une surreprésentation des **actifs en emploi** (66%), à lier avec la tranche d'âge des répondants.
 - À noter, une part également importante de retraités (20%), soit 72 personnes
- Une majorité de foyers composés de **couples avec enfants** (48%)
 - 24% de couple sans enfants ayant répondu à l'enquête, et 16% de personnes seules
 - 10% de foyers monoparentaux ayant répondu à l'enquête (34 foyers)
- Une part de **propriétaires** particulièrement élevée (78%) et représentative de la situation sur le territoire (79% de propriétaires)
- **La qualité de vie, la nature et la tranquillité**, première raison expliquant le choix de vivre sur le territoire pour les répondants (cf. graphique ci-contre)
 - Parmi les réponses Autre, le coût de l'habitat est également une des raisons identifiées par les répondants

Tranche d'âge des répondants



Raison (s) d'habiter sur le territoire

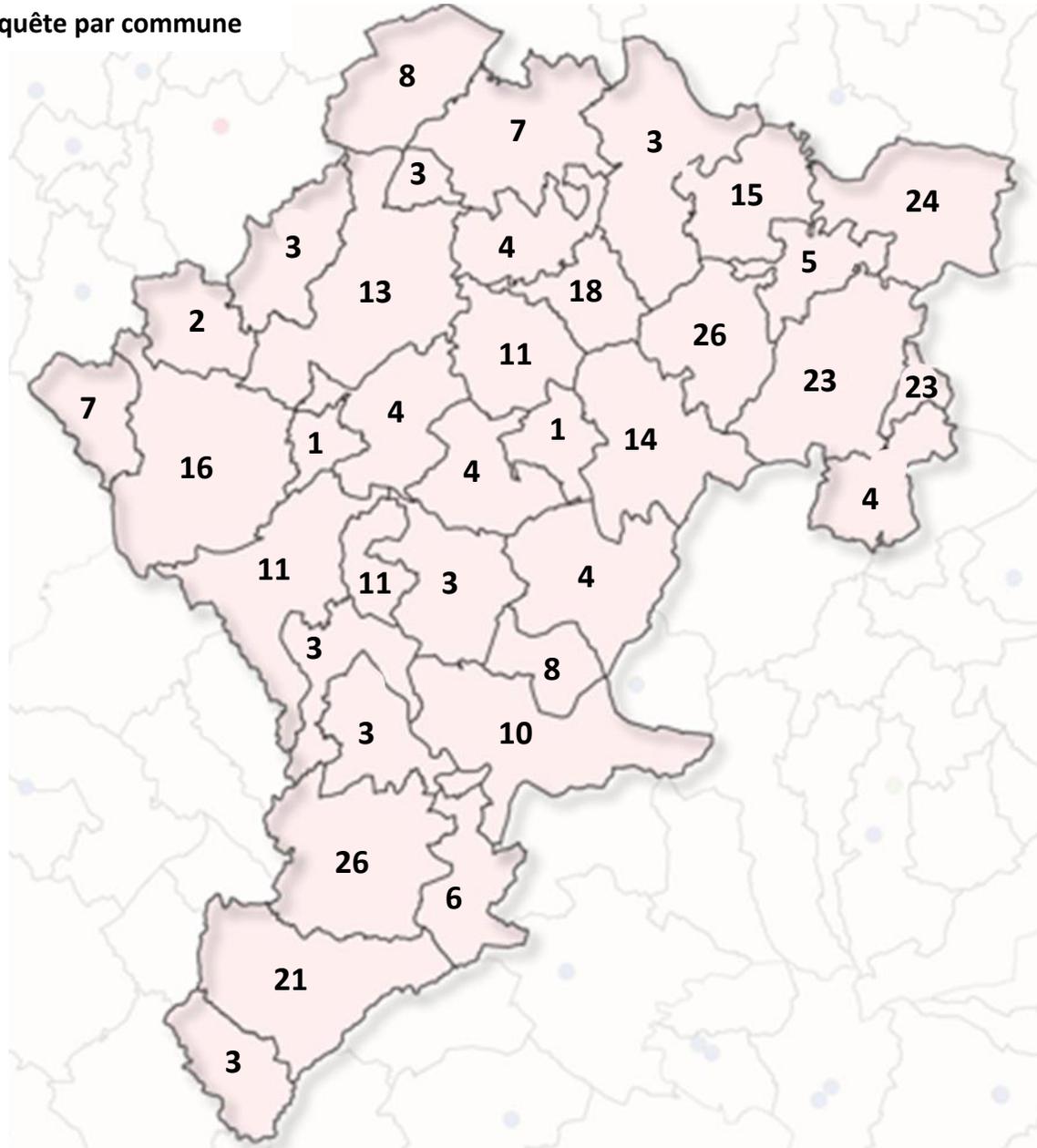
Plusieurs réponses possibles





L'ENQUÊTE À LA POPULATION (2/2)

Nombre de répondants à l'enquête par commune

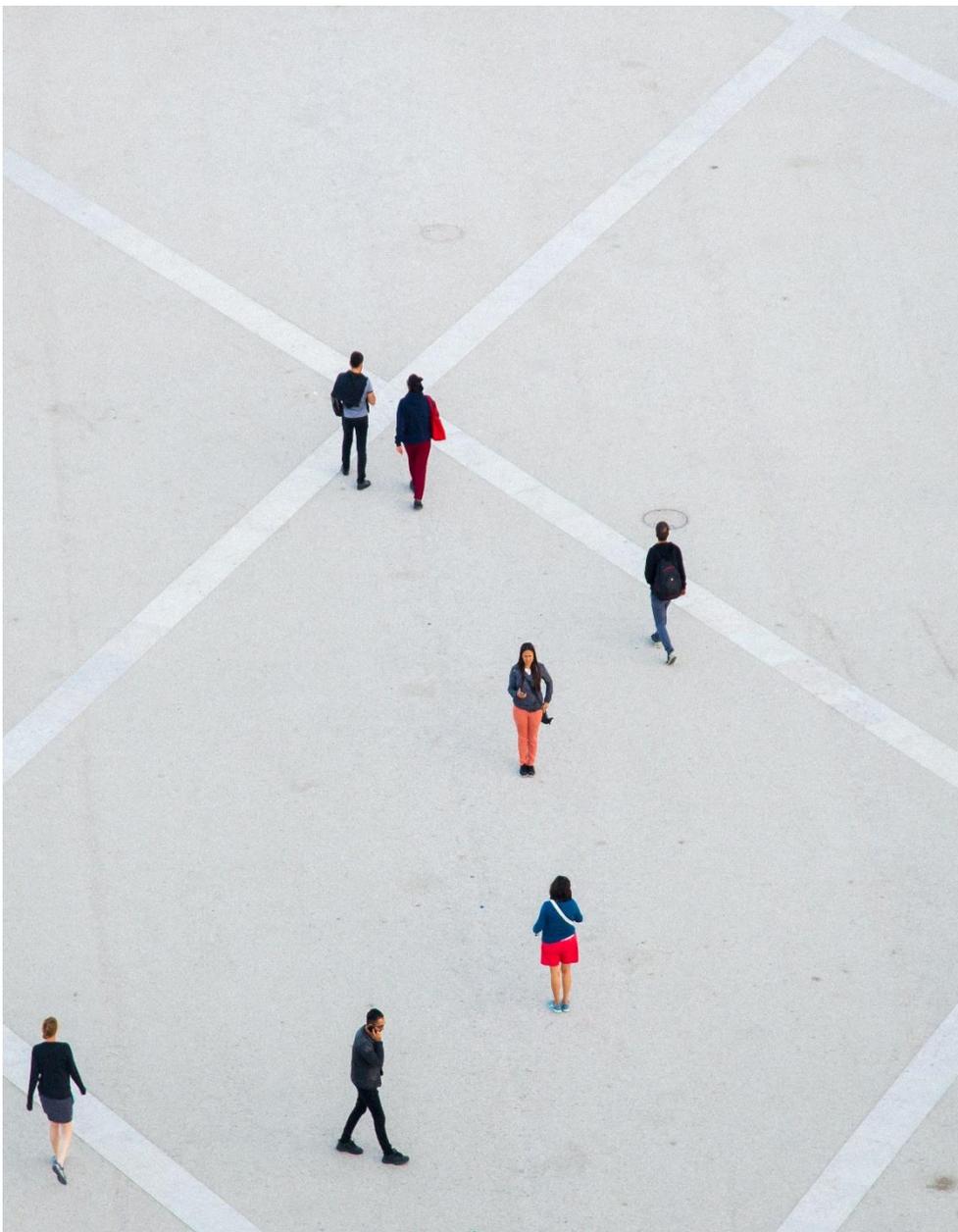


UN MOT POUR DÉCRIRE LE TERRITOIRE

Lors de l'enquête à la population, les habitants ont été interrogés sur leur perception du territoire. Il leur a été demandé d'indiquer un mot pour décrire leur vision personnelle de la Communauté de Communes :



Nuage de mots réalisé à partir des réponses de l'enquête à la population



1. DÉMOGRAPHIE

1.1 Principales dynamiques

1.2 Tranches d'âge

1.3 CSP, Diplôme, Nationalité, Immigration

SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE



Ce que disent les chiffres

- Une **population en diminution depuis 1968, mais un ralentissement de la courbe ces dernières années** : -7014 habitants en cinquante ans
 - 12 631 habitants au 1^{er} janvier 2023
 - Une situation de croissance démographique un peu plus marquée au nord-est du territoire, dans les communes les plus proches de la couronne clermontoise
- Une diminution de la population due à une diminution des naissances et au départ de populations :
 - Un **solde naturel négatif** (nombre de naissances inférieur au nombre de décès) : une situation semblable aux communautés de communes de comparaison mais plus marquée dans la CCCC. Un nombre de décès stable (environ 200 par an) mais une diminution des naissances, pouvant expliquer le vieillissement de la population
 - Un **solde migratoire légèrement positif** (nombre d'arrivées plus important que les départs) : +0,3% indiquant une certaine attractivité du territoire pour les nouvelles populations
- Une **population relativement âgée** au vu d'un indice de jeunesse (= ratio entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans) plus faible dans la Communauté de Communes que dans l'ensemble des territoires de comparaison : 0,5 dans la CCCC contre 0,8 dans la CC Dômes Sancy Artense et dans le Département
 - La présence marquée de populations seniors sur le territoire : 36% des habitants âgés de plus de 60 ans
 - Des projections laissant supposer des tendances similaires à l'avenir
- D'un point de vue socio-économique, une **population de type « classe moyenne »** marquée par une représentation élevée d'ouvriers parmi les Catégories Socio-Professionnelles (CSP) (13%), des employés (15%) et des retraités (37%), ce dernier point s'expliquant par la présence importante de seniors
 - A noter : une **part d'ouvriers parmi les CSP en baisse** sur le territoire (-16% entre 2009 et 2019) tout comme les **agriculteurs exploitants** (-18%)
- Un **profil de la population en potentielle évolution avec les nouvelles arrivées sur le territoire**
 - Des nouveaux arrivants relativement jeunes : 20 % de 15-24 ans et 40 % de 25-54 ans
 - Des nouveaux arrivants issus principalement des Catégories Socio-Professionnelles déjà présentes sur le territoire : ouvriers, employés...
 - A noter toutefois : une part élevée de nouveaux arrivants de la CSP « Autres », soit les élèves, étudiants, hommes et femmes au foyer, pouvant être plus précaires et nécessiter un potentiel accompagnement vers l'emploi
- Une **part de personnes diplômées plus faible qu'ailleurs** : 33 % de la population non-scolarisée et sans diplôme ou BEPC contre 27 % en France, mais une tendance à la diminution (-29% entre 2009 et 2019)
 - Un **niveau de diplômés de CAP/BEP plus élevé qu'ailleurs** : 32 % de diplômés de CAP-BEP contre 25 % en France et 27% dans le Département
 - Une **part de population diplômée de l'enseignement supérieur plus limitée qu'ailleurs** (18 %) mais **en augmentation** (+29 % entre 2009 et 2019)

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants, font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années.

Pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : foyers fiscaux, fichiers d'allocataires de prestations sociales... Cette estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Par ailleurs, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années :

o Données INSEE 2019 = moyenne observée sur la période 2017 à 2021.

A noter que, du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été repoussé à 2022.

Données générales

Populations légales au 1er janvier 2022 :

Population municipale : 12 658 hab.

Population comptée à part* : 410 hab.

Population totale : 13 068 hab.

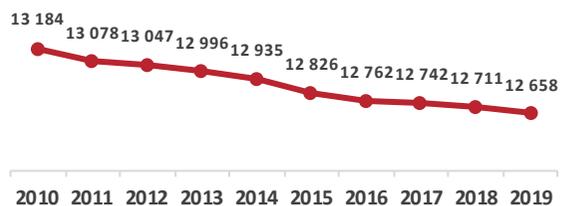
Superficie : 840,1 km²

Densité de population au km² : 15 habitants

Source : INSEE 2019 et INSEE 2022

la CC Chavanon Combrailles et V. accueille 12 658 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2019

De 2010 à 2019, la population du territoire est passée de 13 184 à 12 658 habitants, soit une évolution de -4% sur la période.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2019



INSEE 1968-2019

En 2019, la population était de 12 658 habitants.

Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2021



Source : DGFIP 2016-2021

Pour la CC Chavanon Combrailles et V., le nombre de foyers fiscaux est passé de 7 755 à 7 853 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 1%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)



De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

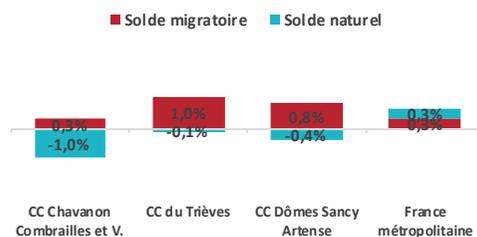
DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2021), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (221 000 en 2021). Au 1er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due aux naissances sur le territoire compensant les décès (solde naturel) même si le taux de fécondité en France baisse, comme ailleurs en Europe.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,83 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

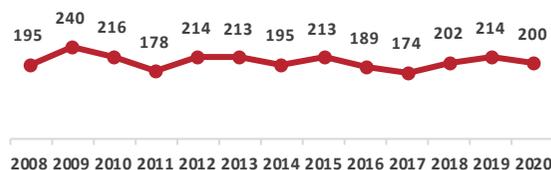
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2019



Source : INSEE 2014-2019

Entre 2014 et 2019, le solde naturel moyen pour la CC Chavanon Combrailles et V. était chaque année de -1,0%, contre 0,3% pour le solde migratoire.

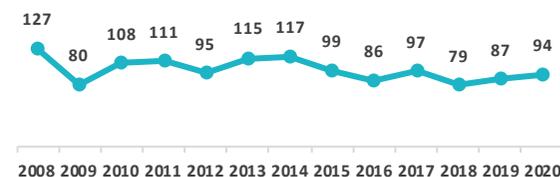
Les décès enregistrés de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de décès enregistrés pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 200.

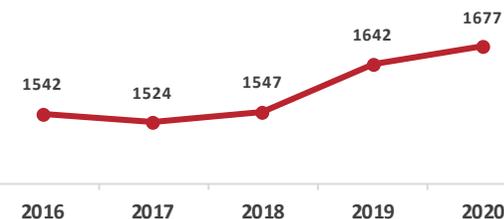
Les naissances enregistrées de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2020, le nombre de naissances enregistrées pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 94.

Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2020



Source : Caf.data 2016-2020

Pour la CC Chavanon Combrailles et V., le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 1 542 à 1 677 entre 2016 et 2020, soit une évolution de 9%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

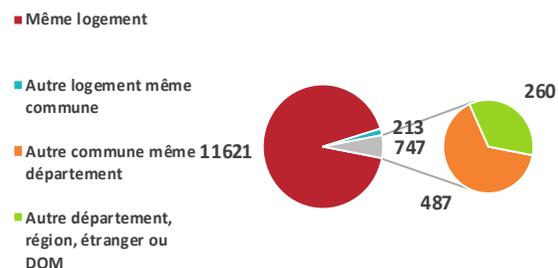
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION



La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

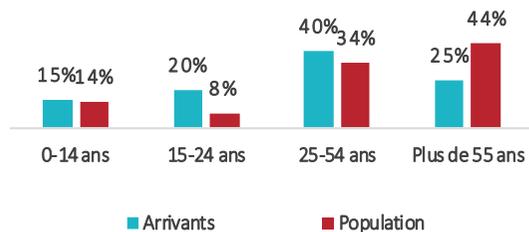
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En nombre



Source : INSEE 2019

En 2019, 260 habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

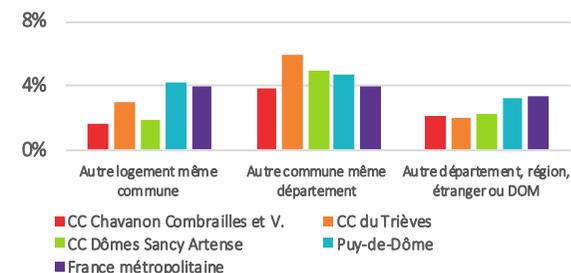
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, 40% des nouveaux arrivants de l'EPCI avaient entre 25 et 54 ans.

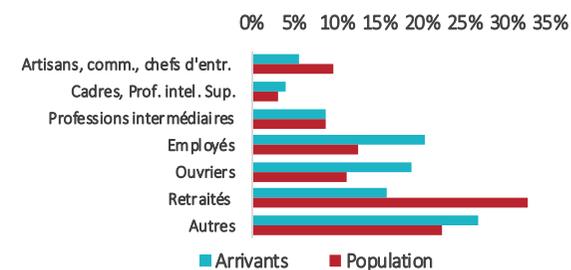
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En %



Source : INSEE 2019

En 2019, 2% des habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, 20% des nouveaux arrivants de l'EPCI faisaient partie de la catégorie employés.

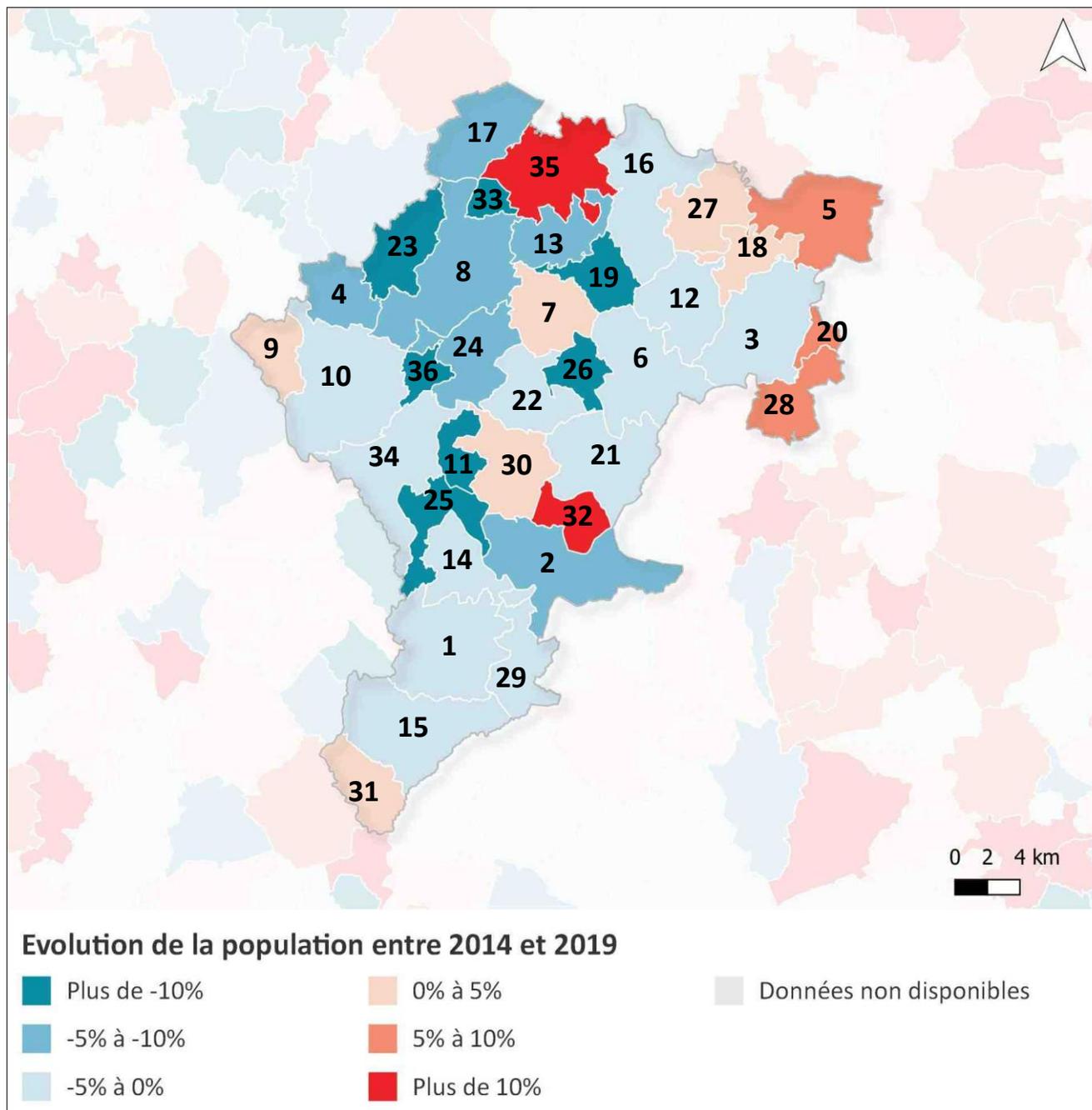


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle a été l'évolution de la population entre 2014 et 2019 ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26: Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2014-2019



1.2 TRANCHES D'ÂGE



Mon territoire est-il jeune ?
Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

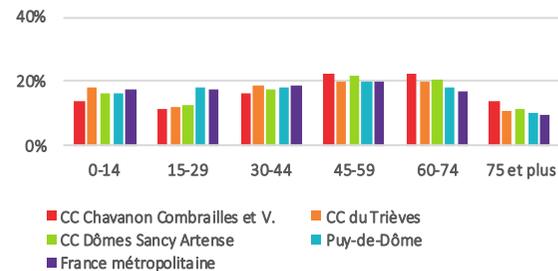
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2008 et 2018 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, les 0-14 ans représentaient 14% de la population de l'EPCI, contre 18% pour la France métropolitaine.

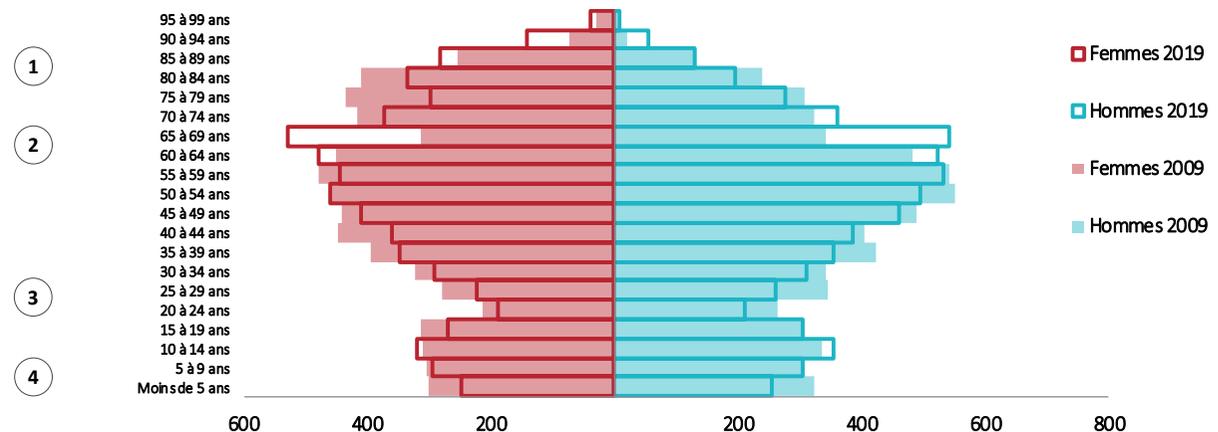
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2019

En 2019, on comptait pour la CC Chavanon Combrailles et V. 0,5 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2019

1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (1/2)



La population compte-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

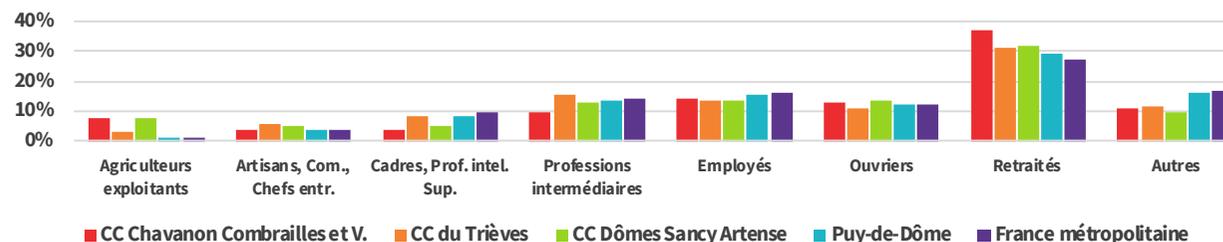
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 4% pour la CC Chavanon Combrailles et V., alors que ce chiffre était de 8% pour le Puy-de-Dôme.

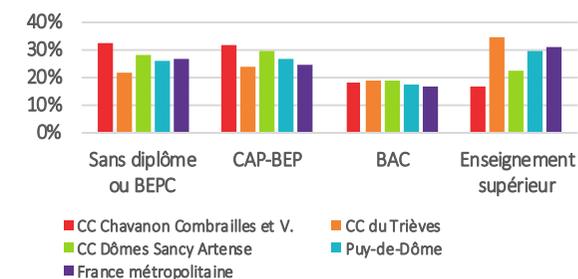
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2009	2014	2019	Evol. 2009-2019
Agriculteurs exploitants	986	946	807	-18%
Artisans, com., chefs d'ent.	431	517	405	-6%
Cadres et prof. Intellect. s.	303	271	394	+30%
Professions intermédiaire	807	1 018	1 083	+34%
Employés	1 662	1 663	1 582	-5%
Ouvriers	1 657	1 562	1 389	-16%
Retraités	4 190	3 987	4 082	-3%
Autres	1 381	1 074	1 166	-16%
Ensemble	11 417	11 038	10 910	-4%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de -5% pour la CC Chavanon Combrailles et V..

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2019

En 2019, on enregistrait 17% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de l'EPCI.

1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (2/2)



La population réside-t-elle en France depuis plusieurs générations ?

LA DÉFINITION



- **Population étrangère** = qui n'est pas de nationalité française
- **Population immigrée** = population née à l'étranger, qui peut être ou non de nationalité française

IMMIGRÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE



En 2020, 6,8 millions d'immigrés vivent en France (10,2% de la population totale). 2,5 millions, soit 36 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère s'élève quant à elle à 5,1 millions de personnes. Elle se compose de 4,3 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

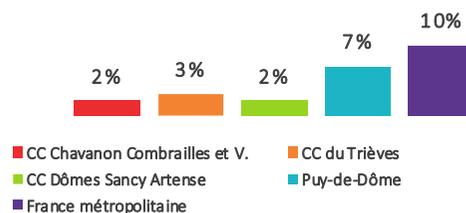
Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

	2009	2014	2019	2019 (%)	Evol. 2009-2019
Sans dipl. ou brevet	4 756	3 904	3 374	33%	-29%
CAP-BEP	3 039	3 240	3 316	32%	+9%
BAC	1 539	1 743	1 850	18%	+20%
Enseignement sup.	1 341	1 494	1 723	17%	+29%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme de l'EPCI a évolué de -29%. À noter : en France, on note une diminution

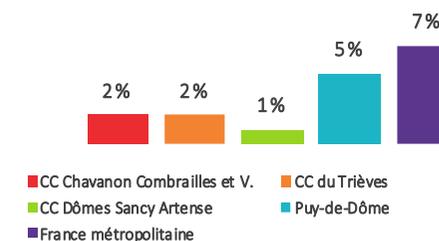
Population immigrée*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part de la population immigrée était de 2% pour la CC Chavanon Combrailles et V., alors que ce chiffre était de 10% pour la France

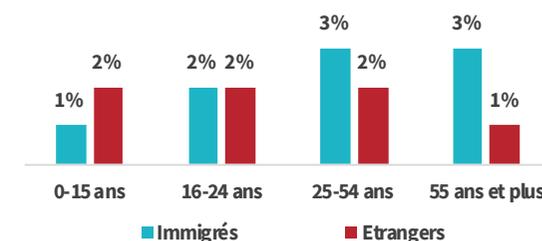
Population de nationalité étrangère*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part de la population de nationalité étrangère était de 2% pour la CC Chavanon Combrailles et V., alors que ce chiffre était de 7%

Population par âge, nationalité et situation quant à l'immigration



Source : INSEE 2019

En 2019, on comptait 2% des 25-54 ans de l'EPCI qui étaient de nationalité étrangère.

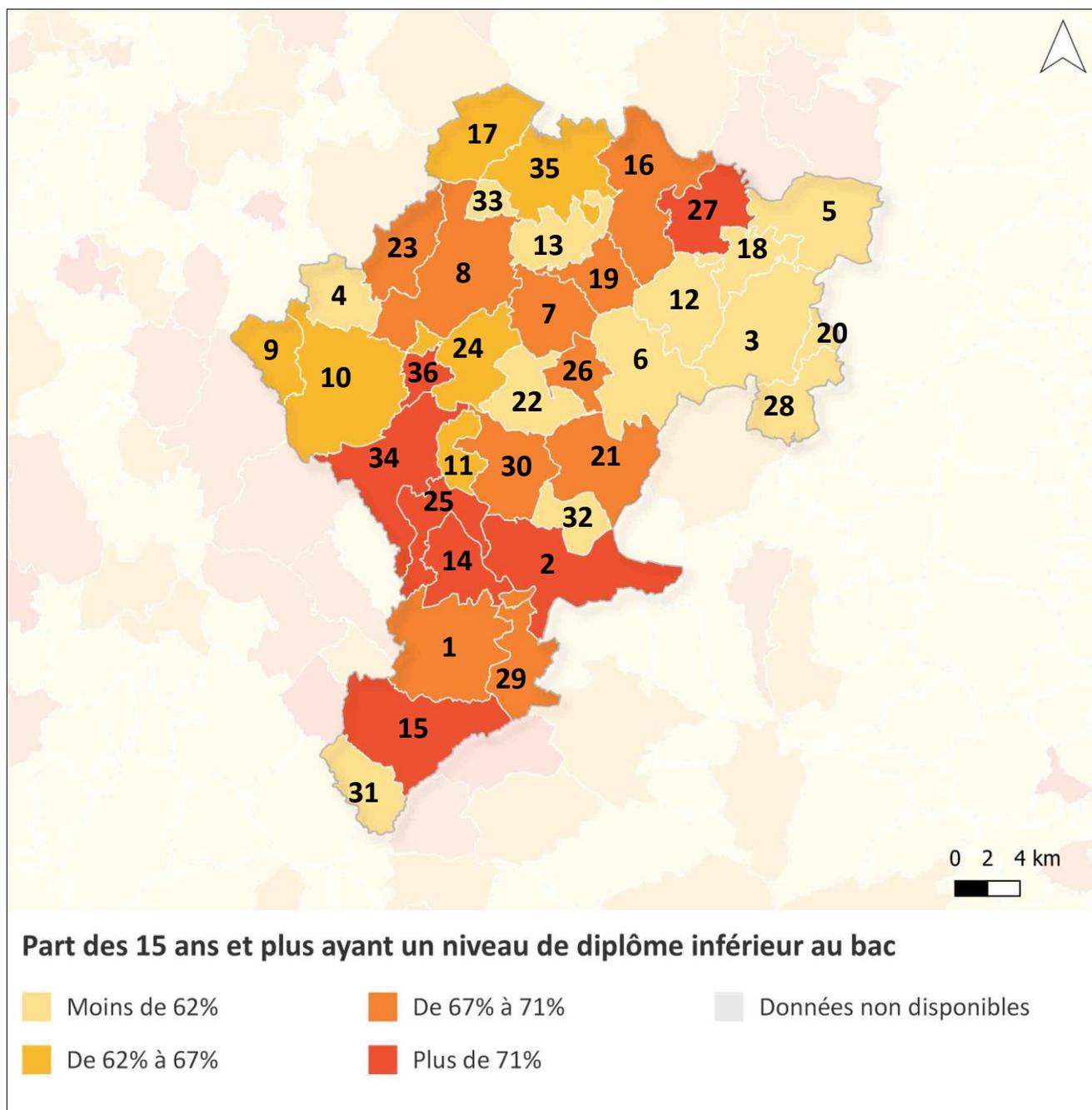


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019





2. PETITE ENFANCE

2.1 Moins de 3 ans et taux de couverture global

2.2 Offre d'accueil

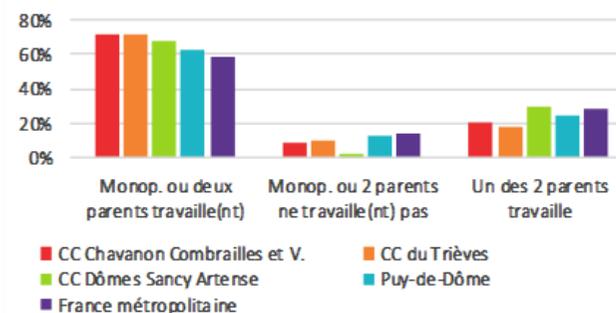
2.3 Allocataires de la PAJE

SYNTHÈSE - PETITE ENFANCE

Ce que disent les chiffres

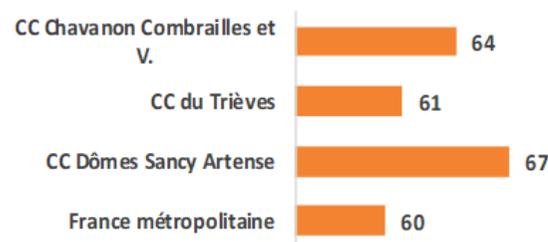
- Une **part d'enfants de moins de 3 ans plus limitée que les moyennes départementales et nationales** : 2,1 % dans l'EPCI contre 2,9% dans le Puy-de-Dôme et 3,2% en France métropolitaine
 - Une **part en diminution sur le territoire** : 3% de la population en 2009 contre 2,1% en 2019
 - Des enfants de moins de 3 ans plus présents dans certaines communes en 2019 au nord-est et au sud du territoire (cf. carte p.22)
- Des **besoins en mode d'accueil élevés** au vu d'une forte part d'enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents (ou le monoparent) travaillent, indiquant potentiellement une bonne insertion socio-professionnelle : 71 % contre 53% dans le Puy-de-Dôme et 59 % en France
- Une **offre d'accueil relativement étoffée, d'un point de vue quantitatif** : 64 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans dans l'EPCI contre 60 en France
 - Une offre se caractérisant quasi exclusivement par de l'accueil individuel (98%) et une part très limitée d'enfants de moins de trois ans accueillis à l'école (2%). Un questionnement à apporter sur les attentes et les besoins des familles quant à l'évolution de l'offre dans un contexte de vieillissement des assistantes maternelles ?
- Une **adéquation entre offre et demande en places d'accueil ?**
 - Une part de bénéficiaires de la PreParE (aide au mode d'accueil pour les parents ayant réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)) **plus faible qu'ailleurs** : 1,4% de bénéficiaires pour 100 enfants de moins de 3 ans contre 2,4% dans la CC du Trièves et 2% dans la CC Dômes Sancy Artense

Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2019

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2019

SYNTHÈSE - PETITE ENFANCE

Ce que disent les acteurs

- Une offre d'accueil exclusivement portée par l'**accueil individuel** mais un intérêt de plus en plus marqué pour le collectif « *Aujourd'hui les familles veulent de l'accueil collectif, mais nous n'avons pas la possibilité de leur offrir ce choix* »*
 - Un projet d'ouverture d'une **micro-crèche** à Giat afin de renforcer l'offre d'accueil et renforcer l'attractivité de l'ouest du territoire pour les familles. Un investissement fort de la Communauté de Communes en ce sens, à travers le financement de l'investissement mobilier
- La présence d'assistantes maternelles sur le territoire mais un questionnement sur l'**évolution de l'offre** dans le futur
 - Environ 70 assistantes maternelles actives sur la Communauté de Communes mais une diminution à venir de 20 à 30% dans les 3 prochaines années
 - Des lors, la nécessité de renouveler l'offre pour répondre aux besoins des familles et un travail engagé, en partenariat avec la CAF, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale pour valoriser le métier d'assistante maternelle. A noter également, un travail à réaliser auprès des assistantes maternelles installées pour les rassurer quant à l'installation de nouvelles professionnelles sur le territoire
 - Certaines difficultés d'ores et déjà observées, particulièrement sur le sud du territoire, avec un déficit de places existant
- Certaines problématiques de gardes d'enfants liées au profil socio-démographique des familles, avec la présence d'un **public à faible revenu** pour lequel la garde représente un poste de dépenses important « *Certaines familles vont essayer de réduire des temps de garde et d'avoir des contrats de plus en plus petits pour limiter le coût, mais ce n'est pas très attractif pour les assistantes maternelles* »*
 - Pour accompagner les familles de jeunes enfants, à la fois dans leur recherche de mode de garde et face à leurs questionnements en tant que parent, ainsi que les assistantes maternelles, l'existence d'un **relai petite enfance**, porté par la Communauté de Communes
 - Une **structure itinérante**, présente sur les trois antennes de la Communauté de Communes (Pontgibaud, Pontaurum et Bourglastic) et organisant des **ateliers** dans 9 communes du territoire « *L'objectif est que chaque assistante maternelle ait un atelier a moins de 15 minutes de chez elle* »*
 - Un travail mené sur les ateliers afin d'être innovants pour capter les publics (ex : communication signée)
 - A noter, la suppression récente des **consultations de PMI** dans les locaux du RPE : malgré le maintien de la présence de la PMI à travers une structure itinérante, la crainte de limiter le repérage de certaines familles par le RPE à travers ces consultations



Les enjeux identifiés

- Anticiper la diminution à venir du nombre d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire
- Poursuivre la réflexion, et éventuellement l'accompagnement, d'offres d'accueil innovantes

*Éléments issus des entretiens réalisés avec les acteurs en septembre/octobre 2023

2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL



Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

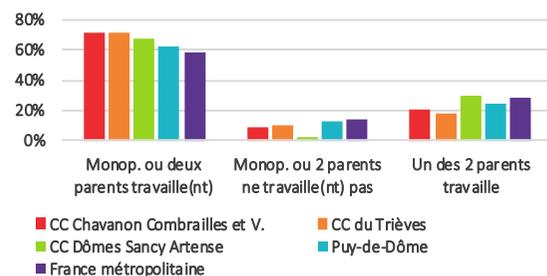
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2009	2014	2019
CC Chavanon Combrailles et V.	3,0%	2,7%	2,1%
CC du Trièves	3,4%	3,5%	3,0%
CC Dômes Sancy Artense	3,4%	3,2%	3,0%
Puy-de-Dôme	3,1%	3,1%	2,9%
France métropolitaine	3,6%	3,5%	3,2%

Source : INSEE 2009-2019

En 2019, les moins de 3 ans représentent 2,1% de la population pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 3,0% en 2009.

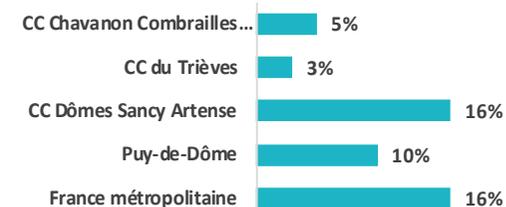
Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des moins de 3 ans de l'EPCI dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 9%.

Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des deux ans scolarisés était de 5% pour la CC Chavanon Combrailles et V., alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2019

En 2019, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de l'EPCI était de 64 selon les données de la CAF.

2.2 OFFRE D'ACCUEIL



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



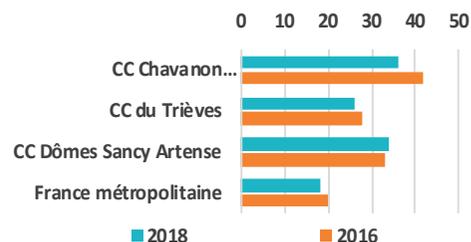
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

A noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

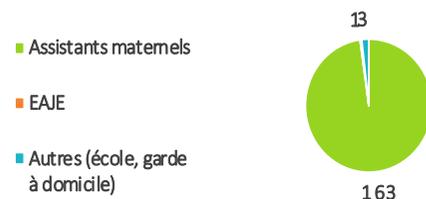
Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2018

En 2018, il y avait 36 enfants de l'EPCI accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Nb total de places présentes dans le territoire : 166

Source : CAF 2018

En 2018, la CC Chavanon Combrailles et V. comptait 163 places en accueil individuel (assistants maternels).

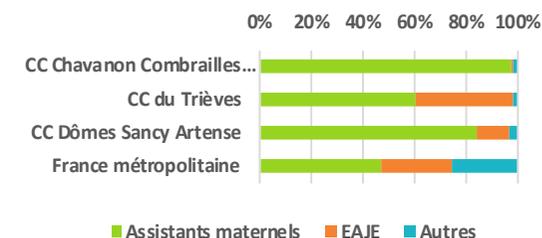
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle	
	2016	2018	2016	2018
CC Chavanon Combrailles	74	83	1 130 €	1 060 €
CC du Trièves	65	87	1 156 €	1 129 €
CC Dômes Sancy Artense	80	79	1 054 €	1 032 €
Puy-de-Dôme	98	99	1 142 €	1 143 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 83 en novembre 2018 pour la CC Chavanon Combrailles et V..

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 1, soit % de l'offre d'accueil pour la CC Chavanon Combrailles et V..

2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE



Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

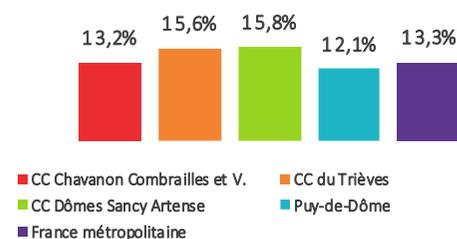


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

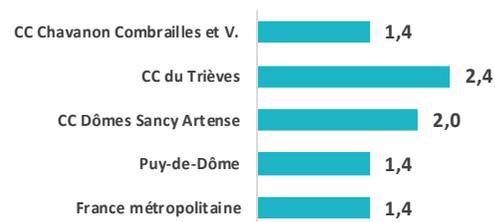
Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2020



Source : CAF 2020

En 2020, 13,2% des foyers CAF de l'EPCI bénéficiaient de la PAJE, contre 12,1% pour le Puy-de-Dôme.

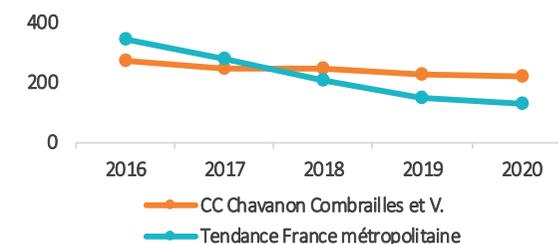
Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, il y avait 1,4 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,4 pour la France métropolitaine.

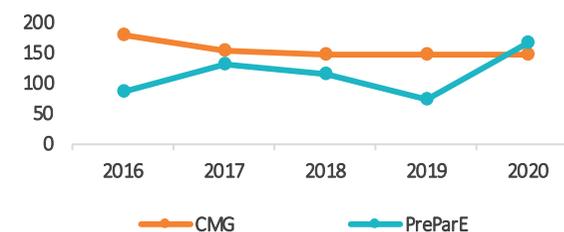
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2016-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la CC Chavanon Combrailles et V. de 276 à 222.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



Source : CAF 2016-2020

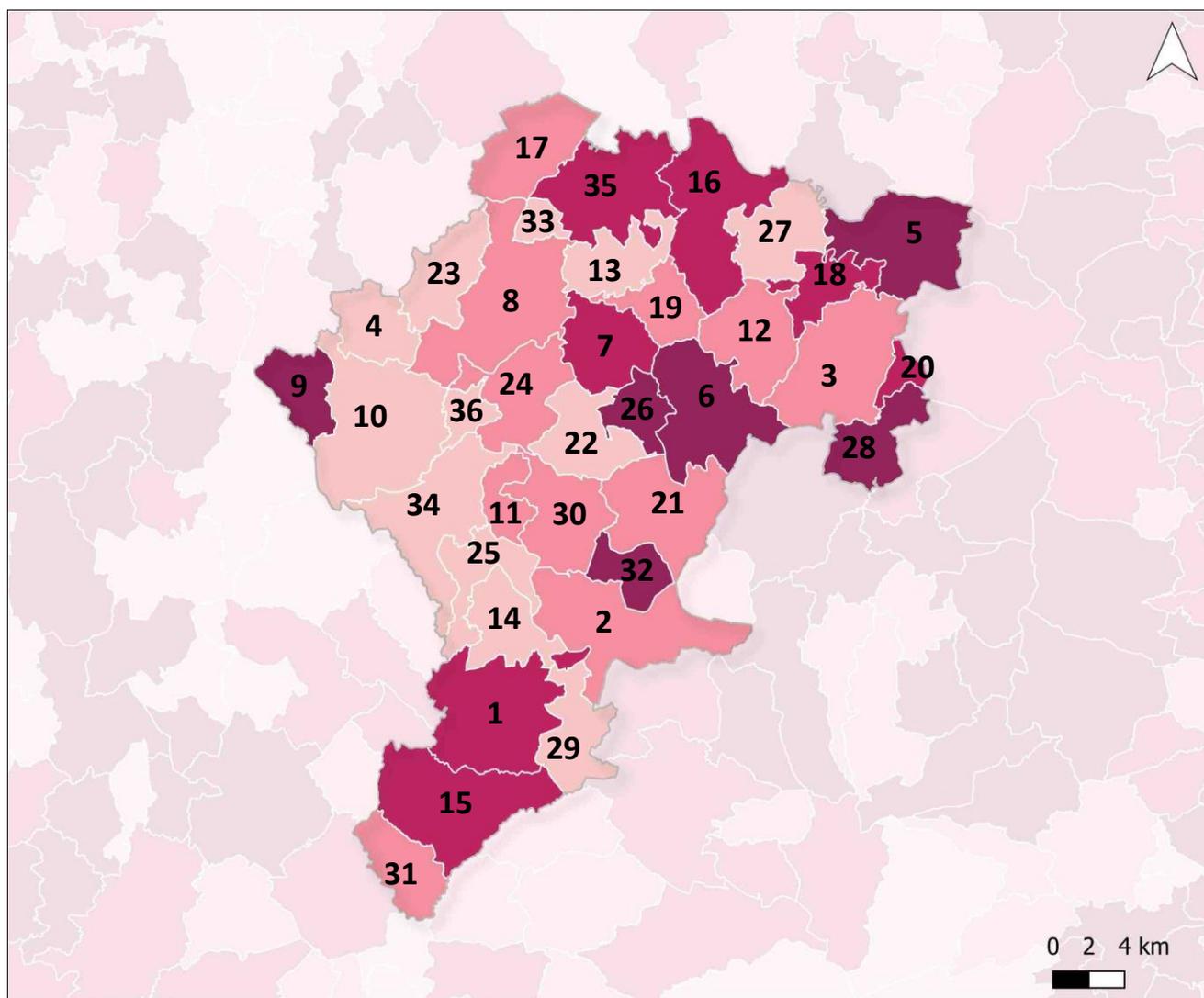
Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la CC Chavanon Combrailles et V. de 180 à 148.



CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | |
| 14: Lastic | |
| 15: Messeix | |
| 16: Miremont | |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |



Part des moins de 3 ans dans la population

Moins de 1,5%

De 2,2% à 2,9%

Données non disponibles

De 1,5% à 2,2%

Plus de 2,9%

Source : INSEE 2019



3. ENFANCE-JEUNESSE

3.1 Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

3.2 Les 18-29 ans - Démographie et logement

3.3 Les jeunes face à l'emploi

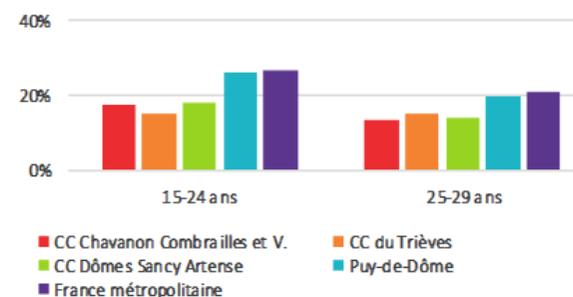
SYNTHÈSE - ENFANCE - JEUNESSE

Ce que disent les chiffres

- Une **part d'enfants de 3-17 ans légèrement plus faible que la moyenne départementale** : 15,2 % dans la CCCC CV contre 16,7% dans le Département
 - Un nombre d'enfants de 3 à 5 ans en diminution sur le territoire : -8 % en moyenne entre 2009 et 2019
 - A contrario, une situation relativement stable, voire une légère augmentation pour les 6-17 ans
 - Des jeunes de moins de 18 ans plus présents parmi la population dans les communes du nord-est du territoire, au profil plus familial
- Une **part de jeunes de 18-29 ans inférieure aux moyennes départementales et nationales mais proche des situations dans les communautés de communes de comparaison**: 8 % de la population dans la CCCC CV et la CC du Trièves contre 14% dans le Puy-de-Dôme et en France métropolitaine
 - Un nombre de 18-29 ans connaissant une diminution importante depuis 2009 : -22% d'habitants de cette tranche d'âge sur le territoire entre 2009 et 2019
- Parmi les modes de cohabitation des 25-29 ans, une **part plus élevée qu'ailleurs de jeunes vivant chez leurs parents** (24%) contre 17% dans la CC Dômes Sancy Artense et 13% dans le Puy-de-Dôme
- A noter également, 16% de 25-29 ans **vivant seuls**, une part relativement élevée pour un public potentiellement plus fragile
- Une **scolarisation variable en fonction des tranches d'âge** :
 - Une part dans les moyennes locales et nationales de jeunes de 15-17 ans scolarisés (97% dans la CCCC CV contre 96 % dans le Puy-de-Dôme et en France), souvent signe d'un nombre limité de décrochages scolaires
 - A l'inverse, un taux de scolarisation des 18-24 ans plus faible, indiquant de potentielles difficultés d'accès aux études supérieures : 29% dans la CCCC CV contre 59% dans le Puy-de-Dôme et 52 % en France. Une situation plus semblable dans les EPCI de comparaison avec 35% de 18-24 ans en études supérieures

- Une **insertion socio-professionnelle des jeunes relativement satisfaisante au vu d'un taux de chômage plus faible qu'ailleurs** : 17% chez les 15-24 ans contre 26 % dans le département et en France. 13 % pour les 25-29 ans contre 20% dans le département et 21% en France
 - Des jeunes de 20-24 ans occupant majoritairement des emplois stables (= CDI ou fonction publique) : 55 % et seulement 15% salariés à temps partiel

Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2019

SYNTHÈSE - ENFANCE - JEUNESSE

Ce que disent les acteurs

- Un **accueil périscolaire** en semaine réalisé par les communes
- S'agissant du mercredi et des vacances scolaires, **deux ALSH associatifs** (Pontaumur et Pontgibaud) et **un en régie directe** (Bourg-Lastic)
 - Pour l'**ALSH de Bourg Lastic**, un accueil périscolaire et extrascolaire pour les 3-17 ans, avec diverses activités proposées. A noter, un service de transport assuré pour Messeix et Herment, afin de faciliter l'accueil des enfants résidant dans ces communes. En 2019, 178 familles concernées. A noter, un développement du pôle ado et des actions intergénérationnelles
 - A **Pontaumur**, un ALSH géré par l'association « Planète Loisirs Animation » avec des accueils du mercredi et pendant les vacances scolaires pour les 3-16 ans, et un accord avec la mairie pour un accueil périscolaire du matin et du soir
 - A **Pontgibaud**, un ALSH géré par l'association « Les P'tits Volcans » avec un accueil périscolaire et extrascolaire pour les enfants âgés de 3 à 16 ans. Un développement du pôle ado ces dernières années, afin de capter davantage ce public
 - Des accueils de loisirs fréquentés par environ 70% des enfants du territoire (*source : PEDT*)
 - A noter, un **besoin d'amplitude large des horaires d'ouverture** des accueils de loisirs, avec de nombreuses familles travaillant à l'extérieur du territoire
 - A l'occasion de la fusion des communautés de communes, un **travail important d'harmonisation** de l'offre mené, notamment concernant les tarifs pratiqués par les structures, en fonction du quotient familial. Avec la présence de familles aux revenus souvent limités, un point de vigilance à noter concernant d'éventuelles évolutions de tarifs
 - Sur le public **adolescent**, l'organisation de soirées dans les ALSH autour des trois pôles, qui fonctionnent bien mais des difficultés de mobilité pour certaines familles identifiées, limitant l'accès de certains jeunes à cette offre
- Un **projet éducatif de territoire** (PEDT) et un plan mercredi existant afin de coordonner l'action sur le territoire et l'objectif identifié de travailler davantage en **partenariat** avec les associations
- L'existence d'un **RASED** pour l'accompagnement des élèves en difficultés sur le territoire, mais une Communauté de Communes dépendant de deux circonscriptions académiques différentes, pouvant occasionner certaines difficultés de coordination
- Avec l'**absence de lycée général** sur le territoire, un questionnement sur la part de jeunes renonçant à ce type d'orientation car ne souhaitant pas aller en internat « *Depuis quelques années, et cela s'est accentué avec la crise sanitaire, les jeunes veulent rester à proximité et certains s'orientent vers le lycée agricole non par souhait de travailler dans ce domaine mais plutôt pour rester sur le territoire* »*
- A noter, hormis les Espaces jeunes des ALSH, l'**absence de points de rencontres** entre les jeunes du territoire qui ne disposent pas de lieu, pouvant occasionner un certain isolement



Les enjeux identifiés

- Anticiper les variations de fréquentation des accueils extrascolaires en fonction des tranches d'âge
- Poursuivre le travail d'itinérance des actions jeunesse sur le territoire
- Réfléchir aux possibilités d'orientation des jeunes sur le territoire à l'accompagnement proposé

*Éléments issus des entretiens réalisés avec les acteurs en septembre/octobre 2023



SYNTHÈSE - ENFANCE - JEUNESSE

Ce que disent les habitants

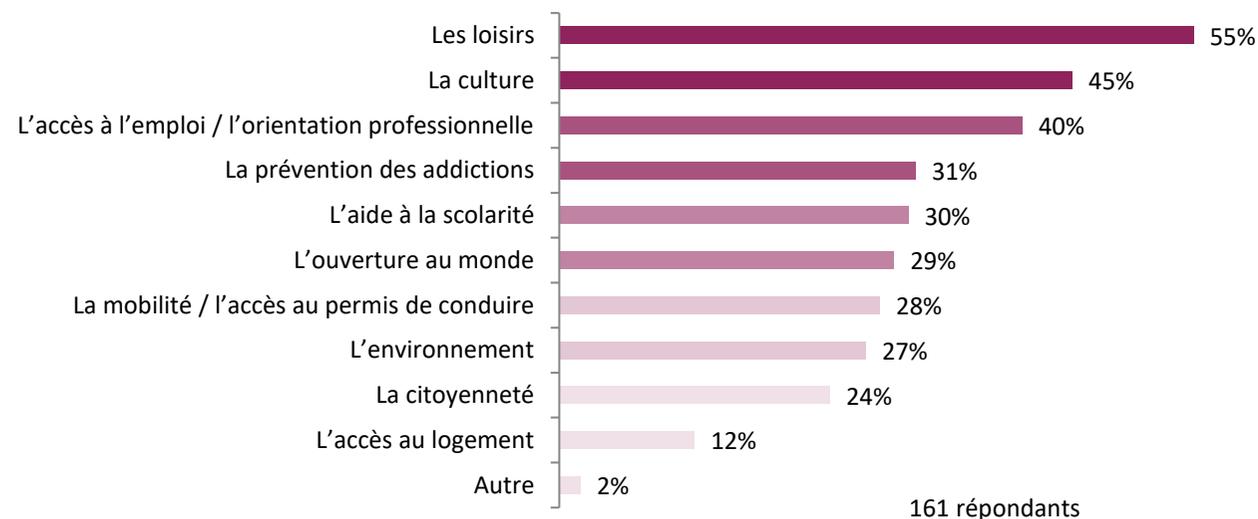
11 répondants ayant moins de 25 ans*

- Parmi les répondants âgés de moins de 25 ans, 63% déclarent rencontrer des difficultés pour accéder à l'emploi (5 personnes)
 - **La mobilité et les activités, animations et lieux de sorties** présentent également un accès difficile pour 56% des répondants de moins de 25 ans
 - Interrogés sur ce qu'il manque sur le territoire, les répondants mettant en avant :
 - Un manque d'activités pour les jeunes
 - Un manque de lisibilité de l'offre pour les jeunes, notamment sur Pontgibaud
 - Un manque de liaison avec Clermont-Ferrand

- **Pour 55% des parents répondants** (soit 89 personnes), **les loisirs et la culture** sont des sujets prioritaires à investir par la Communauté de Communes
- **L'accès à l'emploi et l'orientation professionnelle**, des préoccupations également pour 40% des parents d'enfants de tout âge (soit 65 personnes). Un axe à travailler, notamment à travers des partenariats ?
 - A noter, la **prévention des addictions** parmi les thématiques privilégiées (31% des répondants soit 50 personnes)

Sujets à investir en priorité pour les enfants et la jeunesse

Plusieurs réponses possibles



**Au regard du faible nombre de répondants sur cette tranche d'âge les réponses ne peuvent pas être considérées comme représentatives. Toutefois, elles ont été traitées car elles ont fait l'objet d'une diffusion avec l'enquête*

3.1 LES 3-17 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION



Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit près de 39 places pour 100 élèves*. Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.

* INJEP, 2016

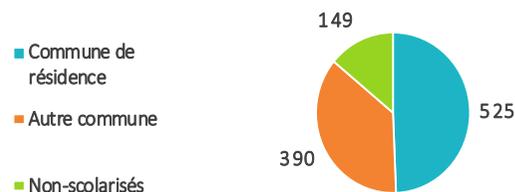
Évolution des 3-17 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
3-5 ans	373	367	344	-8%
6-10 ans	606	690	613	+1%
11-14 ans	519	499	547	+5%
15-17 ans	407	412	425	+4%
TOTAL	1 906	1 969	1 929	+1%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 3-5 ans est passé de 373 à 344, soit une évolution de -8% pour la CC Chavanon Combrailles et V..

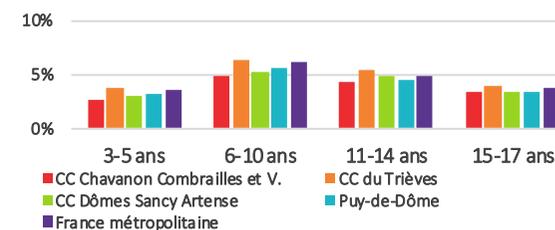
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 525 enfants de 2-10 ans de l'EPCI étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Part des 3-17 ans au sein de la population

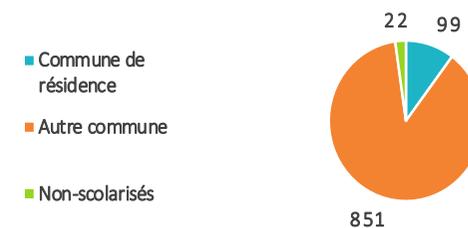


Part des 3-17 ans dans la pop : 15%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 2,7% pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 3,5% pour la France

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 851 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

3.2 LES 18-29 ANS - DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT



Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la croissance des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).*

Suite à la crise sanitaire, ¼ des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

* Baromètre DJEPVA, 2021

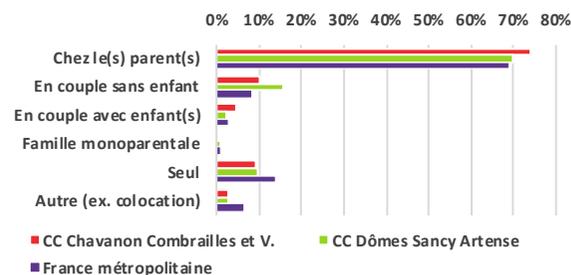
Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
18-24 ans	691	646	547	-21%
25-29 ans	625	505	485	-22%
TOTAL	1 315	1 152	1 032	-22%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 691 à 547 soit une évolution de -21%.

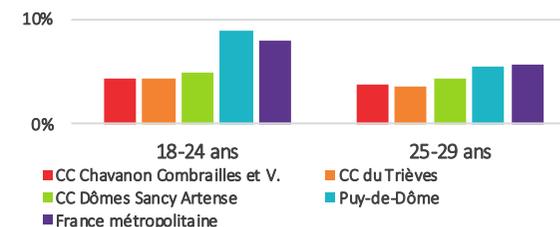
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 9% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 9% pour la CC Dômes Sancy Artense.

Part des 18-29 ans au sein de la population

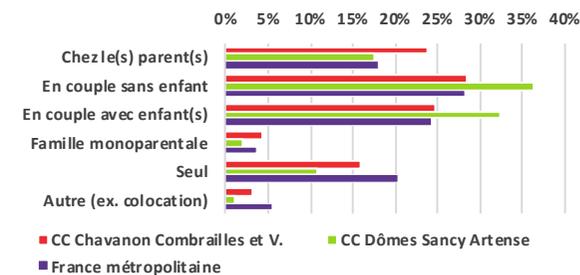


Part des 18-24 ans dans la pop : 8%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 3,8% pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 5,8% pour la France

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 16% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 11% pour la CC Dômes Sancy Artense.

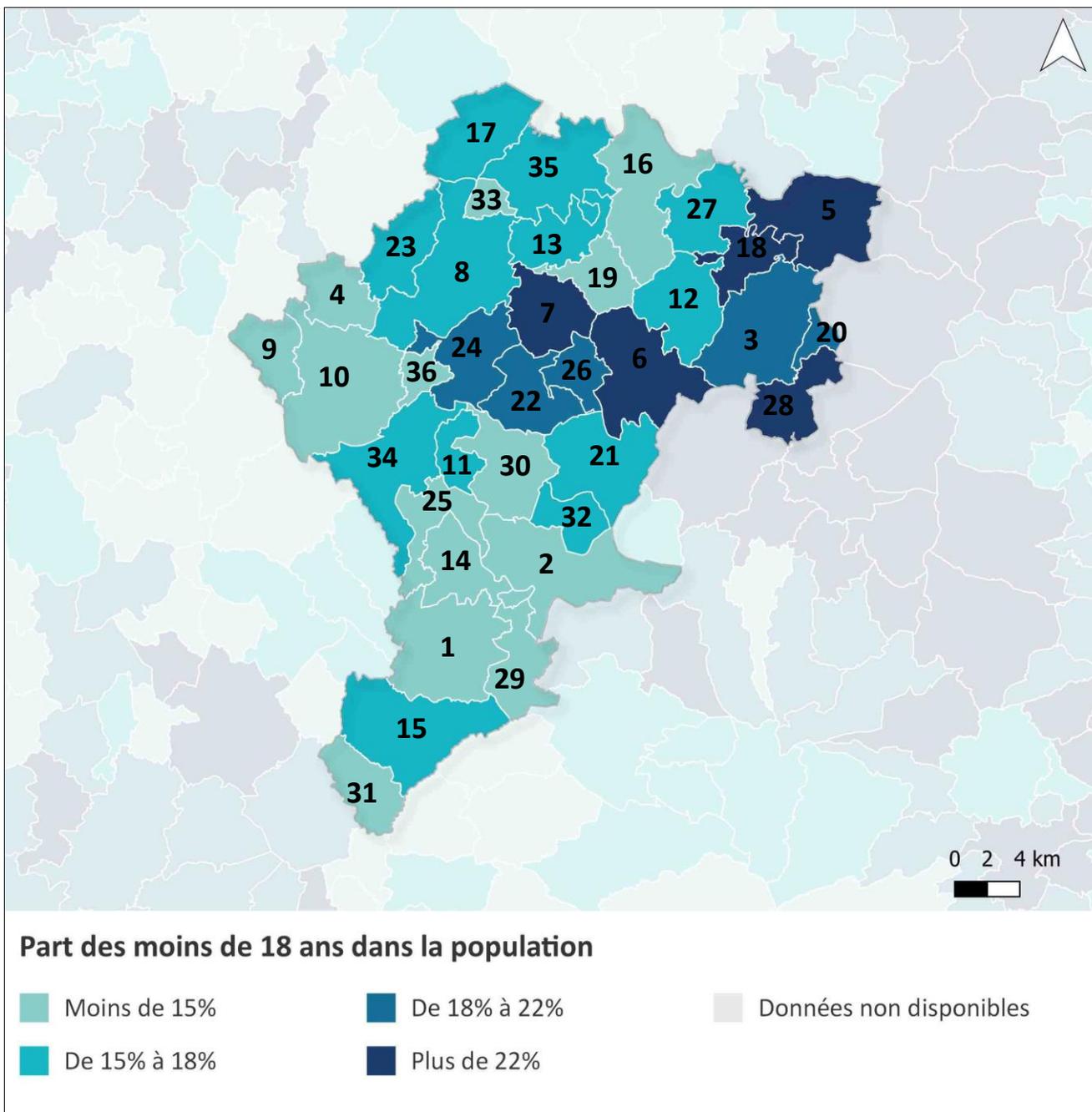


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des moins de 18 ans dans la population ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26: Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019



3.3 LES JEUNES FACE À L'EMPLOI



Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

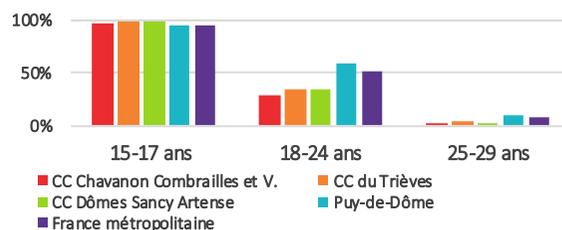
LES JEUNES ET LES TEMPS PARTIELS



39% des jeunes de 18-29 ans cherchent avant tout un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans leur travail*. Certains optent pour des temps partiels pour aller dans ce sens !

* Sondage OpinionWay 2017

Scolarisation des 15-29 ans



Nb d'élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (15-64 ans) : 483

Source : INSEE 2019

En 2019, 29% des 18-24 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 59% pour le Puy-de-Dôme.

Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

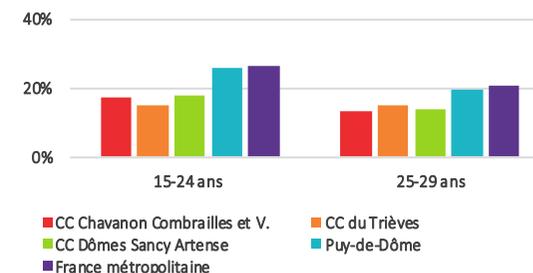


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 165

Source : INSEE 2019

En 2019, 55% des 20-24 ans salariés de l'EPCI occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique), contre 52% pour la France

Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. enregistrait un taux de chômage de 17% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 18% pour la CC

Les 20-24 ans salariés à temps partiel



Nb de 20-24 ans à temps partiel : 45

Source : INSEE 2019

En 2019, 15% des 20-24 ans salariés de l'EPCI travaillaient à temps partiel, contre 29% pour la CC Dômes Sancy Artense.



4. **FAMILLES**

Familles et ménages

SYNTHÈSE - FAMILLES ET PARENTALITÉ

Ce que disent les chiffres

- Une Communauté de Communes avec une **part importante de couples sans enfant** (31% des ménages contre 26 % en France), potentiellement des couples seniors dont les enfants ne sont plus à charge. Un élément confirmé par le fait que 60% des familles sont sans enfant de moins de 25 ans à charge sur le territoire
- De fait, une part plus limitée qu'ailleurs de couples avec enfants parmi les ménages : 22% des ménages dans la CCCC CV contre 26% dans la CC du Trièves et 27% dans la CC Dômes Sancy Artense
 - Également, un **nombre d'enfants par famille peu élevé** : 87 % de familles avec enfants ont 1 ou 2 enfant(s)
 - Un **nombre de couples avec enfants en baisse**, de façon plus marquée qu'à l'échelle nationale : -11% entre 2009 et 2019 contre -2 % en France
- Une **part de familles monoparentales légèrement plus faible qu'ailleurs** : 12% dans la CCCC CV contre 16 % en France
 - La part des familles monoparentales beaucoup plus stable qu'ailleurs : +2% de familles monoparentales dans la CCCC CV entre 2009 et 2019 contre +63% dans la CC Dômes Sancy Artois et +23 dans le Puy-de-Dôme
 - Des familles monoparentales légèrement plus représentées à l'ouest du territoire mais des données à relativiser sur certaines communes où la population est limitée

Ce que disent les acteurs

- Des **actions dans le domaine de la parentalité** menée par la Communauté de Communes, notamment à travers l'ouverture du relai petite enfance aux parents mais une mobilisation complexe des familles depuis la crise sanitaire
 - Un questionnaire sur la **lisibilité** et la compréhension de l'offre par les familles et les professionnels du territoire qui pourraient en être un relai
 - Pour certaines familles, la crainte d'être « jugées » dans leurs pratiques, limitant leur participation à ce type d'offre
 - Un enjeu autour de la **mobilité** avec, malgré des animations proposées dans tous les pôles, un coût que peut représenter le transport vers ces animations freinant la participation de certaines familles
- Dans une dimension sociale, une augmentation des **Informations Préoccupantes** ces dernières années sur le territoire (entre 25 et 30 IP chaque année) et des situations de plus en plus précaires, notamment avec des orientations sur la justice, souvent en lien avec des violences intrafamiliales



Les enjeux identifiés

- Poursuivre le travail amorcé pour l'accompagnement à la parentalité et réfléchir aux évolutions possibles, notamment en lien avec les résultats de l'enquête à la population
- Réfléchir aux moyens d'accompagner au mieux les parents d'enfants plus âgés (adolescents notamment)



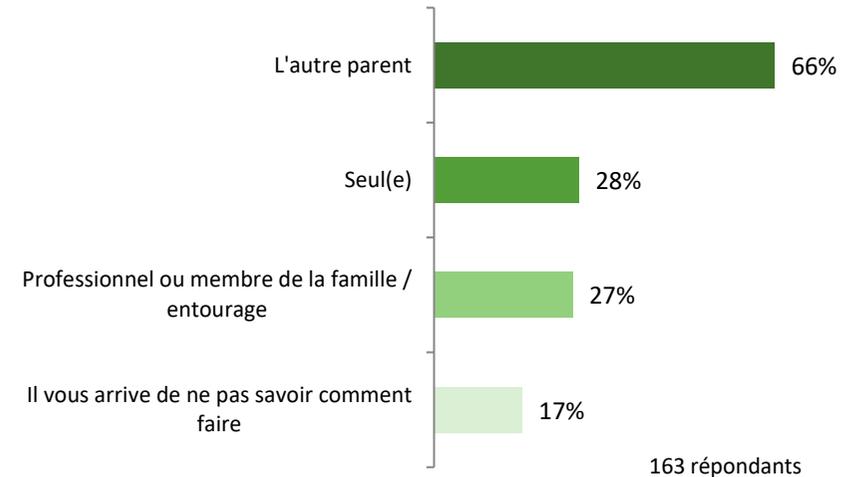
SYNTHÈSE - FAMILLES ET PARENTALITÉ

Ce que disent les habitants

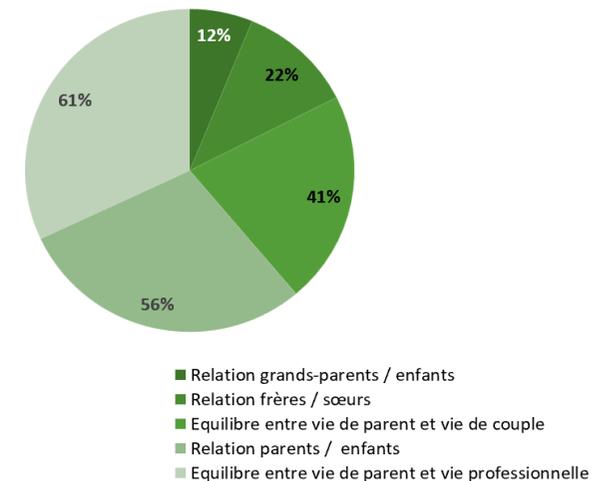
180 répondants indiquant avoir des enfants à leur domicile

- L'autre parent est le premier interlocuteur vers lequel s'orientent les personnes si elles rencontrent des difficultés dans leur rôle de parent : pour 66% des répondants ayant des enfants, soit 108 personnes, il s'agit de l'interlocuteur privilégié
 - 28% des répondants privilégient la gestion des difficultés en autonomie
 - 33% des répondants indiquent ne pas se sentir entouré dans leur rôle de parent le plus souvent
 - 17% des répondants ne savent pas comment faire. Un axe à travailler avec des dispositifs de médiation familiale ?
- Concernant les relations familiales, 61% des parents sont **préoccupés par l'équilibre entre vie de parent et vie professionnelle** (93 personnes)
 - **Les relations parents/enfants et l'équilibre entre vie de parent et vie de couple** sont également des préoccupations pour les parents répondants (respectivement 56% et 41% des parents répondants)
- Concernant l'autorité parentale, 86% des parents sont **préoccupés par le cadre et les limites à poser** (112 personnes)
 - **Les droits et devoirs de l'enfant** sont également des préoccupations pour les parents répondants (31% soit 40 personnes)
- Concernant la scolarité, 85% des parents dont les enfants vivent à domicile sont **préoccupés par les méthodes, les programmes l'apprentissage et l'orientation de leurs enfants** (125 personnes)
- Concernant l'hygiène et la santé, 52% sont **préoccupés par l'alimentation de leurs enfants** (72 personnes)
 - **Le sommeil, les addictions et les troubles du comportement** sont également des préoccupations pour les parents répondants

Personnes/structure vers laquelle s'orientent les parents en cas de difficultés avec leur(s) enfant(s)



Les préoccupations des parents répondants concernant les relations





SYNTHÈSE - FAMILLES ET PARENTALITÉ

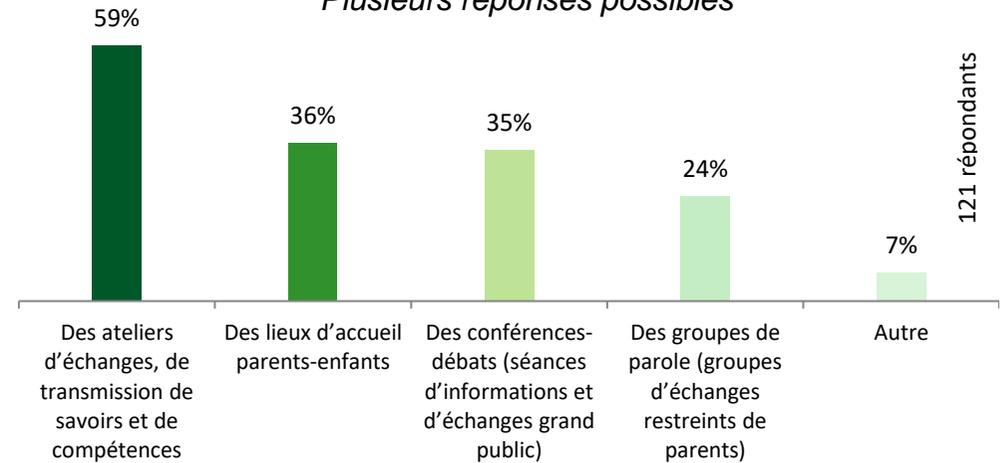
Ce que disent les habitants

180 répondants indiquant avoir des enfants à leur domicile

- Un intérêt des parents pour des **actions de soutien à la parentalité**
 - Une majorité de répondants intéressés par des ateliers d'échanges de savoirs et de transmission de compétence (59%) dont principalement des parents d'enfants âgés de 3 à 11 ans mais aussi des parents d'adolescents et de jeunes adultes
 - Une part importante de répondants intéressés par des lieux d'accueil parents-enfants (36%) dont une majorité de parents d'enfants de moins de 3 ans
 - Une part importante de répondants intéressés par des conférences-débats (35%) ou groupes de parole (24%) dont une majorité de parents d'adolescents et de jeunes adultes

Les réponses adaptées aux préoccupations des parents répondants

Plusieurs réponses possibles



FAMILLES ET MÉNAGES (1/2)



Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
De couples avec enfants ?
De familles monoparentales ?
Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?
Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

Famille (selon l'INSEE)

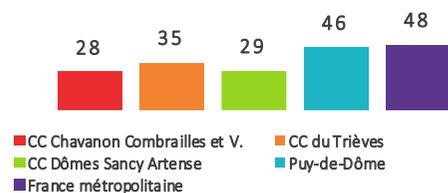
- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Famille sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

Cf. schéma du glossaire illustré en fin de document

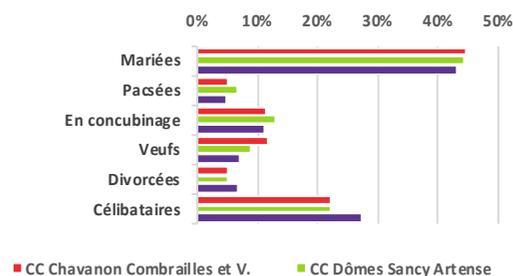
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF, 2020 et INSEE 2019

En 2020, la CC Chavanon Combrailles et V. comptabilisait 28 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 29 pour la CC Dômes Sancy

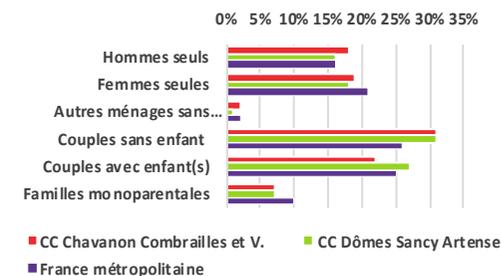
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 45% pour la CC Chavanon Combrailles et V., alors que 5% sont pacsées.

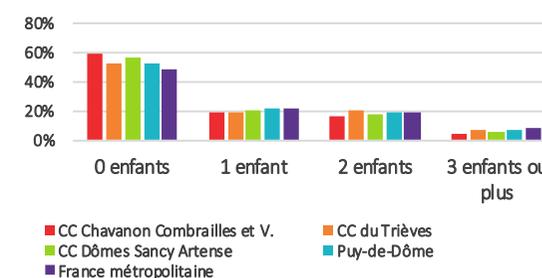
Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2019

En 2019, les hommes seuls représentaient 18% du total des ménages de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 5% des familles de l'EPCI avaient 3 enfants ou plus, contre 6% pour la CC Dômes Sancy Artense.

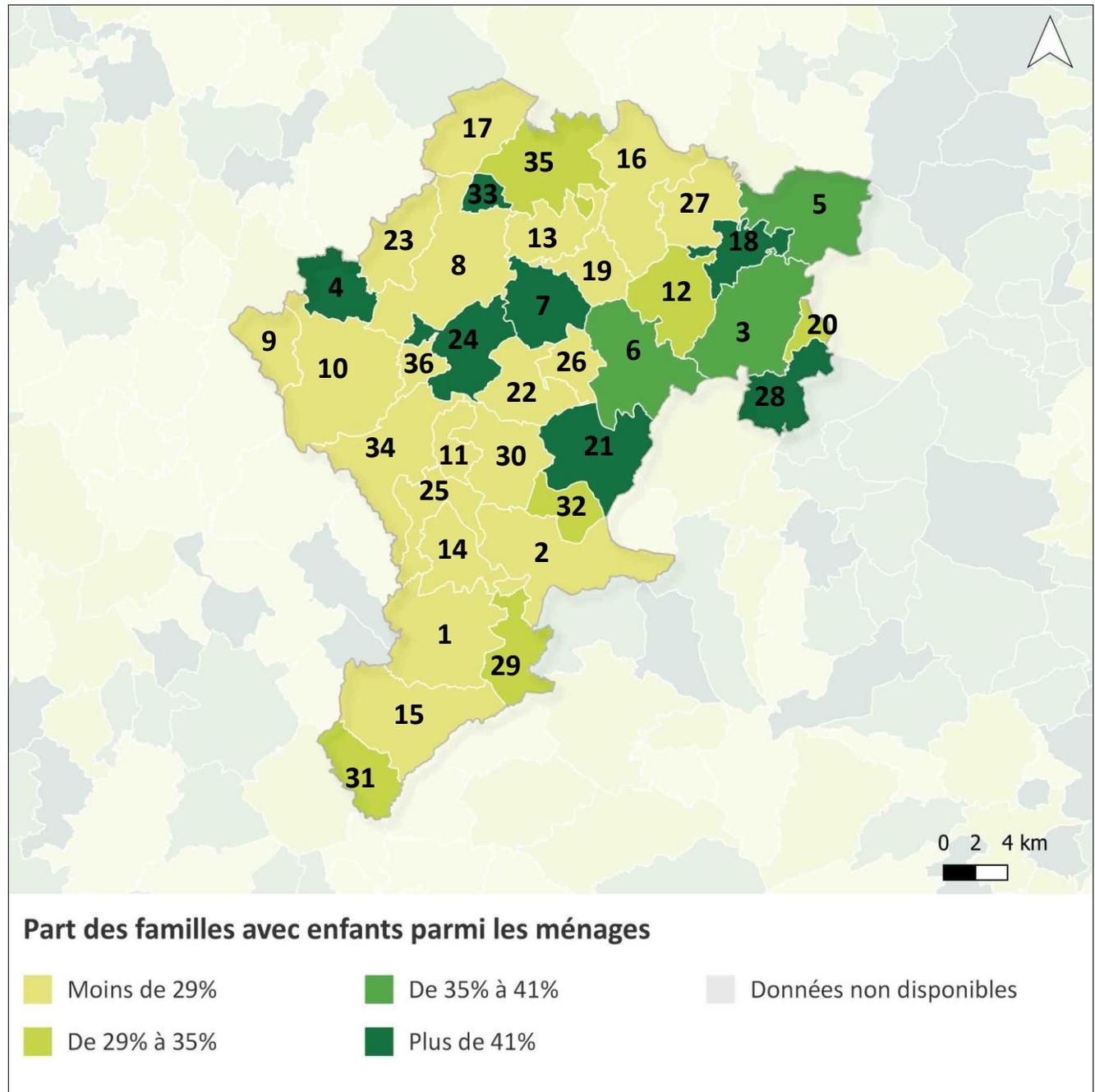


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des familles
avec des enfants à charge ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019



FAMILLES ET MÉNAGES (2/2)



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?

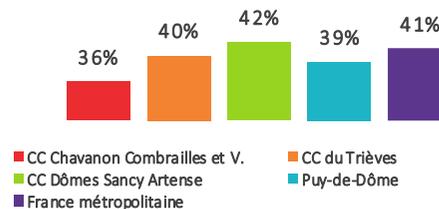
LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

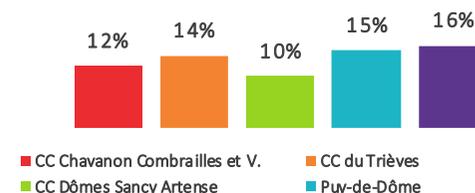
Les couples avec enfants à charge - Démographie



Source : INSEE 2019

En 2019, les couples avec enfants représentaient 36% des familles de l'EPCI, contre 41% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales avec enfant à charge - Démographie



Source : INSEE 2019

Nb de femmes monoparentales : 346

Nb d'hommes monoparentaux : 115

En 2019, les familles monoparentales représentaient 12% des familles de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

Les couples avec enfants à charge - Évolution

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Chavanon Combrailles et V.	1498	1455	1336	-11%
CC du Trièves	1149	1268	1179	+3%
CC Dômes Sancy Artense	1567	1518	1539	-2%
Puy-de-Dôme	71739	70712	71049	-1%
France métropolitaine	7502646	7449539	7369340	-2%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les couples avec enfants de l'EPCI sont passés de 1 498 à 1 336, ce qui correspond à une évolution de -11%.

Les familles monoparentales avec enfant à charge - Évolution

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Chavanon Combrailles et V.	453	474	462	+2%
CC du Trièves	294	310	409	+39%
CC Dômes Sancy Artense	237	297	385	+63%
Puy-de-Dôme	21474	23431	26447	+23%
France métropolitaine	2303503	2534339	2849745	+24%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les familles monoparentales de l'EPCI sont passées de 453 à 462, ce qui correspond à une évolution de +2%.

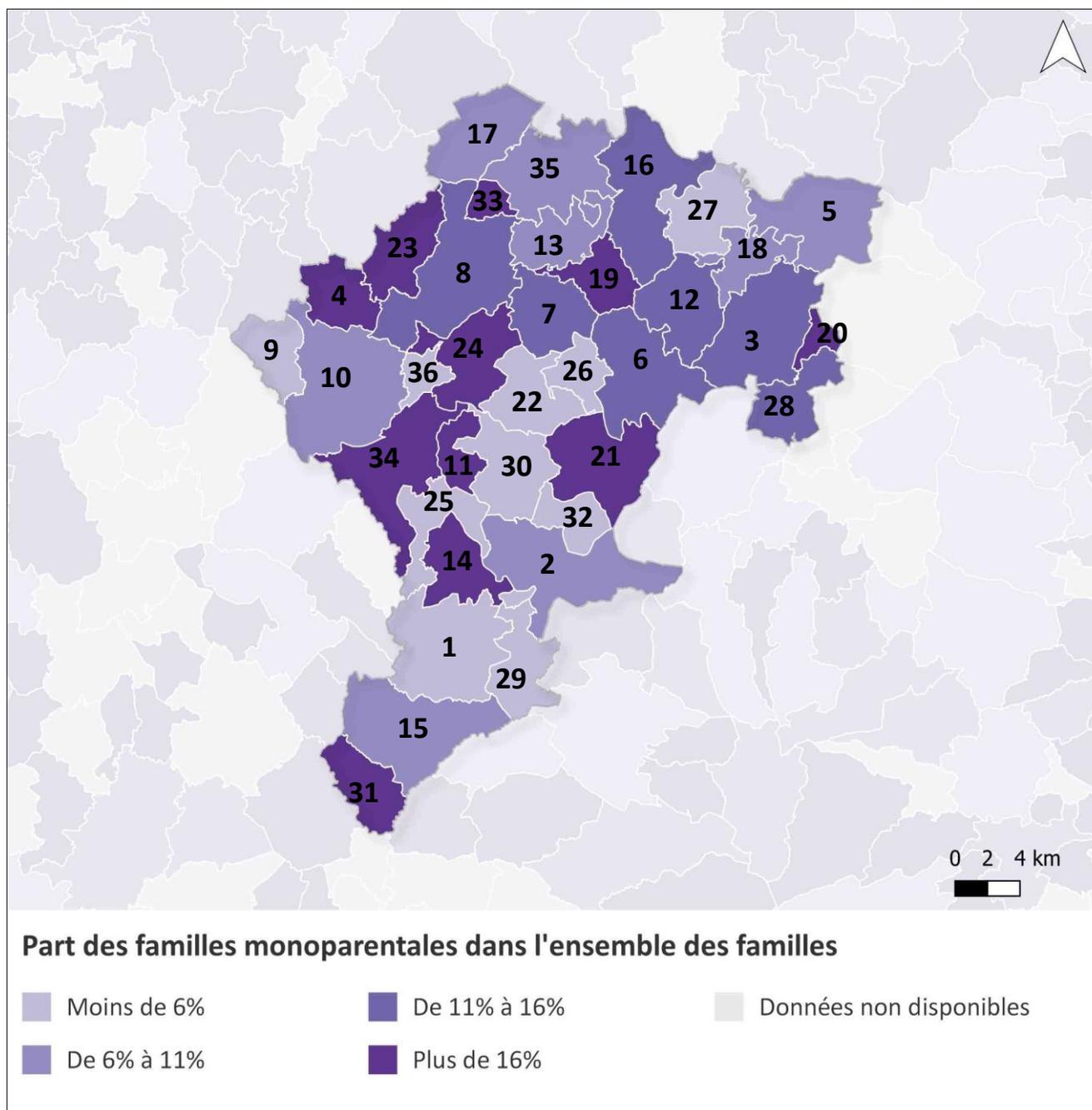


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019





5. SÉNIORS

5.1 Démographie

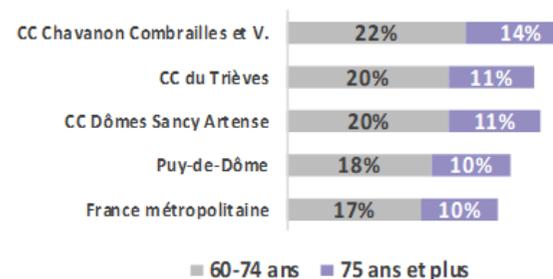
5.2 Fragilité et isolement

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les chiffres

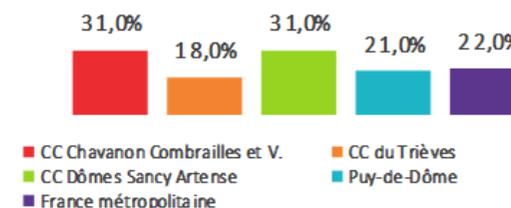
- Une **part de seniors élevée** : **36%** dans la CCCV contre 27 % en France. Même si la part de seniors est également élevée dans les EPCI de comparaison, elle demeure plus limitée que dans la CCCC en s'élevant à 30% de la population pour la CC du Trièves et la CC Dômes Sancy Artense
 - Un nombre important de seniors de plus de 90 ans : 243 personnes en 2019
- A noter toutefois, la part **de seniors les plus âgés en diminution** : -8% de 75 ans et plus entre 2009 et 2019, mais représentant toujours 14% de la population communautaire
 - Des **seniors de 75 ans et plus plus présents dans le sud et à l'ouest du territoire** (cf. carte p. 40), impliquant des enjeux liés au grand âge (isolement, adaptation du logement, accès à des structures d'hébergement spécialisé ou offre de maintien à domicile, accès aux soins...)
- Comme ailleurs, un **potentiel isolement des seniors** : 42 % des 80 ans et plus vivant seuls, soit 500 personnes, avec une tendance à l'augmentation importante, bien que moins rapide qu'ailleurs avec une hausse de 11% entre 2009 et 2019 dans la CCCC contre +20% dans le Puy-de-Dôme et +22% en France Métropolitaine
- **Des seniors potentiellement plus précaires** qu'ailleurs au vu d'une part plus importante de seniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (= vivant avec moins de 11 306 €/an pour une personne seule et 17 343 €/an pour un couple) : 31% des seniors exonérés dans la CCCC, représentant 1009 bénéficiaires en 2021
- Un questionnement sur l'accès aux soins des seniors avec 8,8% des personnes de plus de 55 ans sans médecin traitant, une part plus faible que la moyenne départementale mais plus élevée que le reste de la population sur le territoire de la CCCC

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG



Nb de bénéficiaires exonérés : 1 009

Source : Observatoire des fragilités, 2021

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les acteurs (1/2)

- Un **service d'aide à domicile intercommunal** porté par le CIAS permettant le maintien à domicile d'une part importante de seniors du territoire (375 bénéficiaires mensuels en moyenne en 2022)
 - Des **difficultés de recrutement** des aides à domicile sur le territoire et de fidélisation, avec la présence de professionnelles vieillissantes ne pouvant prendre en charge certaines situations impliquant un engagement physique lourd . Un impact sur la qualité de service avec la nécessité de réduire le nombre d'heures réalisées pour s'adapter à la présence d'un personnel réduit
 - Une diminution également constatée du nombre d'heures d'aide à domicile réalisée mais pas du nombre de personnes en lien avec la **réforme de l'APA** et la présence d'un **public aux revenus limités** ne pouvant financer le complément pour une prise en charge plus importante « *Souvent, les personnes en perte d'autonomie attendent de bénéficier de l'APA pour s'orienter vers de l'aide à domicile, ce qui ne permet pas d'anticipation et de la prévention et une prise en charge de situations souvent complexes (retard d'entrée dans le dispositif par rapport à 5-10 ans) »**
 - Une **hausse des personnes isolées sans familles**, s'appuyant de plus en plus sur les services publics « *Historiquement il y avait un entourage familial assez fort, quand c'est encore le cas cela se passe plutôt bien mais c'est difficile quand il n'y a pas de famille à proximité »**
 - Des difficultés également identifiées dans le **soin infirmier à domicile** avec un SSIAD au nombre de places limité, avec une liste d'attente importante, et des cabinets infirmiers aux pratiques différentes
 - D'importantes problématiques pour les retours d'hôpital, sans structures de transition
- Pour faciliter le maintien à domicile d'autres services proposés mais qui questionnent
 - Un **service de portage de repas à domicile** existant mais un manque de flexibilité de l'offre constaté (notamment concernant les annulations)
 - Des **services de téléassistance** gérés directement par les communes et donc l'absence de suivi global par la Communauté de Communes et le CIAS
- De nombreux **logements non adaptés au vieillissement** mais des propriétaires aux moyens souvent limités ne pouvant réaliser les aménagements nécessaires
 - A noter, des Interventions du Mobili'Dôme sur le territoire afin de présenter des possibilités d'aménagement du logement plus ou moins avancées
- **Quatre EHPAD** sur le territoire dont trois gérés directement par les communes. Un rayonnement au-delà de la commune d'implantation avec l'accueil d'habitants des communes voisines et une réflexion à mener sur la **logique de parcours** entre le domicile et l'EHPAD, dans un perspective intercommunale
 - Par ailleurs, des seniors souhaitant **rester à domicile** le plus longtemps possible et une réflexion menée sur l'offre à proposer entre le domicile et l'établissement spécialisé avec notamment la création de 12 logements à Messeix qui permettent également une prise en charge facilitée pour les aides à domicile avec une limitation des temps de trajet entre chaque intervention
 - S'agissant de l'entrée en EHPAD, une problématique également de **coût** sur un territoire avec une part importante de seniors aux revenus limités

**Éléments issus des entretiens réalisés avec les acteurs en septembre/octobre 2023*

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les acteurs (2/2)

- Différents acteurs intervenant, notamment dans le domaine de la prévention et une **coordination à renforcer**
 - La présence notamment de deux SSIAD et deux CLIC qui ne fonctionnent pas de la même manière
 - Des actions de prévention organisées par les différents acteurs du territoire mais pas toujours coordonnées « *Pour une zone rurale il y a beaucoup de choses mise en place mais pas toujours connues* »
- Des dispositifs innovants existant, notamment la **Plateforme des aidants**, portée par le SMAD des Combrailles, et l'**équipe spécialisée Alzheimer** proposant notamment des interventions au domicile et une formation des aides à domicile
 - Un des enjeux principaux étant l'acceptation du statut d'aidant pour demander un accompagnement, une situation souvent complexe retardant la prise en charge
- Pour l'accès aux droits, des problématiques dans la **réalisation des démarches numériques** et des espaces France Services ne pouvant pas toujours y répondre, notamment pour les personnes ne pouvant pas se déplacer
- Des **difficultés de mobilité**, notamment pour les personnes vivant dans les espaces les plus excentrés. La présence de taxis sur le territoire mais un coût élevé, ne permettant pas une accessibilité pour la majorité des seniors



Les enjeux identifiés

- Questionner la logique de parcours « domicile-EHPAD », notamment dans une dimension intercommunale, avec le CIAS comme pilote
- Identifier le public aidant et l'orienter vers les structures de répit adaptées
- Renforcer la coordination entre les acteurs du territoire, notamment dans le domaine de la prévention
- Poursuivre l'accompagnement à la réalisation des démarches administratives et réfléchir aux possibilités d'adaptation pour les seniors non mobiles
- Développer l'accompagnement à la mobilité pour les seniors en perte d'autonomie

**Éléments issus des entretiens réalisés avec les acteurs en septembre/octobre 2023*

SYNTHÈSE - SENIORS

Ce que disent les habitants

43 répondants ayant indiqué avoir plus de 70 ans

- **Des difficultés du quotidien avec l'usage de l'outil numérique** : sur 24 répondants seniors rencontrant des difficultés au quotidien, 54% déclarent des difficultés avec l'usage d'internet (soit 13 personnes)
 - **La mobilité pour les tâches de la vie quotidienne (courses, rdv médicaux)** est également une difficulté du quotidien des seniors : sur 24 répondants seniors, 50% déclarent rencontrer des difficultés pour se déplacer (soit 12 personnes)
- 55% des répondants seniors sont **préoccupés par leur santé** (22 personnes)
 - 45% des seniors sont **préoccupés par la perte d'autonomie** (18 personnes)
 - **Le bien vieillir, la vie sociale, le lien avec l'entourage** sont également des préoccupations pour les seniors répondants
 - Parmi les autres préoccupations, des seniors indiquant l'absence d'établissement Ephad aux prix accessibles : *« Pas de structure d'accueil style Ephad, mais à prix raisonnable, à prix équivalent à la retraite des agriculteurs et artisans »*
- 43% des répondants seniors indiquent être intéressés pour habiter au sein de logements dédiés au seniors sur le territoire aujourd'hui ou dans les années à venir

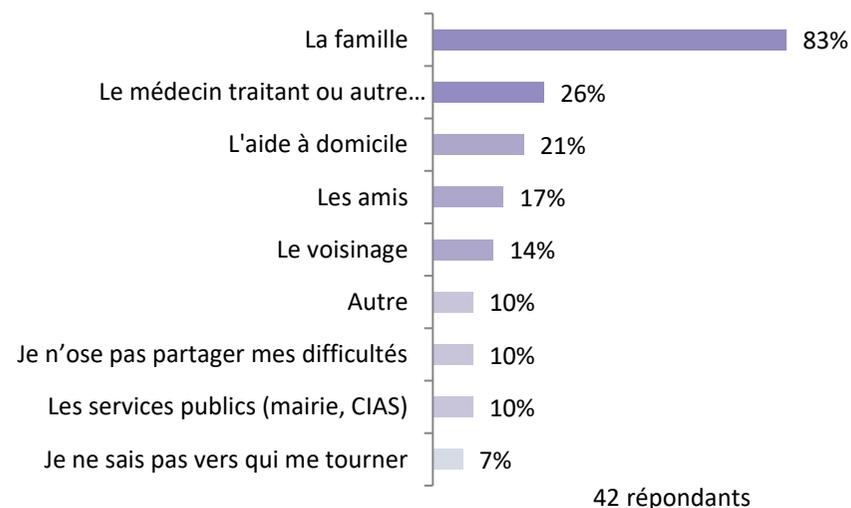
Les seniors et l'accès au droit

- **Près de la moitié des répondants de plus de 60 ans (49%)** estimant rencontrer des difficultés dans leurs démarches
 - Des difficultés expliquées notamment par : des problématiques de réalisation des démarches en ligne (22 personnes) et l'absence de contact avec un interlocuteur (13 personnes)

- **Une large majorité de répondants indiquant se tourner vers leur famille en cas de difficulté (83%)**. A lier avec une solidarité familiale importante sur le territoire
 - **Une part limitée des répondants seniors (10%)** indiquant se tourner vers les services publics (mairie, CIAS) en cas de difficultés
 - 10% déclarant ne pas oser partager leurs difficultés et 7% indiquant ne pas savoir vers qui se tourner

Interlocuteurs privilégiés des seniors en cas de difficultés

Plusieurs réponses possibles

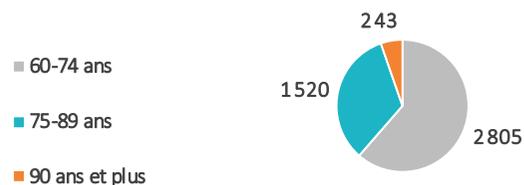


5.1 DÉMOGRAPHIE



Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

Les seniors par âge

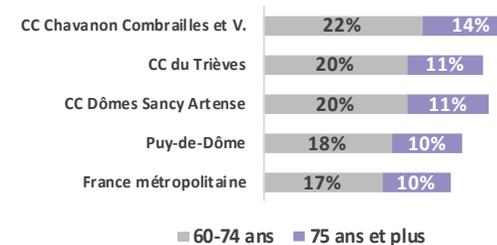


Nb de seniors total : 4 567

Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. accueillait 243 personnes de 90 ans ou plus.

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 14% pour la CC Chavanon Combrailles et V. contre 11% pour la CC Dômes

A PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIORS ?



Le terme « séniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

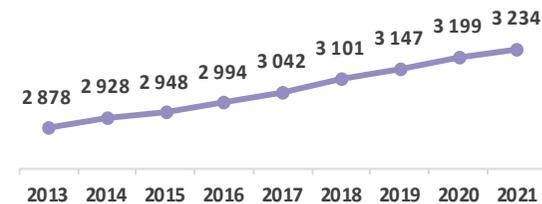
Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Chavanon Combrailles	1911	1840	1762	-8%
CC du Trièves	99	924	1076	+17%
CC Dômes Sancy Artense	1489	1499	1414	-5%
Puy-de-Dôme	59 685	64 320	66 347	+11%
France métropolitaine	5 515 244	5 959 103	6 171 845	+12%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 1 911 à 1 762, soit une évolution de -8%.

Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2013 à 2021



Source : Observatoire des fragilités, 2013-2021

En 2021, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 3 234, contre 2 878 en

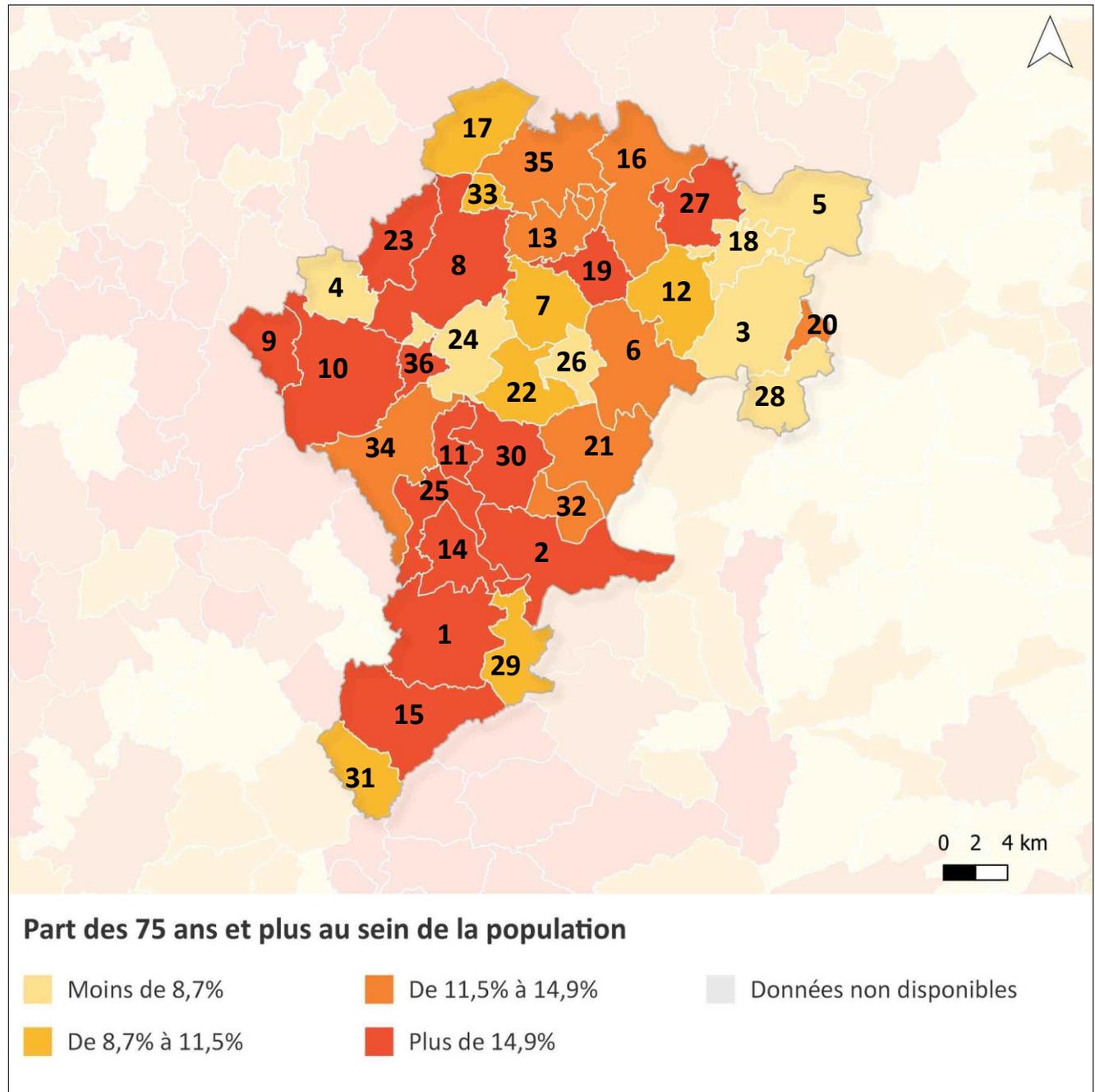


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des plus de 75 ans dans la population ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019



5.2 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT



Quelle proportion de séniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

LA RÉFORME DES SERVICES À DOMICILE

La réforme des services à domicile présentée dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022 pourrait avoir un impact sur l'organisation de l'aide à domicile sur les territoires.

Aujourd'hui, l'aide à domicile est répartie entre le SAAD (aide) et le SSIAD (soins). Avec la réforme, les deux services seront intégrés dans un service unique : le Service Autonomie à Domicile.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque son revenu est inférieur à 11 306 € par an (ou 17 343 € par an pour un couple).

Les revenus pris en compte sont les suivants : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine, de placement et sommes engagées ou redistribuées par les jeux.

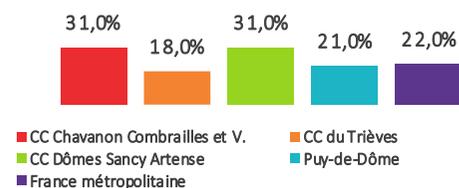
L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2009-19
CC Chavanon Combrailles et V.	500	42%	+11%
CC du Trièves	236	35%	+14%
CC Dômes Sancy Artense	394	42%	+22%
Puy-de-Dôme	18 521	43%	+20%
France métropolitaine	1 701 607	42%	+22%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +11% pour la CC Chavanon Combrailles et V..

Indicateur clé | Les séniors exonérés de la CSG

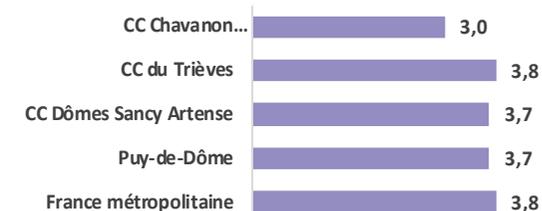


Nb de bénéficiaires exonérés : 1 009

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 31,0% des retraités du Régime général de l'EPCI étaient exonérés de la CSG, contre 22,0% pour la France métropolitaine.

Nombre d'aidants (55-64 ans) pour un aidé (85 ans et plus)



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 3,0 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 1 personne de 85 ans ou plus

Les bénéficiaires du régime Général de plus de 55 ans sans médecin traitant déclaré



Nb de bénéficiaires de + de 55 ans sans méd. traitant : 34

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 8,8% des plus de 55 ans du Régime général de l'EPCI n'avaient pas déclaré de médecin traitant.



6. LOGEMENT ET HABITAT

-
- 6.1 Typologie du parc de logements

 - 6.2 Ancienneté et modes d'occupation

 - 6.3 Confort, vétusté et équipement des logements

 - 6.4 Logements sociaux (si disponible)

SYNTHÈSE - LOGEMENT ET HABITAT

Ce que disent les chiffres

- Un nombre de logements connaissant une augmentation continue depuis une cinquantaine d'années : **+2194 logements depuis 1968**
- Un **taux de vacance très élevé et en augmentation** pouvant indiquer la présence de logements inadaptés aux besoins des ménages : **16,5% de logements vacants en 2019 contre 13,6% en 2009**
 - A noter : une augmentation des taux de vacances sur l'ensemble des territoires de comparaison, mais moins rapide que dans la CCCC
- Un **parc marqué par la présence de grands logements** avec 51% de 5 pièces ou plus contre 37% dans le département et 35 % en France, s'expliquant par la présence majoritaire de maisons
 - En contrepartie, une part limitée de petits logements (1/2/3 pièces = 20% du parc) qui pourraient correspondre aux besoins de certains publics : personnes seules, familles monoparentales...
- Un prix de vente et de location au m2 des maisons et appartements plus faible qu'ailleurs pouvant expliquer l'arrivée de populations aux revenus limités
- Des **indicateurs montrant la présence d'un parc avec un risque de vétusté élevé**
 - Un **parc relativement ancien** : 58% de résidences principales construites avant 1971 (soit avant la première réglementation énergétique)
 - 3,7% des résidences principales **sans douche ou baignoire** contre 3,2% dans le département
- Une large majorité de **propriétaires** parmi les habitants de la Communauté de Communes : 79% de propriétaires contre 61% dans le Puy-de-Dôme et 58% en France métropolitaine
 - Un faible rotation au sein du parc de logements parmi les propriétaires : 28 ans d'ancienneté moyenne d'emménagement au sein de la CCCC contre 20 ans en France
 - A noter, la part des résidences secondaires représentant 21% du parc de logement, un taux élevé bien que légèrement plus faible que dans la CC voisine Dômes Sancy Artense (24% des logements)

- Un **taux de logements sociaux de 4,1% dans l'EPCI**, malgré la présence d'un public aux revenus plus faibles qu'ailleurs
 - Un taux de vacance élevé (8,4%), et une année moyenne de construction en 1989 laissant supposer l'existence de logements vétustes dans le parc social
 - Un loyer moyen au m2 et des logements plus petits qu'ailleurs pouvant être attractifs pour un public précaire

Ce que disent les acteurs (1/2)

- Le logement, une des **priorités identifiées** sur le territoire, avec la présence de nombreux bâtiments anciens, vétustes et/ou vacants
 - Une opération programmée d'amélioration de l'habitat menée sur 2022-2023 afin de répondre aux enjeux de **revitalisation des centre-bourgs et de lutte contre la vacance**
 - Quatre communes membres du programme **Petites Villes de Demain** (Giat, Pontaumur, Pontgibaud et Bourg-Lastic) permettant de travailler, à leur échelle, mais également à celle de la Communauté de Communes, à des projets notamment dans le domaine de l'amélioration de l'habitat et de l'attractivité des centres bourgs
- Une **diminution des terrains constructibles** sur le territoire et donc un enjeu prioritaire de travailler sur l'existant, notamment à travers la rénovation, pour l'attractivité

SYNTHÈSE - LOGEMENT ET HABITAT

Ce que disent les acteurs

- Des enjeux importants identifiés dans le domaine de la **rénovation énergétique** des logements et pour accompagner les habitants, la présence d'un conseiller rénovation énergie (Renov'Actions 63) se déplaçant sur l'ensemble du territoire et fortement sollicité
 - Certaines demandes auprès des Espaces France Services pour l'accompagnement au montage de dossiers mais des structures non spécialisées sur ces thématiques
 - Entre 2020 et 2022, 320 bénéficiaires avaient bénéficié du dispositif Ma PrimRenov' (Source : diagnostic OPAH)
- L'existence d'une **permanence de l'ADIL** sur le territoire avec un accompagnement juridique
 - Une relative stabilité du nombre de demandes ces dernières années (entre 200 et 300 par an). En 2021, les consultations sur le territoire représentaient 2,9% des consultations du Département alors que la CC représente 1,9% des habitants
 - Une majorité de consultations menées par des propriétaires occupants (70%, en lien avec le caractère majoritaire de la CC)
 - Le premier motif de consultation étant l'amélioration de l'habitat (70%), suivi par les rapports locatifs (20%)
- La Communauté de Communes est **propriétaire de 20 logements à loyers modérés** permettant de répondre à la demande d'un public aux revenus limités et au départ des bailleurs sociaux « *Ils sont en bon état, dès qu'un se libère, il est reloué immédiatement* »*
 - Certaines communes disposant également d'un parc de logements propres
 - S'agissant des logements sociaux du territoire, l'absence de rénovation du parc entraînant un coût des charges très élevé et de fait une vacance importante
 - Un travail mené par la Communauté de Communes pour inciter les bailleurs à s'installer dans le territoire et répondre aux besoins d'une partie de la population
- Des demandes importantes au sein du **Service Logement** portant majoritairement sur la recherche de logements rénovés (sans charges trop élevées) et sur la zone proche de Clermont-Ferrand (Pontgibaud, Bromont...). Les personnes avec des moyens plus limités acceptant de s'éloigner mais une situation pouvant entraîner par la suite des difficultés de mobilité
- Sur l'**hébergement d'urgence**, une demande qui s'accroît et un travail mené pour la création de logements en milieu rural diffus pour permettre aux personnes d'être hébergées directement sur le territoire sans devoir aller à Clermont-Ferrand
 - 2 logements d'urgence portés par la Communauté de Communes aujourd'hui et destinés aux personnes victimes de violences conjugales. Un besoin identifié, permettant une prise en charge directement sur le territoire et un troisième en projet



Les enjeux identifiés

- Accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement, notamment énergétique
- Favoriser la mixité sociale à travers le développement d'un parc social dans les zones moins, voire pas dotées, en travaillant avec les bailleurs sociaux
- Poursuivre les actions menées dans le domaine du logement d'urgence

SYNTHÈSE - LOGEMENT ET HABITAT

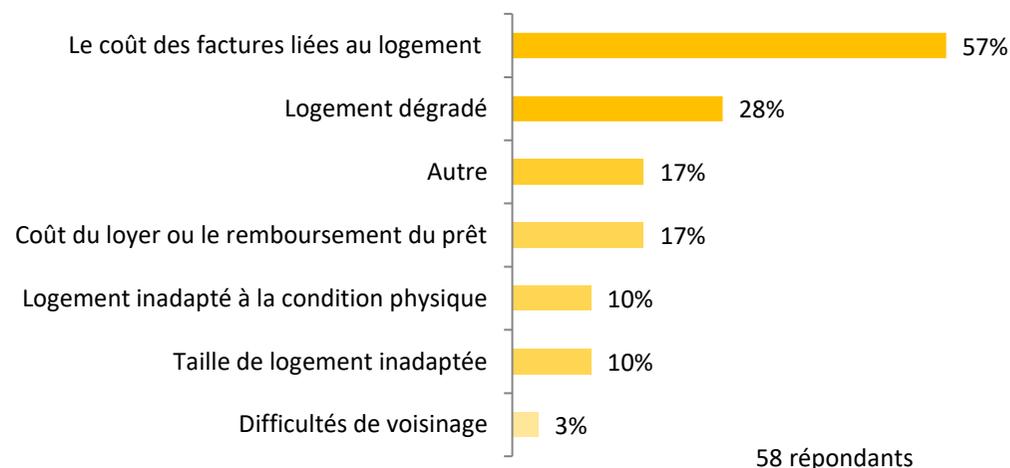


Ce que disent les habitants

- 18% des répondants à l'enquête indiquant rencontrer des **difficultés liées à leur logement**
 - Une répartition géographique des répondants proportionnelle au nombre de répondants à l'enquête par commune
- Concernant ces difficultés, plus de la moitié (57%) sont liées au **coût des factures**. En parallèle, la dégradation des logements est également indiquée comme une difficulté pour 28% des répondants
 - Les difficultés de voisinage et la taille inadaptée du logement, des éléments peu mentionnés comme difficultés principales
 - Parmi les réponses Autres, des problématiques d'**isolation, et d'insalubrité** sont mentionnées par certains répondants
- Pour faire face à ces difficultés, une part importante des répondants (42%) n'ayant pas de solution et **ne sachant pas vers qui s'orienter**, et une autre part élevée (34%) se tournant vers son entourage.
 - L'accompagnement des habitants face aux difficultés du logement, un axe de travail à poursuivre pour la Communauté de Communes ?
 - Parmi les réponses Autres, une majorité indiquant se débrouiller seul face aux difficultés

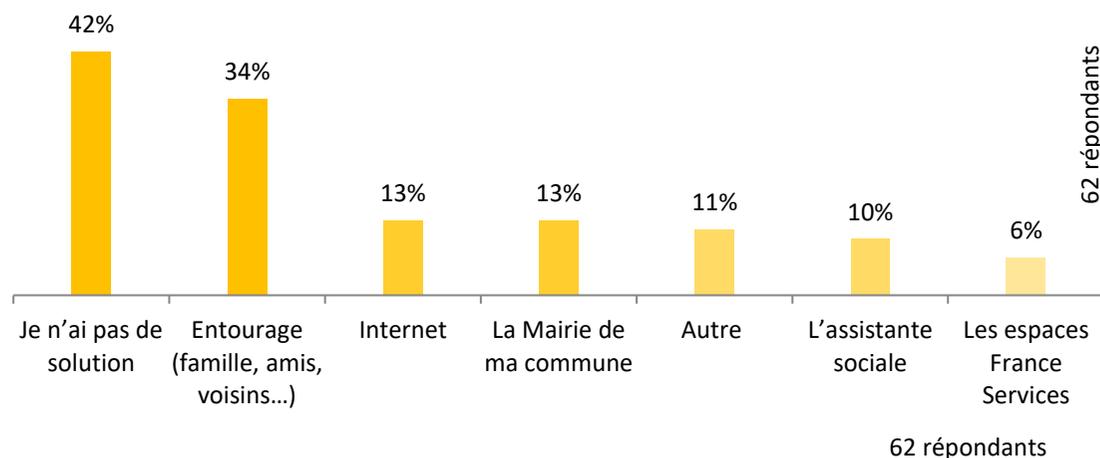
Nature des difficultés liées au logement

Plusieurs réponses possibles



Personne/Structure relai en cas de difficulté en lien avec le logement

Plusieurs réponses possibles



6.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

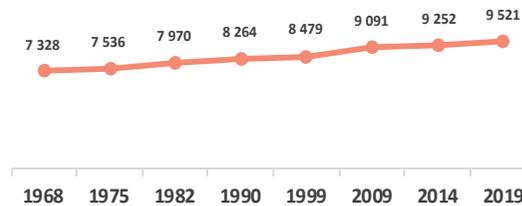


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

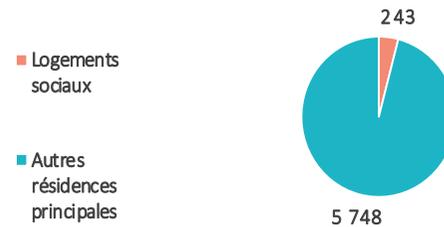
Évolution du nombre de logements de 1968 à 2019



Source : INSEE RGP 1968 - 2019

En 2019, le nombre de logements de l'EPCI était de 9 521.

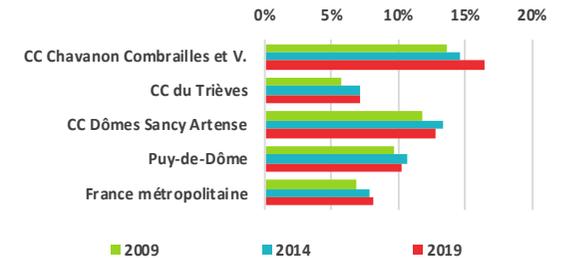
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 243, soit 4% des logements.

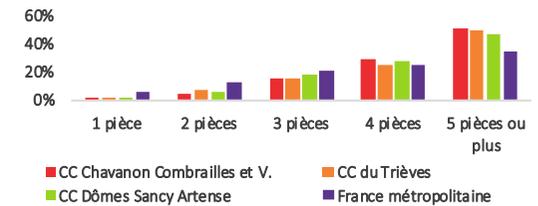
Taux de vacance*



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. avait un taux de vacance de 16,5% contre 12,8% pour la CC Dômes Sancy Artense.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 8 701 ; Total appartements : 774

Source : INSEE 2019

En 2019, 51% des logements de l'EPCI avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

6.2 ANCIENNETÉ ET MODES D'OCCUPATION



Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

LA DÉFINITION



Hébergé à titre gratuit : personne résidant, à titre gracieux, chez une personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

MÉTHODOLOGIE

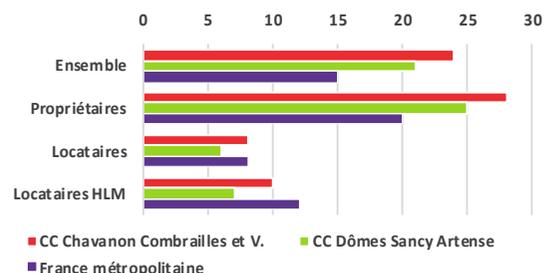


Les prédictions de loyers sont calculées à partir des estimations basées sur les données d'annonces parues sur leboncoin, Seloger et pap.fr en 2015-19.

Elles sont réalisées à différentes échelles géographiques :

- à l'échelle communale, pour les communes comptant des annonces de location en quantité suffisante pour établir une estimation
- à l'échelle intercommunale (EPCI)
- à l'échelle d'une maille géographique, c'est à dire une maille constituée d'une ou plusieurs communes dont les loyers sont homogènes. Ces mailles sont construites à partir de plusieurs variables qui caractérisent les logements et les locataires.

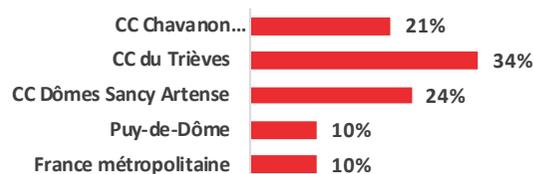
Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 24 ans, contre 21 pour la CC Dômes Sancy Artense.

La part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements

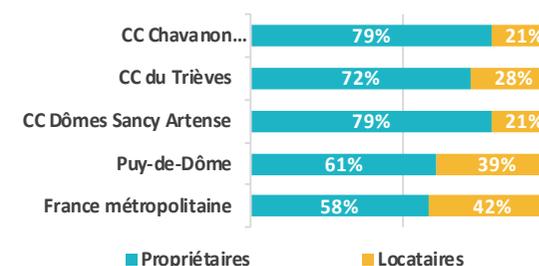


Nb de résidences secondaires : 1 957

Source : INSEE 2019

En 2019, 21% des logements de l'EPCI étaient des résidences secondaires, contre 10% pour la France métropolitaine.

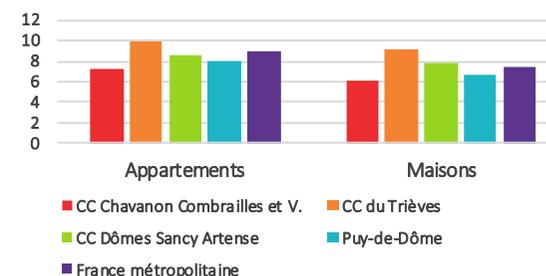
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2019

En 2019, 79% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 58% pour la France métropolitaine.

Prix de location au m² sur la période 2015-2019



Échelle de prédiction : 0 (appart.) - 0 (maisons)

Source : Estimations UMR 1041 CESAER (AgroSup Dijon-INRAE)

Sur la période 2015-2019, le loyer moyen au m² pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 7€ pour les appartements, contre 6€ pour les maisons.

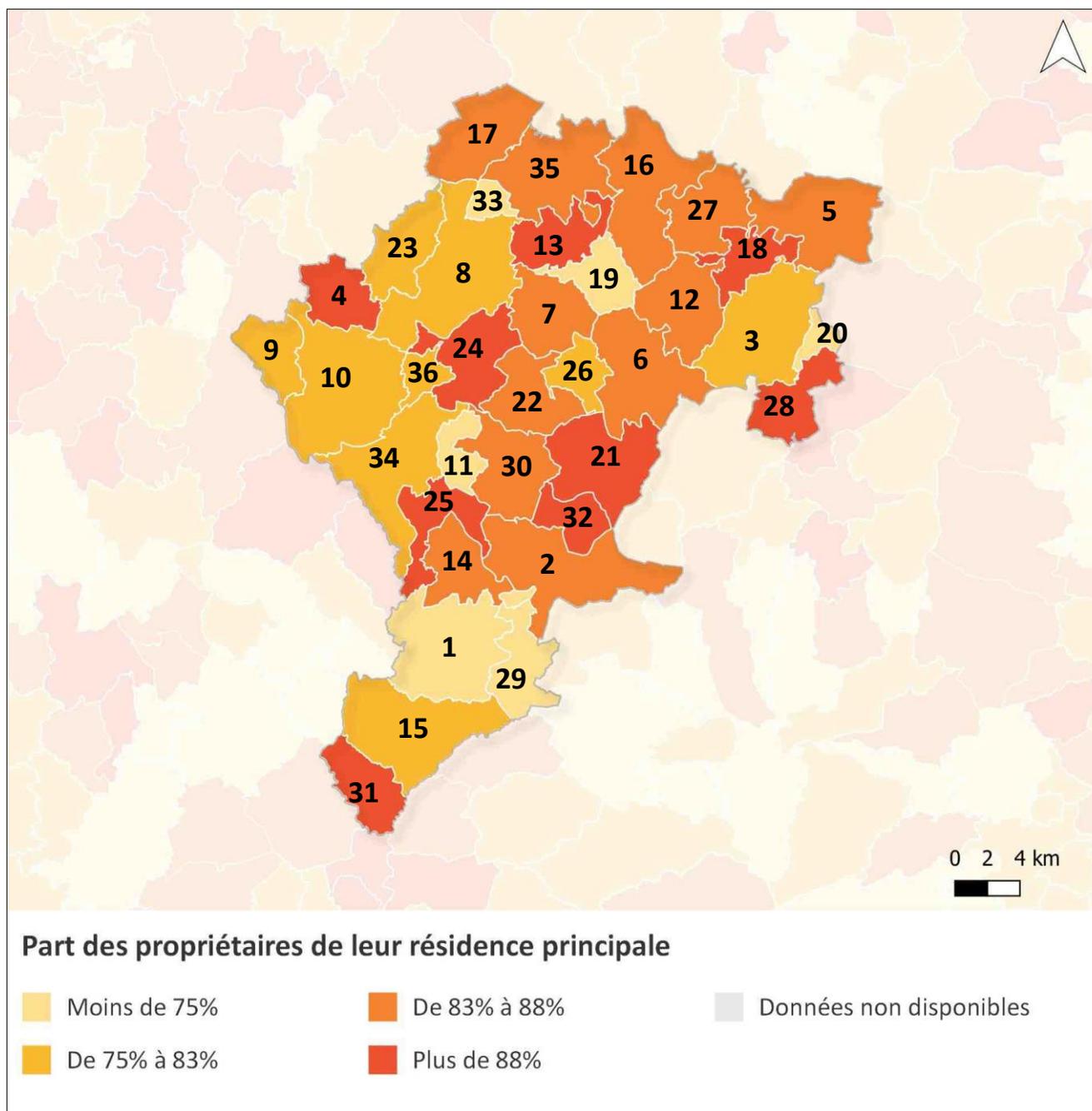


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019

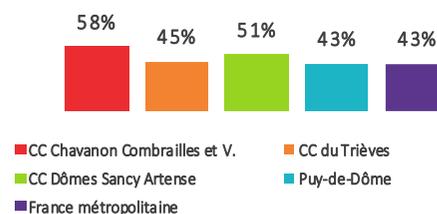


6.3 CONFORT, VÉTUSTÉ ET ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS



Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

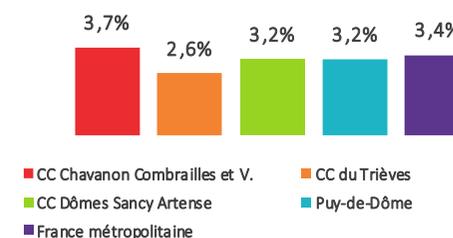
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2019

En 2019, 58% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

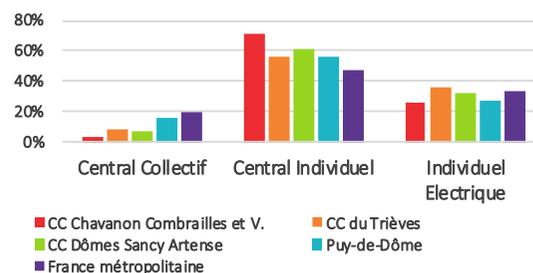
Résidences principales* ne disposant pas d'une douche ou d'une baignoire



Source : INSEE 2019

En 2019, 3,7% des résidences principales de l'EPCI n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche, contre 3,2% pour le Puy-de-Dôme.

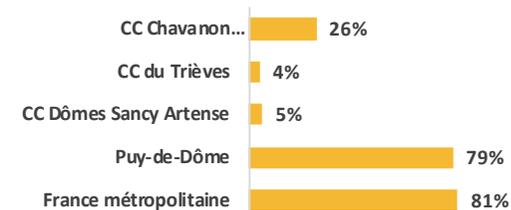
Mode de chauffage employé



Source : INSEE 2019

En 2019, 71% des résidences principales de l'EPCI étaient équipées en chauffage central individuel.

Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)* au 01/06/2022



Source : ARCEP, juin 2022

En janvier 2022, 26% des locaux de l'EPCI étaient raccordables à la fibre, contre 81% pour la France métropolitaine.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Risques de logements vétustes

- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche
- + Part élevée de chauffage électrique

6.4 LE LOGEMENT SOCIAL



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



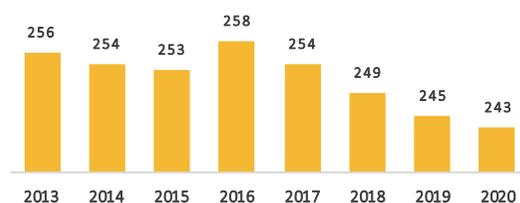
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. C'est une obligation qu'ont les bailleurs sociaux de transmettre des informations sur leur patrimoine annuellement au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

A noter que les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas prises en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit » doivent être exclus du répertoire.

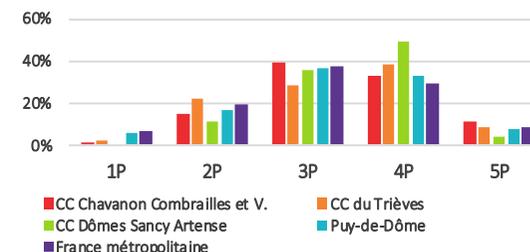
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux de l'EPCI était de 243, soit une évolution de -13 logements par rapport à 2013.

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, la CC Chavanon Combrailles et V. totalise 39% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 36% pour la CC Dômes Sancy Artense.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
CC Chavanon Combrailles et V.	4,1%	8,4%	1989	5,1 €	74%
CC du Trièves	5,5%	5,8%	1971	5,9 €	90%
CC Dômes Sancy Artense	1,3%	11,0%	1998	5,3 €	65%
Puy-de-Dôme	13,8%	2,9%	1992	5,4 €	45%
France métropolitaine	15,8%	2,8%	1991	5,5 €	56%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 4% pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 5% pour la CC du Trièves.



7. EMPLOI

7.1 Actifs et chômeurs

7.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

7.3 Typologie d'emplois

7.4 Déplacements des actifs occupés

7.5 Entreprises du territoire

7.6 Focus égalité hommes/femmes

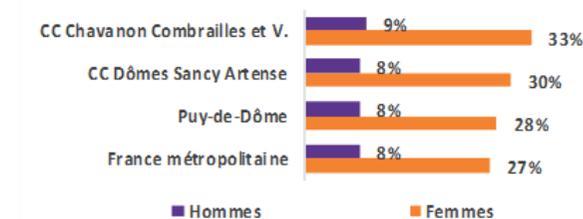
SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce que disent les chiffres

- Une **insertion socio-professionnelle qui paraît satisfaisante** :
 - Un taux d'activité des 15-64 ans élevé : 76% dans la CCCC CV contre 73% dans le département
 - Une diminution du taux de chômage des 15-24 ans entre 2009 (16%) et 2019 (12%)
 - Un taux de chômage limité (8% en moyenne et moins de 12,5% pour les communes au taux le plus élevé), à l'exception de Pontgibaud où le taux est plus marqué : 13,7% en 2019, malgré la proximité des bassins d'emploi
 - Une **tendance à la diminution du nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois** depuis août 2020, à l'image de la situation dans le département
 - A noter toutefois, une part importante d'actifs occupant des emplois peu stables : seulement 62% d'actifs en CDI (situation semblable dans les deux CC de comparaison) contre 73% dans le département et la France métropolitaine
- Parmi les emplois hors CDI ou fonction publique, une **part très élevée d'indépendants (49%)** potentiellement plus touchés par les impacts économiques de crises telle que celle de la Covid-19
- Une part importante d'emplois relevant des secteurs de l'agriculture (26%), du commerce/transports/services (26%) et de l'administration publique/enseignement (30%)
- La nécessité de disposer d'un moyen de locomotion pour s'insérer professionnellement sur le territoire
 - Un **territoire possédant moins d'emplois que d'actifs : 1,36 actifs résidant sur le territoire pour 1 emploi présent en 2019**
 - Une **forte utilisation de la voiture comme mode de transport des actifs occupés** (80% des actifs utilisent ce mode de transport, une situation semblable dans les EPCI de comparaison)
 - A noter toutefois, 11% des ménages non équipés de voiture et impliquant de potentielles difficultés d'insertion professionnelle
 - Les habitants des communes situées au nord-est du territoire travaillant davantage à l'extérieur de leur commune de résidence, une situation pouvant s'expliquer en partie par leur positionnement géographique proche de pôles d'activités (Clermont-Ferrand et sa couronne)

- Comme ailleurs, une **insertion socio-professionnelle des femmes plus complexe que celle des hommes** malgré un niveau de diplômes plus élevé (19% des femmes diplômées de l'enseignement supérieur contre 14% des hommes). Un taux d'activité de 75 % contre 78 % pour les hommes et des emplois à temps partiel plus présents (33% des femmes salariées dans la CC travaillant à temps partiel contre 9% des hommes)

Le travail à temps partiel*



Nb total de femmes à temps partiel : 636

Source : INSEE 2019

SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce que disent les acteurs

- Des **difficultés importantes de recrutement identifiées**, malgré un tissu économique dynamique « *Il y a de nombreuses entreprises, notamment dans le domaine de l'artisanat ou de la filière bois qui cherchent à embaucher mais n'y parviennent pas, par manque de candidats notamment* »*
 - Un marché de l'emploi local dynamique permettant de palier certains freins à l'insertion, notamment un niveau de formation des candidats parfois limité
- Malgré la présence d'une offre fournie sur le territoire, la **mobilité demeurant l'un des principaux frein à l'insertion professionnelle** « *Beaucoup de personnes précaires ont des vieilles voitures qui impliquent des coûts importants et des frais d'essence élevés* »
 - Pour les jeunes, certaines aides aux permis existantes mais pas toujours connues et des difficultés à acquérir un premier véhicule
- La **mauvaise identification des structures relais**, un frein également identifié par certains acteurs du territoire
- Une hausse constatée des bénéficiaires du RSA ces dernières années et des nouveaux profils souvent complexes, mêlant **difficultés d'insertion professionnelles et sociales**
- L'absence de chantier d'insertion et d'actions collectives dans le domaine de l'emploi sur le territoire, en raison de la complexité d'organisation liée à l'étendue de la Communauté de Communes, mais un travail avec certains acteurs locaux pour **faciliter l'insertion de personnes très éloignées de l'emploi**
- Une situation nationale s'observant également à l'échelle du territoire en lien avec l'évolution de la **conception du travail** et la crainte de l'engagement professionnel chez les jeunes « *Aujourd'hui, pour de nombreux jeunes, le CDI fait peur* »
- Des projets innovants afin de **dynamiser le tissu économique local** et faciliter l'entrepreneuriat : l'ouverture d'un espace de coworking à Giat et le développement de France Services Entreprises pour accompagner les entreprises et notamment leur création



Les enjeux identifiés

- Poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi
- Questionner les besoins des jeunes en matière d'insertion professionnelle et notamment en termes de mobilité

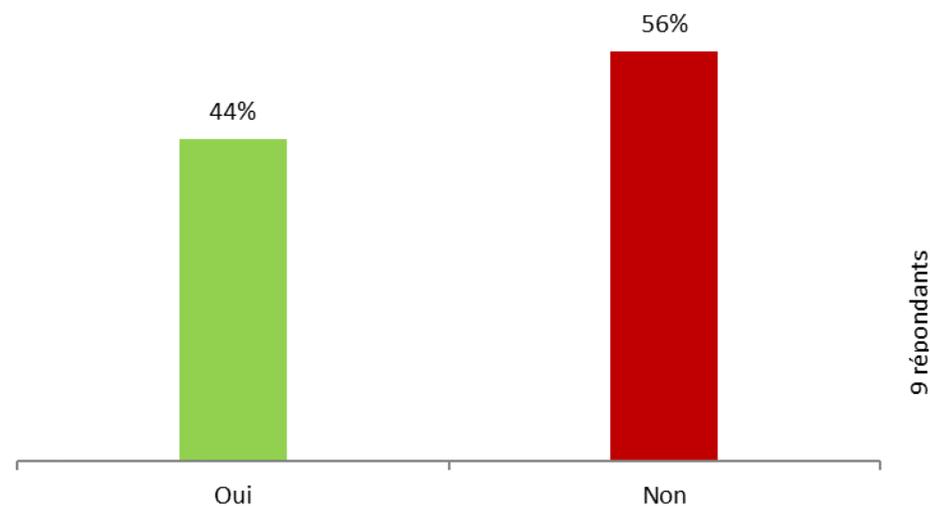
SYNTHÈSE – EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce que disent les habitants

13 répondants indiquant être actifs et en recherche d'emploi

- Parmi ces actifs en recherche d'emploi, 56 répondants indiquant ne pas être assez accompagnés dans leurs recherches. *Une réponse à nuancer car elle représente seulement 5 personnes*
- Pour les personnes estimant ne pas être suffisamment bien accompagnées, les besoins sont les suivants :
 - Aide au financement de formation
 - Besoin d'un réseau de proximité

Estimez-vous être suffisamment bien accompagné dans vos démarches de recherche d'emploi ?



7.1 ACTIFS ET CHÔMEURS



Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

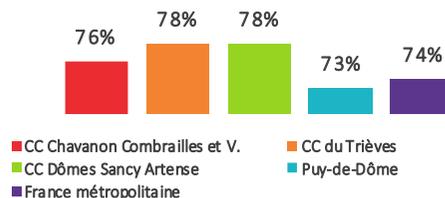
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans

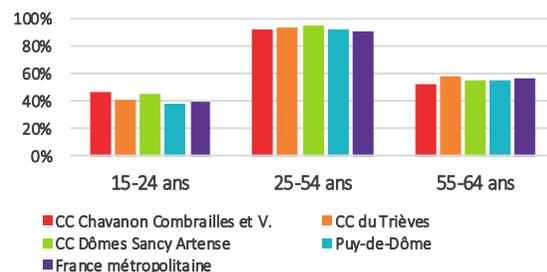


Nb d'actifs : 5 576

Source : INSEE 2019

En 2019, 76% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

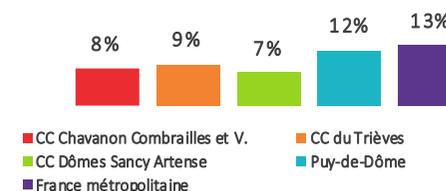
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, 47% des 15-24 ans de l'EPCI étaient actifs, alors que ce chiffre était de 53% pour les 55-64 ans.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

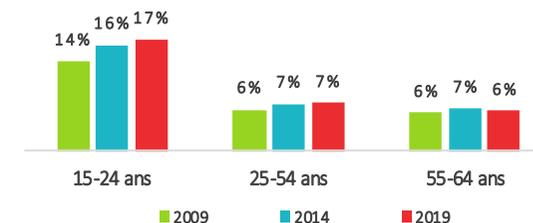


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 445

Source : INSEE 2019

En 2019, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 8% pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 13% pour la France métropolitaine.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2009-2019

En 2019, 17% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 14% en 2009.

7.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS



Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



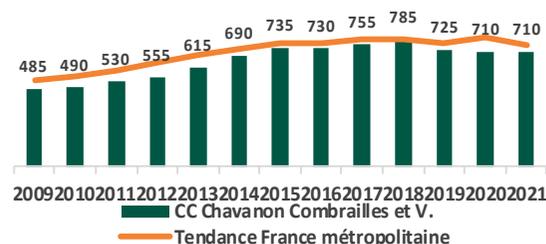
Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2018)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2021 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

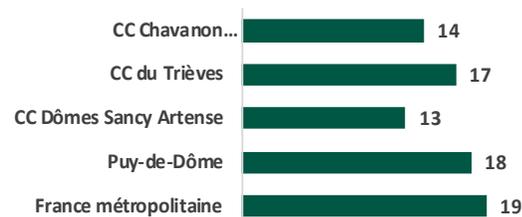
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2021

En 2021, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de l'EPCI était de 710.

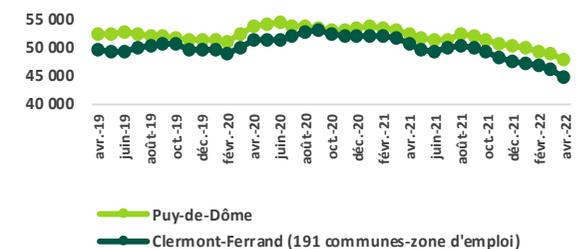
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2021

En 2021, il y avait pour la CC Chavanon Combrailles et V. 14 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 19 pour la France métropolitaine.

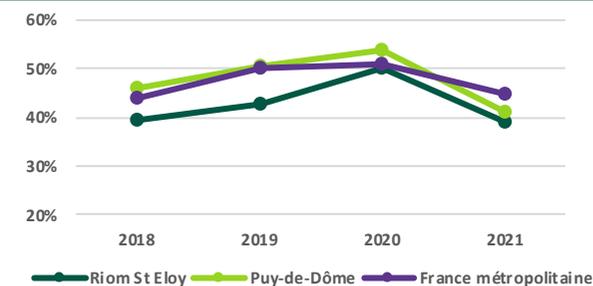
Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2020 – Série courte



Source : Pole emploi 2022

En avril 2022, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 34 840 à l'échelle de "Clermont-Ferrand (191 communes-zone d'emploi)".

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises du bassin d'emploi



Source : Pole emploi 2017-2021

En 2021, 39% des projets de recrutement ont été jugés difficiles dans le bassin d'emploi Riom St Eloy contre 45% pour la France métropolitaine.

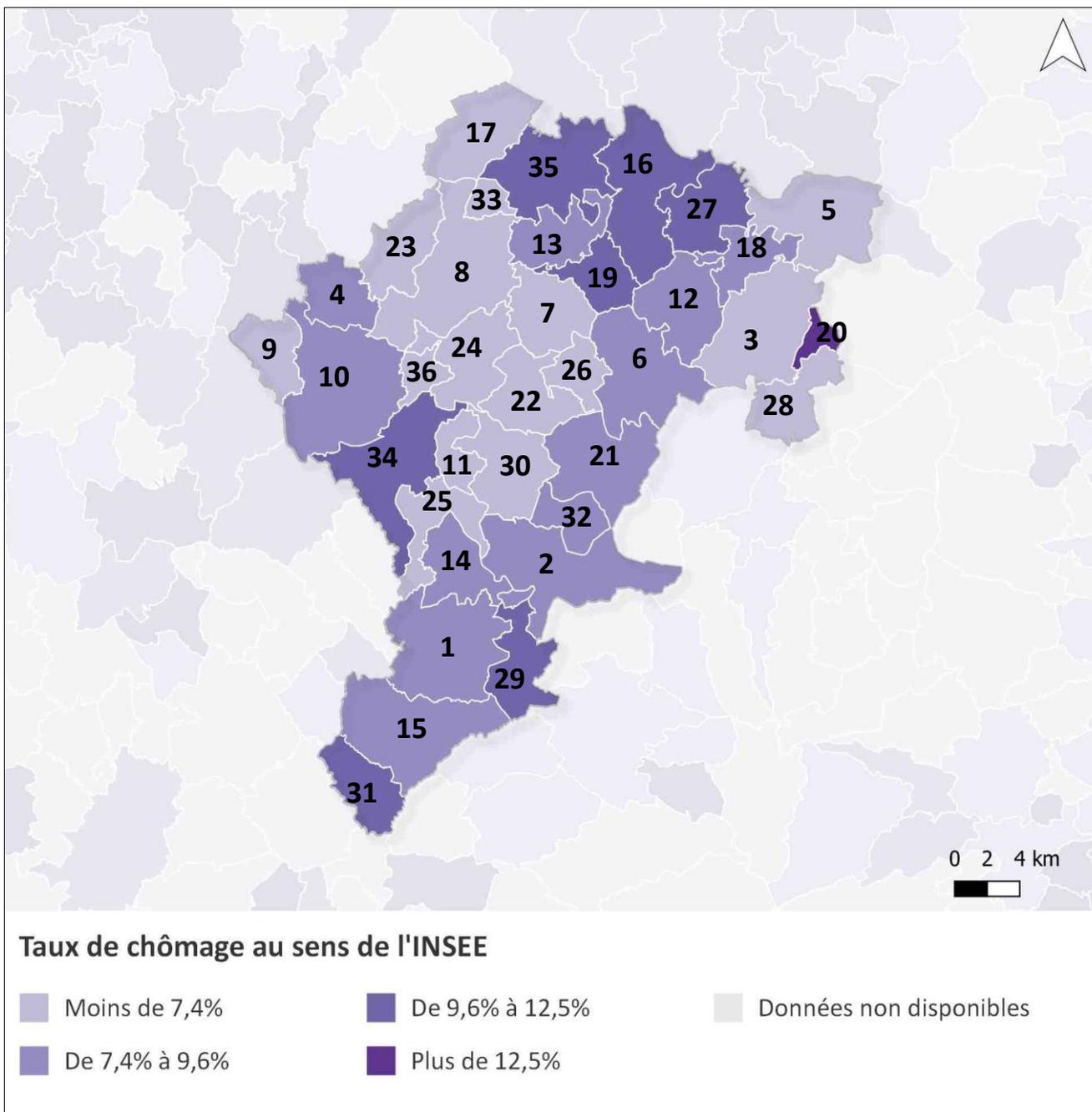


CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part de la population au chômage ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : INSEE 2019



7.3 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS



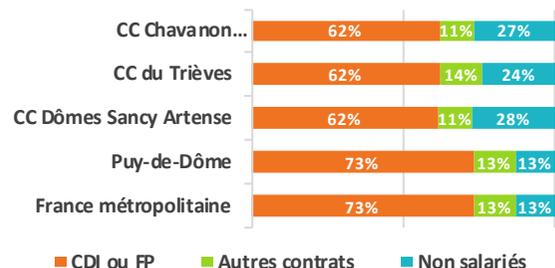
Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

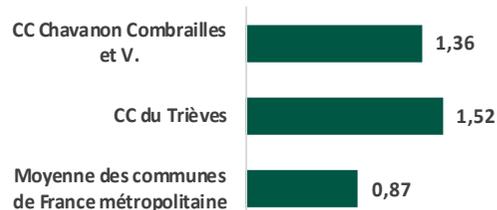
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2019

En 2019, 62% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

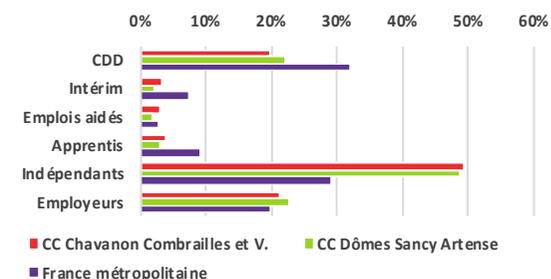
Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. enregistrait 1,36 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

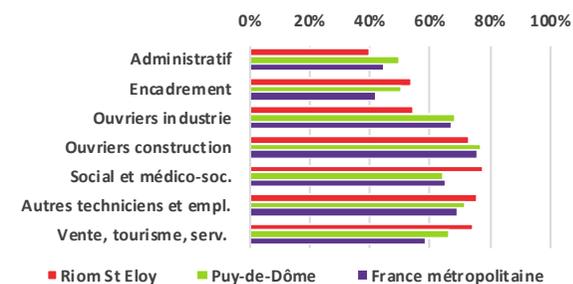
Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2019

En 2019, les CDD représentaient 20% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

Les secteurs d'emploi en tension – Part de projets de recrutement jugés difficiles par fonction



Source : Pole emploi 2021

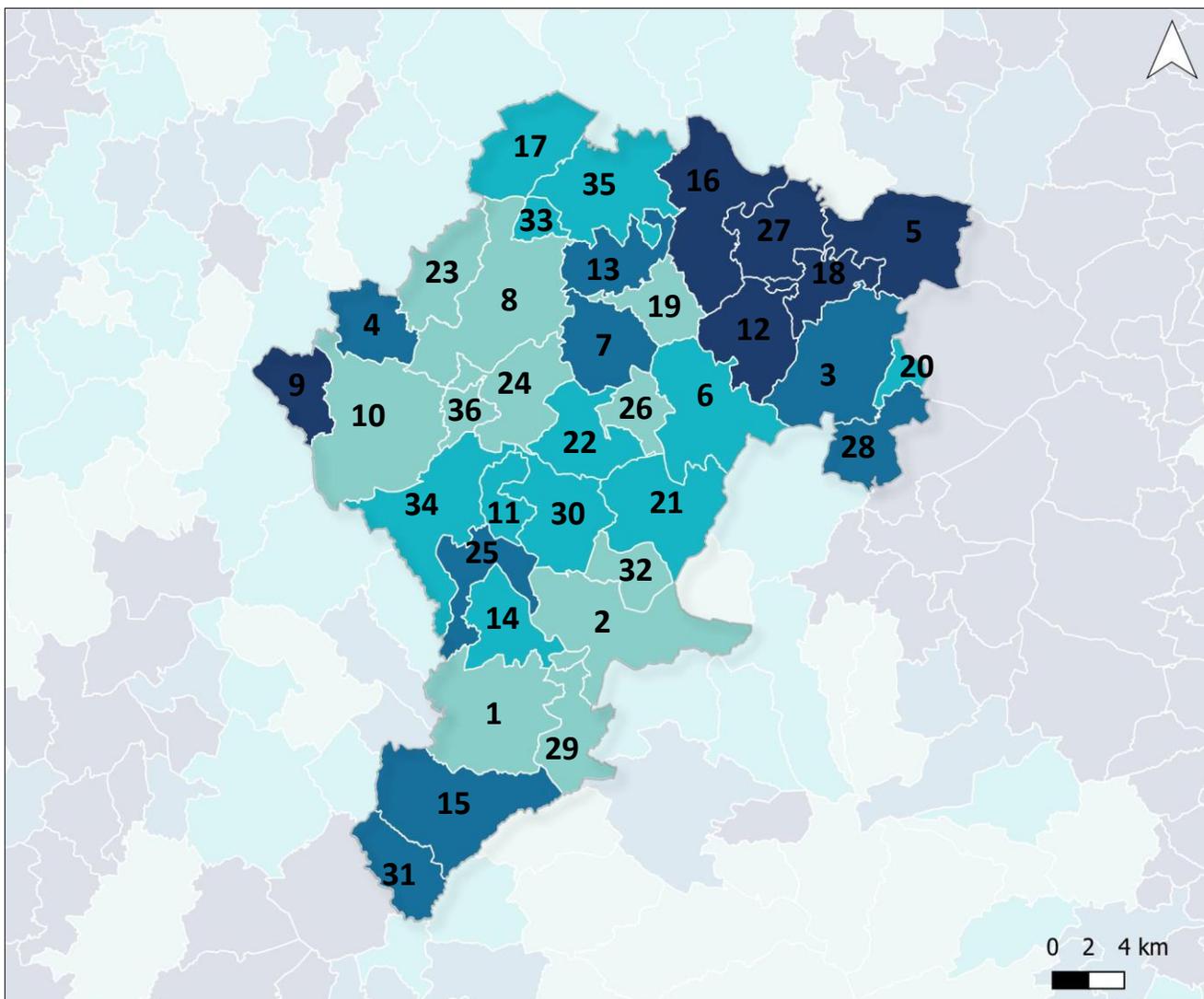
77% des recrutements du domaine du social et du médico-social sont jugés difficiles dans le bassin d'emploi contre 64% dans le département.



CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part des actifs
travaillant en dehors de leur
commune de résidence ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |



Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence



Source : INSEE 2019

7.4 DÉPLACEMENTS DES ACTIFS OCCUPÉS



Où les habitants travaillent-ils ?
Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun...)

LA DÉFINITION



Navetteur : une personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

LE COÛT DES TRANSPORTS

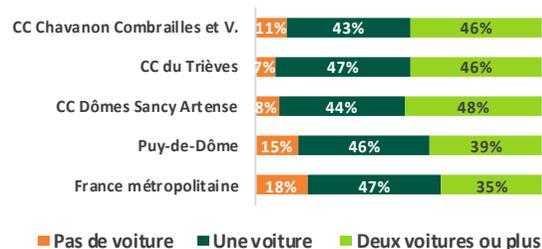


Les Français mettent en moyenne 1h10* par jour pour aller et revenir du travail. Ils consacrent également 19min pour aller faire leurs courses alimentaires, 17min pour des activités sportives et 13min pour réaliser des démarches administratives.

Selon Ipsos, ils dépensent en moyenne 204€ par mois pour se déplacer. Ces coûts grimpent dans les milieux périurbains et ruraux (autour de 223€) et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes (au sein des foyers les plus fragiles, vivant avec moins de 1250€ net mensuel par mois, le coût individuel de la mobilité est de 150€ en moyenne).

*Enquête sur les mobilités du quotidien dans les régions françaises, Transdev et Ipsos, 2019

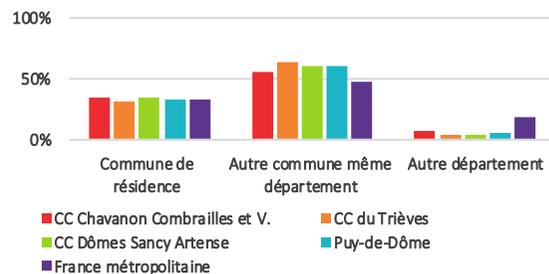
Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2019

En 2019, 46% des ménages de l'EPCI avaient deux voitures ou plus, contre 48% pour la CC Dômes Sancy Artense.

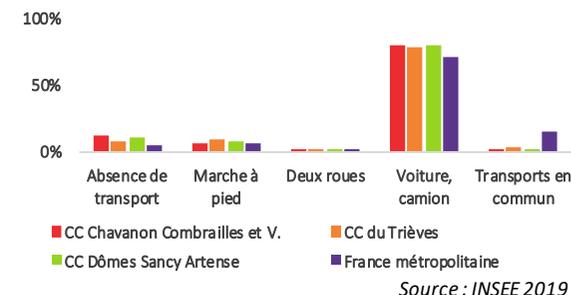
Lieu de travail des actifs occupés*



Source : INSEE 2019

En 2019, 8% des actifs de l'EPCI travaillaient dans un autre département.

Moyen de transport des actifs occupés*



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 80% pour la CC Chavanon Combrailles et V. contre 79% pour la CC du Trièves.

Durée et distance médiane des flux domicile-travail des navetteurs*

	CC Chavanon Combrailles et V.		CC Dômes Sancy Artense	
	Durée (min)	(km)	Durée (min)	(km)
2008	28	23	29	21
2013	25	21	31	23
2018	26	21	30	22

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 50% des personnes travaillant en dehors de leur commune de résidence parcouraient plus de 21 km pour se rendre au travail contre 23 km en 2008.

7.5 ENTREPRISES (1/2)



Quelle est la typologie des établissements (taille, secteur d'activité...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Une **entreprise** correspond ici à une définition large : toute entité disposant d'un numéro SIRET, hors champ de l'administration publique, de l'enseignement, des associations, de la santé humaine, de l'action sociale et des arts, spectacles et activité récréatives.

QU'EST-CE QU'UNE PME ?



Selon l'INSEE, les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Nombre d'entreprises pour 100 habitants



Nombre total d'entreprises : 2 790

Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, la CC Chavanon Combrailles et V. comptait 22,0 entreprises pour 100 habitants, contre 22,3 pour la CC Dômes Sancy Artense.

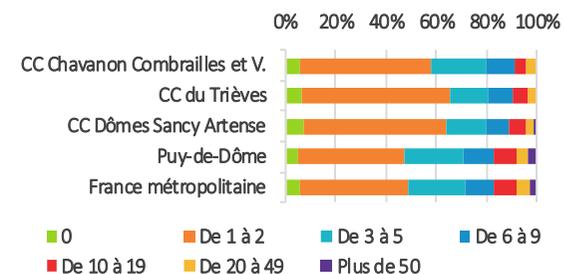
Part des entreprises sans salariés



Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, 90% des entreprises de l'EPCI n'avaient aucun salarié, contre 89% pour la CC du Trièves.

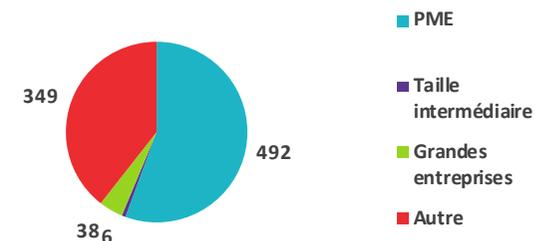
Nombre de salariés par entreprises employeuses



Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, 52% des entreprises employeuses de l'EPCI avaient entre 1 et 2 salariés, contre 43% pour la France métropolitaine.

Les entreprises par typologie



Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, la CC Chavanon Combrailles et V. comptait 492 petites et moyennes entreprises au sens de la nomenclature INSEE.

7.5 ENTREPRISES (2/2)



Quelle est la typologie des établissements (taille, secteur d'activité...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



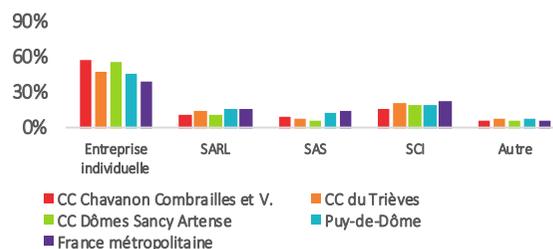
Entreprise individuelle = entrepreneur individuel, sans capital social. L'entreprise et l'entrepreneur forment juridiquement une seule et même personne.

SAS = société par actions simplifiée. Au moins deux associés, personnes physiques (particuliers) ou morales composent la société. Si un seul associé est présent, on parle dans ce cas de SAS à associé unique (SASU). La SAS offre un régime particulièrement souple.

SARL = société à responsabilité limitée. Elle est constituée par deux associés au minimum (ou par un seul associé lorsqu'elle prend la forme d'une SARL unipersonnelle), et 100 associés au maximum. Comme pour la SAS, la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports.

SCI = société civile immobilière. Cette structure juridique est composée d'au moins deux associés, et a pour objet la gestion d'un ou plusieurs biens immobiliers.

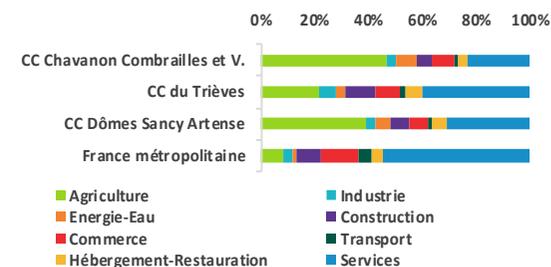
Entreprises par statut juridique



Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, la part des entreprises individuelles pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 57%, contre 40% pour la France

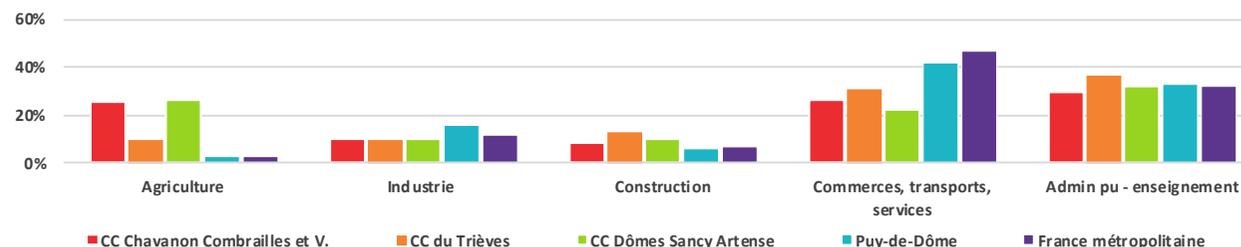
Entreprises par secteur d'activité



Source : Répertoire SIRENE, 1er juin. 2022

Au 1er juin 2022, la part des entreprises de l'EPCI du secteur des services était de 23%.

Indicateur clé | Emplois présents dans le territoire par type



Source : INSEE 2019

En 2019, 30% des emplois de l'EPCI étaient de la catégorie administration publique ou enseignement.

7.6 ÉGALITÉ HOMMES – FEMMES (1/2)



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

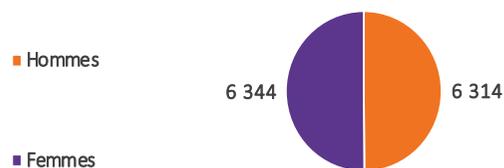


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent égalité femmes-hommes, formation du personnel et des élus sur l'égalité f-h et les stéréotypes, acquisition d'ouvrages sur l'égalité f-h par la médiathèque, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

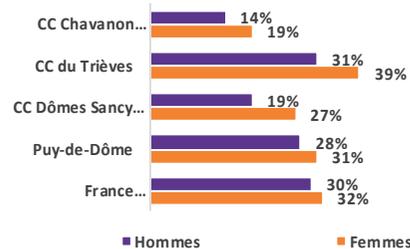
Population par sexe



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. comptait 6 344 femmes pour 6 314 hommes.

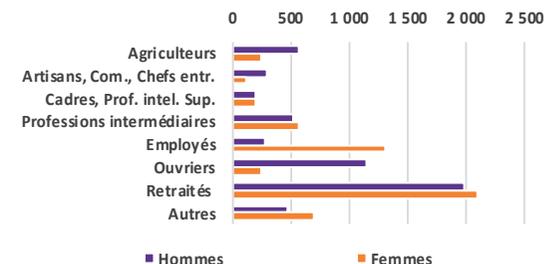
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2019

En 2019, 19% des femmes de l'EPCI de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur contre 14% des hommes.

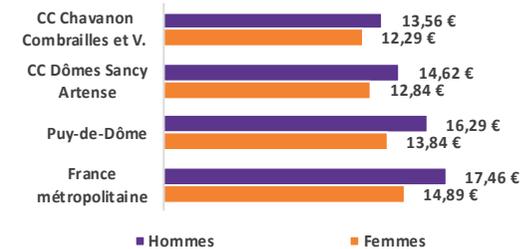
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2019

En 2019, les femmes de la CSP "employés" de l'EPCI représentaient 1 315 individus contre 268 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure)



Source : INSEE DADS 2020

En 2020, le salaire horaire moyen pour la CC Chavanon Combrailles et V. était de 12,29€ pour les femmes, contre 13,56€ pour les hommes.

7.6 ÉGALITÉ HOMMES – FEMMES (2/2)



Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LA DÉFINITION



Temps partiel = temps de travail inférieur à la durée légale (35H/sem)

- **Temps non complet** : temps de travail créé par délibération établie au regard des besoins de l'entreprise
- **Temps de travail subi / non choisi** : temps de travail subi faute d'emploi à temps complet

LE TEMPS PARTIEL SUBI

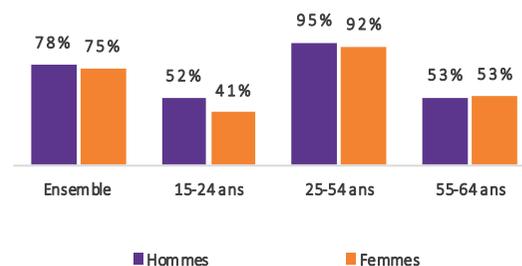


L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine.* En France, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire et/ou qui vivent en milieu rural sont les plus touchées.

*Insee, 2020

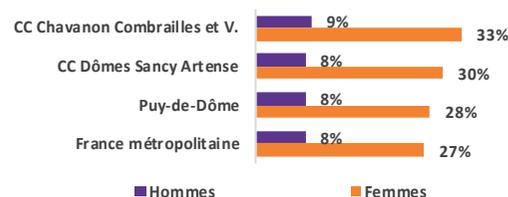
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 53%, contre 53% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

Le travail à temps partiel*

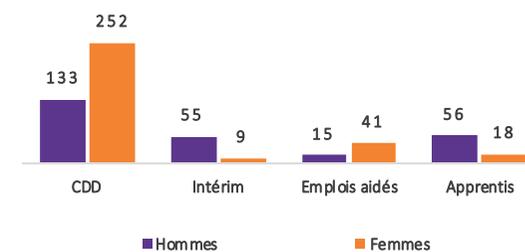


Nb total de femmes à temps partiel : 636

Source : INSEE 2019

En 2019, 33% des femmes salariées de l'EPCI l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

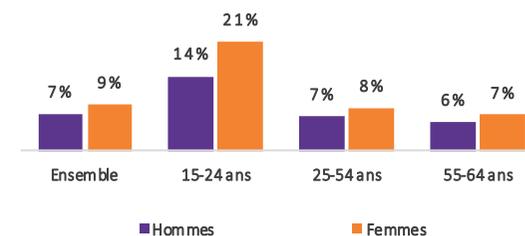
Les emplois précaires



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 9 femmes en intérim, contre 55 hommes avec ce même type d'emploi.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, le taux de chômage des femmes était de 9%, contre 7% pour les hommes de l'EPCI.

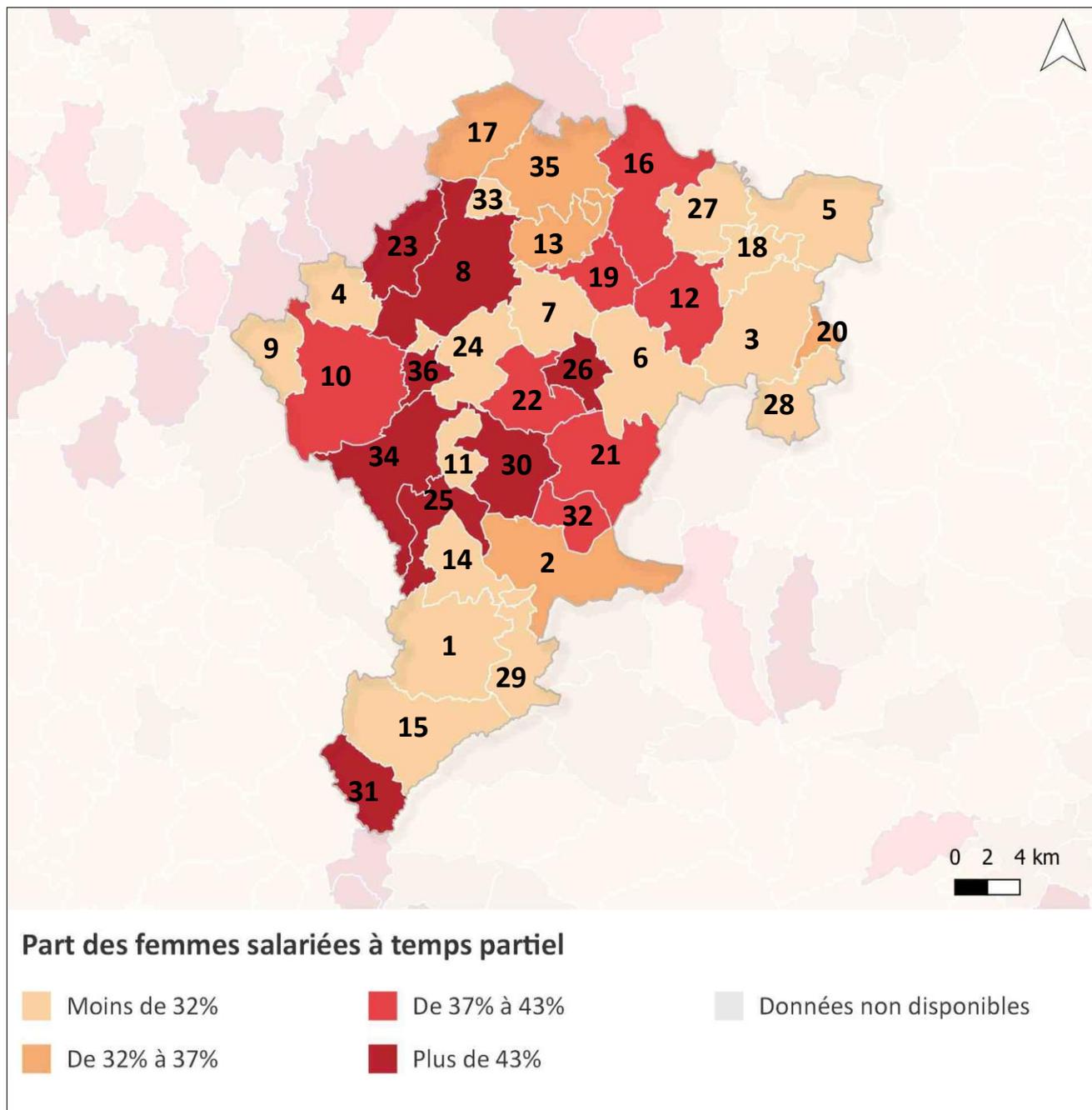


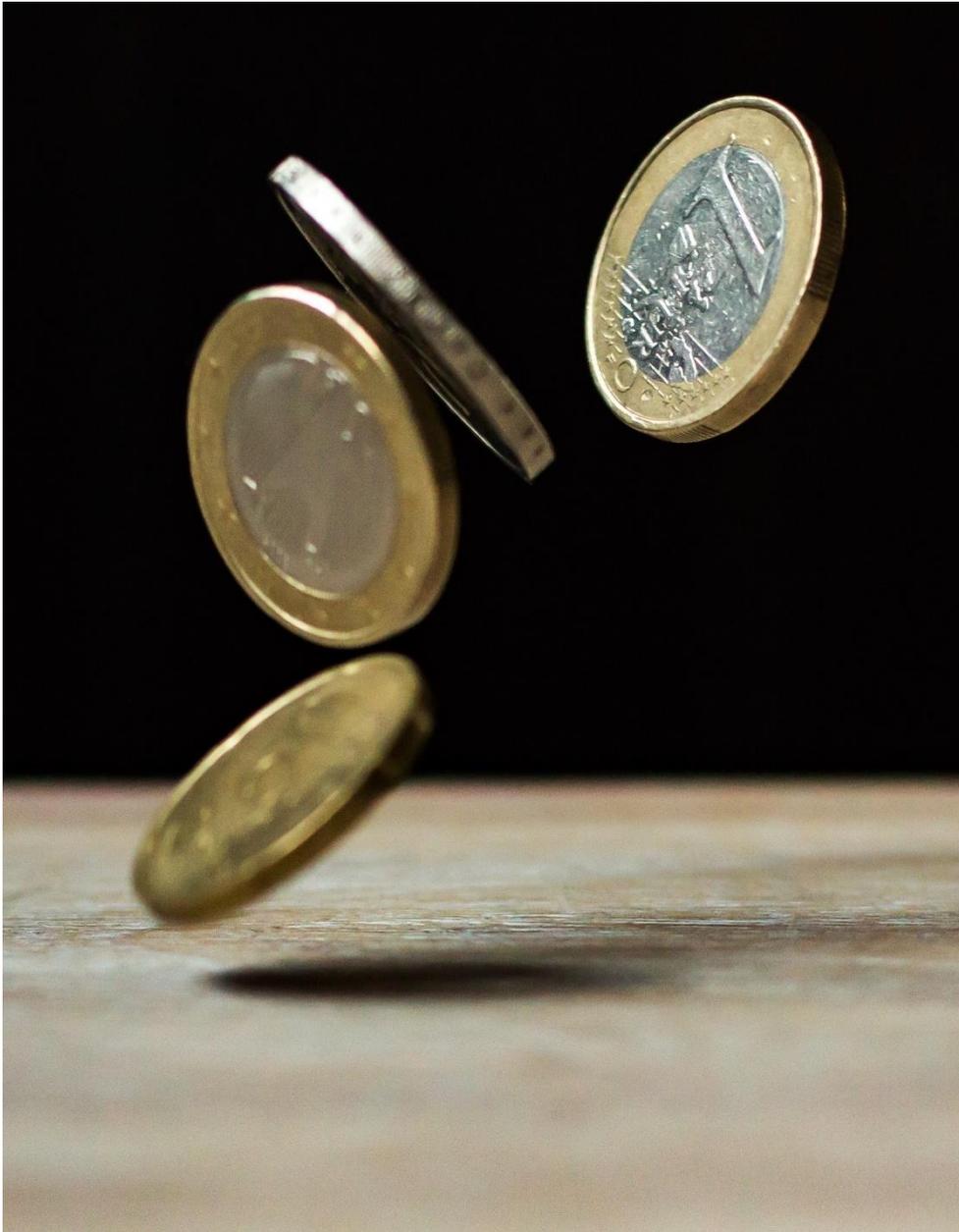
CC Chavanon Combrailles et V.

Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |

Source : INSEE 2019





8. REVENUS ET PRÉCARITÉ

8.1 Revenus de la population

8.2 Fragilité socio-économique

SYNTHÈSE - REVENUS ET ACCÈS AUX DROITS

Ce que disent les chiffres

- La présence de situations indiquant une **fragilité de la population**
 - Un **revenu médian des foyers fiscaux plus faible que les moyennes départementales et nationales**: 20 030 € dans la CCCCXV contre 22 100 € dans le Puy-de-Dôme et 21 930 € en France
 - Plus de la moitié des foyers fiscaux non imposés (64%), laissant supposer des revenus moindres
 - Une part de la population précaire : 10% de la population percevant moins de 11 420€ par an
- Des **inégalités de revenus plus limitées sur le territoire** au vu d'un rapport interdécile (= ratio entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles) moins élevé qu'en France métropolitaine : 2,8 contre 3,4 en France
 - Des différences, une fois de plus, marquées entre le nord-est du territoire où le revenu moyen est supérieur à la plupart des autres communes de la CCCCXV
- Les **travailleurs pauvres**, un phénomène bien présent dans la Communauté de Communes où 35% des allocataires CAF sont bénéficiaires de la prime d'activité
- Une précarité peu marquée mais existante dans la CCCCXV
 - 3% de la population allocataire CAF au RSA contre 5,1% dans le Puy-de-Dôme et 6,8% en France métropolitaine
 - 178 foyers allocataires de la CAF au RSA en 2020, un nombre connaissant une légère augmentation chaque année
 - 89 foyers dont le revenu est composé entièrement de prestations sociales en 2019. Un nombre relativement stable depuis 2016

Ce que disent les acteurs (1/2)

- Le départ de presque tous les services publics du territoire ces dernières années « *alors que les besoins sont toujours là, voire plus importants* »* : un enjeu fort pour la prise en charge du public
 - Une **évolution des besoins depuis la crise sanitaire identifiée** par les acteurs de l'action sociale avec « *davantage d'urgences et en parallèle le départ de partenaires rendant complexe d'apporter une réponses à toutes les demandes* »
- Afin d'accompagner les habitants, dans une démarche de proximité, un **maillage du territoire par des espaces Francs Services** qui ont pris le relai des maisons de services au public
 - Un réseau actif avec une amplitude horaire large et la présence de **nombreux partenaires** permettant d'accompagner les habitants dans un contexte où la plupart des services publics ont quitté physiquement le territoire. Pour faciliter leur identification, trois d'entre eux sont situés dans les sièges de la Communauté de Communes et les deux autres au sein de mairies (Herment et Giat)
 - Des structures commençant à être **plutôt bien identifiées** par la population mais l'objectif de poursuivre la communication sur ces espaces. Aujourd'hui, une fréquentation majoritaire par un public âgé de 30 à 60 ans « *pour les jeunes ils n'ont pas forcément l'habitude de demander de l'aide à une administration, alors que pour certains la réalisation de démarches administratives est très complexe* »
 - Un accueil, théoriquement de « premier niveau » et des difficultés souvent identifiées pour expliquer aux usagers jusqu'où ces espaces peuvent les accompagner dans leurs démarches
 - L'objectif également affiché par ces lieux de répondre aux difficultés des habitants dans le domaine du **numérique**. Pour cela, un ordinateur à disposition pour réaliser les démarches et, pour les personnes les plus en difficultés, la présence d'un conseiller numérique proposant des ateliers individuels
 - Un partenariat privilégié avec certains partenaires et en interne également, facilitant le travail pour l'ensemble des agents

SYNTHÈSE - REVENUS ET ACCÈS AUX DROITS

Ce que disent les acteurs

- Une **méconnaissance des aides par le public** et des délais de traitement des dossiers longs, occasionnant des abandons fréquents par le public. En parallèle, une dématérialisation de la plupart des dispositifs, renforçant le renoncement aux droits
 - A noter également, en lien avec le caractère rural et vieillissant du territoire, une part importante d'habitants n'ouvrant pas leurs droits car « *ils sont habitués à vivre avec pas grand-chose et n'osent pas ou ne veulent pas demander de l'aide* »*
- Depuis quelques années, l'arrivée également d'un nouveau public auprès des acteurs sociaux, notamment les **travailleurs pauvres**, avec de plus en plus de demandes réalisées
- A noter, certaines familles venant s'installer sur le territoire en raison d'un faible coût des loyers, et se retrouvant ensuite face à des difficultés de mobilité importantes et une dégradation des situations
- Une problématique importante concernant l'**aide alimentaire** avec peu de relais sur le territoire. La présence des Restos du Cœur à Bourg-Lastic et Pontgibaud mais une situation plus complexe sur le reste du territoire
- Un enjeu important autour de la mobilité et l'**expérimentation du covoiturage solidaire** avec une tarification préférentielle pour certains publics (sur prescription ou en fonction de certains critères de fragilité). Un projet innovant et des résultats intéressants avec 93 trajets réalisés sur les 6 premiers mois
 - Des difficultés également identifiées concernant le coût du permis de conduire et l'achat du premier véhicule, pour le public plus jeune, notamment pour faciliter son insertion professionnelle

FOCUS CIAS

- Le CIAS, créé lors de la fusion des communautés de communes, pour reprendre l'activité des différents services d'aide à domicile existants. Un travail mené sur la **montée en compétences des agents** depuis quelques années avec des formations proposées mais, comme ailleurs, des difficultés de recrutement
 - Des distances importantes à réaliser par les aides à domicile impactant le nombre de personnes potentiellement prises en charge
- Aujourd'hui, **peu de relations entre le CIAS et les CCAS** des communes mais un projet de renforcement de la coordination, notamment pour faciliter la visibilité et la lisibilité de l'offre
 - Une **échelle intercommunale pertinente, notamment dans la relation avec les partenaires** malgré une position parfois complexe avec une population ayant souvent le réflexe de s'orienter en priorité vers la mairie
- Un renforcement des échanges avec certains acteurs, notamment en interne, à travailler, par exemple le service logement pour renforcer l'orientation et l'accompagnement sur les thématiques énergie et adaptation du logement



Les enjeux identifiés

- Renforcer la visibilité des dispositifs d'accompagnement au numérique
- Questionner l'offre en termes d'aide alimentaire et l'adaptation aux besoins
- Poursuivre l'aller vers le public en difficultés, et notamment les travailleurs pauvres
- Réfléchir à de potentielles évolutions des missions du CCAS afin de renforcer son identité, en lien avec les besoins du territoire



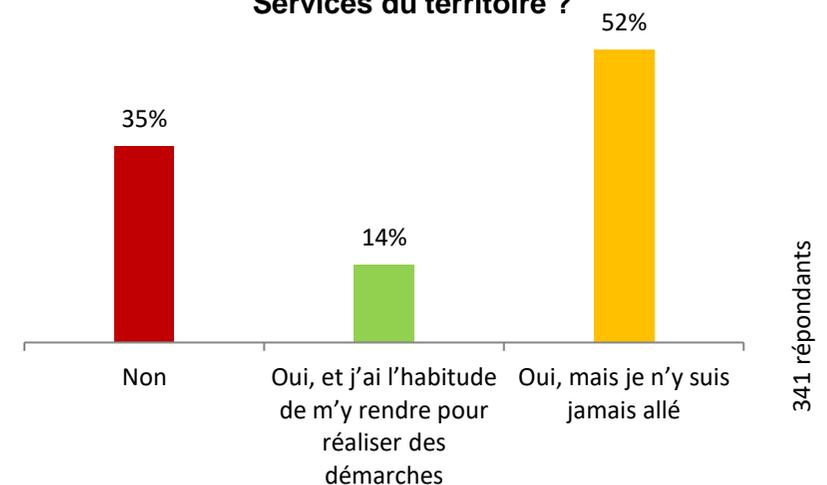
SYNTHÈSE - REVENUS ET ACCÈS AUX DROITS

Ce que disent les habitants

- Une part significative de répondants (34%) indiquant avoir des **difficultés financières pour faire les courses à la fin du mois**, soit 116 personnes
 - Parmi ces répondants, 65% sont des familles avec enfants (54% de couples avec enfants et 11% sont des foyers monoparentaux)
- En cas de difficultés financières, une grande majorité de répondants ne connaissant pas les services existants pour recevoir l'aide dont ils ont besoin (80%)
 - Parmi ces répondants, 70% sont des familles avec enfants (53% de couples avec enfants et 17% sont des foyers monoparentaux)
- En cas de difficultés (financières, logement, emploi...), les répondants se tournent majoritairement vers leur **entourage familial** (44%)
 - En parallèle, 38% des répondants indiquant ne se tourner vers personne et 15% déclarant solliciter l'assistante sociale du Département
- Une large majorité de répondants réalisant leurs démarches administratives et fiscales **en ligne, à leur domicile** (89%). Une partie des répondants se faisant également accompagner par leur entourage (16%)
 - A noter, une part limitée de répondants réalisant leurs démarches dans un espace France Services (8%), dans les administrations concernées (4%) et avec l'aide d'une association locale (3%)
- 29% des répondants estimant **rencontrer des difficultés** dans leurs démarches administratives
 - La mauvaise maîtrise de l'outil informatique lors des démarches en ligne (45%), les difficultés à contacter son interlocuteur (39%) et le manque d'informations sur les démarches (34%), premières difficultés rencontrées par les répondants
 - Parmi les réponse Autres, une majorité de répondants mentionnant des problèmes liés à l'accès à internet sur le territoire

- Concernant les espaces France Services du territoire, 14% des répondants (47 personnes) indiquant bénéficier des services de ces espaces, contre 35% des répondants, soit 118 personnes, indiquant ne pas les connaître
 - Toutefois 52% des répondants indiquant connaître ces espaces mais ne pas s'y rendre. Un enjeu sur la lisibilité de l'accès à ces services à questionner ?
 - Les raisons du non recours à ces espaces expliquée par la réalisation des démarches en autonomie selon 82% des répondant (138 personnes)

Connaissez-vous les espaces France Services du territoire ?



8.1 REVENUS DE LA POPULATION



Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

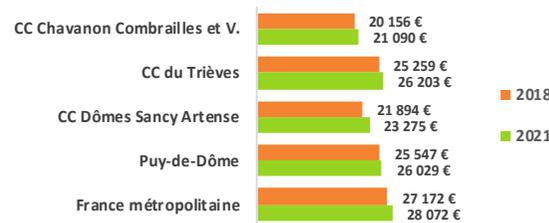


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

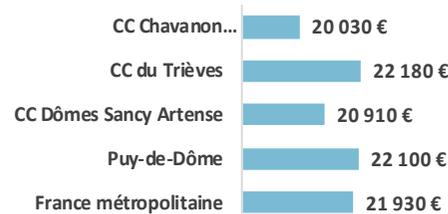
Revenu annuel moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

En 2021, le revenu moyen déclaré était de 20 156€ par foyer fiscal pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 27 172€ pour la France métropolitaine.

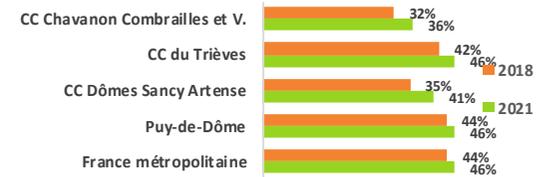
Le revenu médian*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le revenu médian était de 20 030€ pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 20 910€ pour la CC Dômes Sancy Artense.

Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés



Nb de foyers fiscaux imposés : 2 805

Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

En 2021, la part des foyers fiscaux imposés était de 36% pour la CC Chavanon Combrailles et V., contre 46% pour la France métropolitaine.

Le rapport interdécile*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 2,8 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2)



Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

Le 5^{ème} décile correspond donc à la médiane : 50 % touchent moins et 50 % touchent plus.

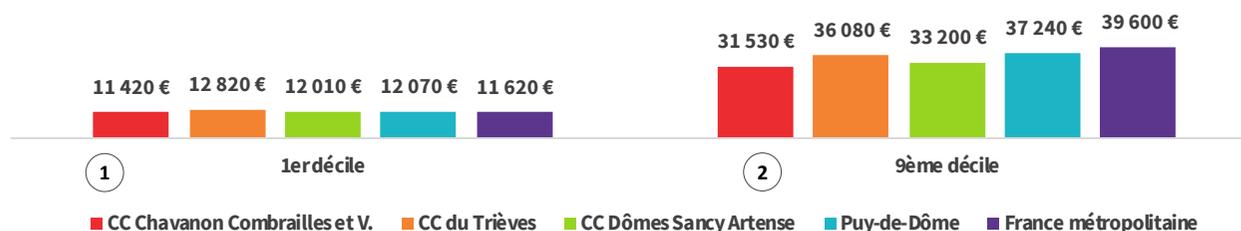
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres) ;
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité.

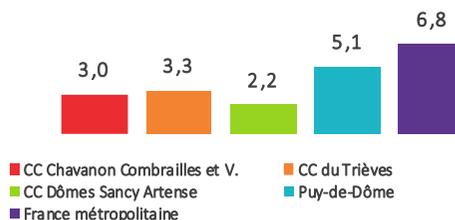
Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile*



Source : FiLoSoFi 2019 (revenu disponible)

En 2019, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de l'EPCI disposait d'un revenu annuel de 11 420€ contre 11 620€ pour la France métropolitaine.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages

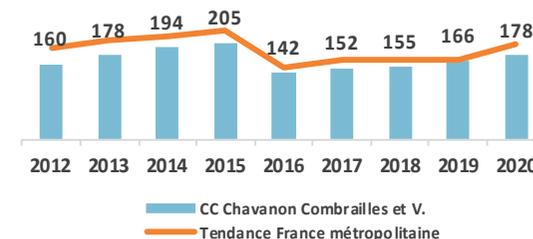


Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 178

Source : caf.data, 2020

En 2020, il y avait pour la CC Chavanon Combrailles et V. 3,0 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 3,3 pour la CC du Trièves.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2020

En 2020, on totalisait 178 foyers CAF allocataires du RSA pour la CC Chavanon Combrailles et V. contre 142 en 2016.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2)



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

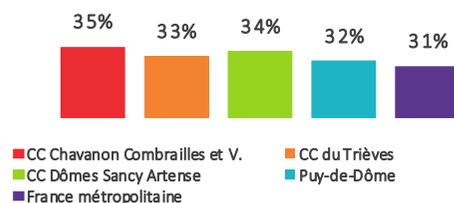
LE NON RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes de ce taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

Bénéficiaires de la prime d'activité*



Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 593

Source : caf.data, 2020

En 2020, 35% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 32% pour le Puy-de-Dôme.

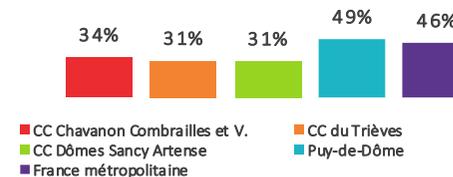
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 50 à 189.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

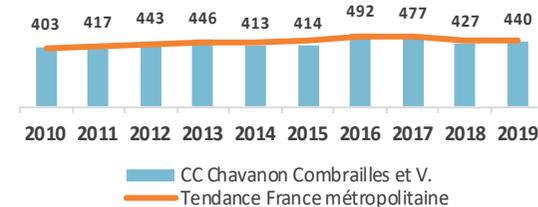


Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 574

Source : caf.data, 2020

En 2020, 34% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CC Chavanon Combrailles et V..

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CC Chavanon Combrailles et V., de 403 à 440.

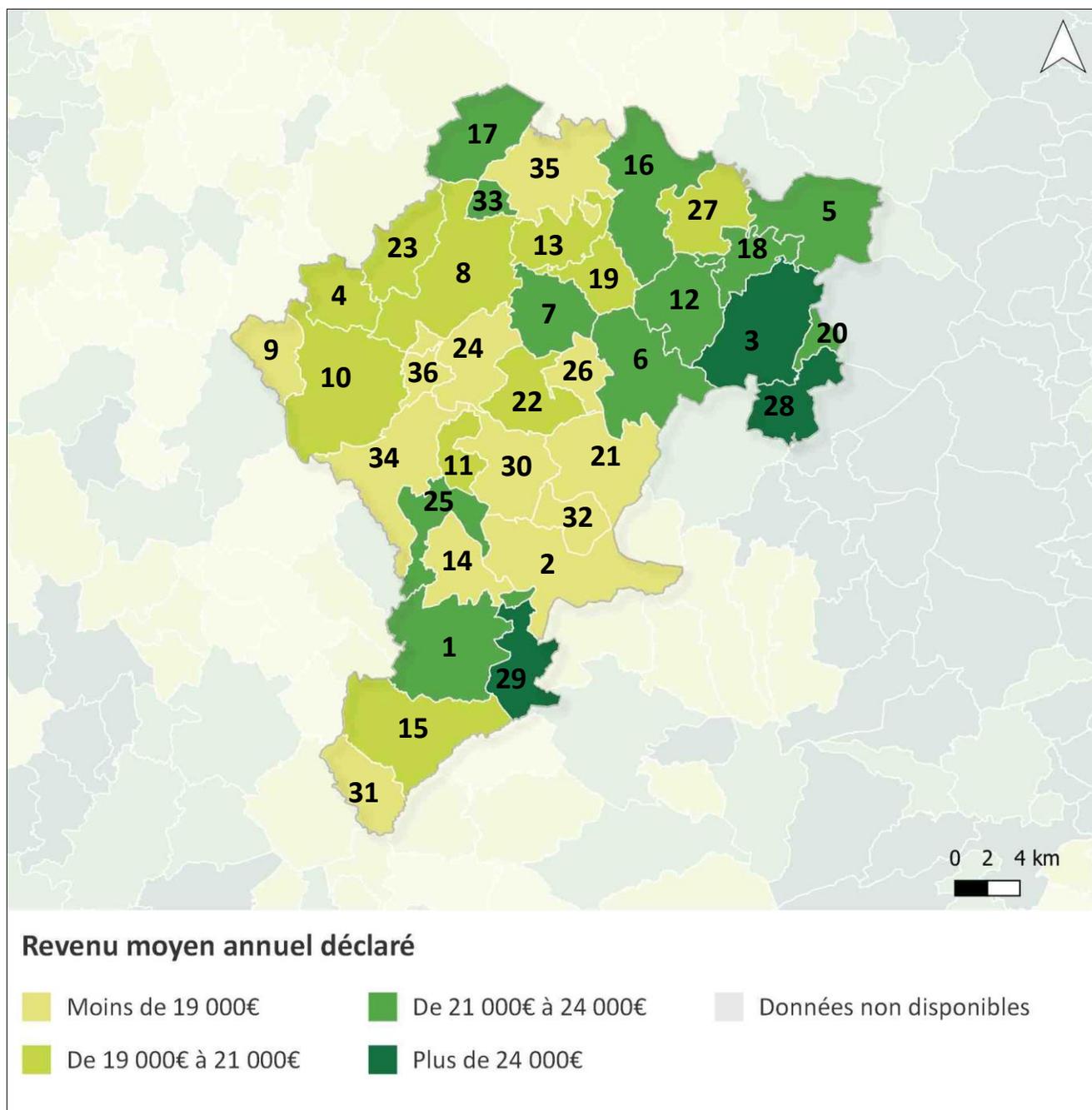


CC Chavanon Combrailles et V.

Quel est le revenu moyen des
foyers fiscaux ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1: Bourg-Lastic | 21: Prondines |
| 2: Briffons | 22: Puy-Saint-Gulmier |
| 3: Bromont-Lamothe | 23: Saint-Avit |
| 4: La Celle | 24: Saint-Etienne-des-Champs |
| 5: Chapdes-Beaufort | 25: Saint-Germain-près-Herment |
| 6: Cisternes-la-Forêt | 26 : Saint-Hilaire-les-Monges |
| 7: Combrailles | 27: Saint-Jacques-d'Ambur |
| 8: Condat-en-Combrailles | 28: Saint-Pierre-le-Chastel |
| 9: Fernoël | 29: Saint-Sulpice |
| 10: Giat | 30: Sauvagnat-près-Herment |
| 11: Herment | 31: Savennes |
| 12: La Goutelle | 32: Tortebesse |
| 13: Landogne | 33: Tralaigues |
| 14: Lastic | 34: Verneugheol |
| 15: Messeix | 35: Villossanges |
| 16: Miremont | 36: Voingt |
| 17: Montel-de-Gelat | |
| 18: Montfermy | |
| 19: Pontaumur | |
| 20: Pontgibaud | |

Source : DGFIP 2020





9. SANTÉ ET HANDICAP

9.1 Accès aux droits et aux soins

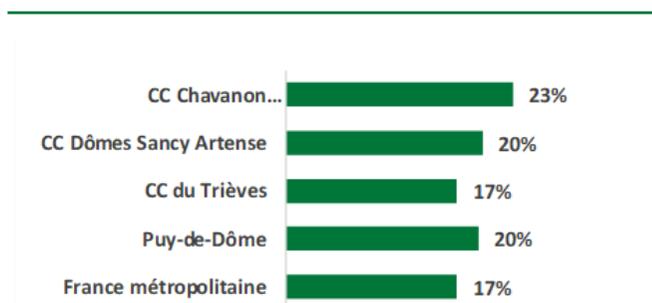
9.2 Le handicap

SYNTHÈSE - SANTÉ ET HANDICAP

Ce que disent les chiffres

- Malgré des revenus plus limités qu'ailleurs, notamment dans le département, **une part limitée de bénéficiaires de droits liés à la santé (CSS participative et non-participative)** qui interroge sur l'accès aux droits
- Un **accès aux soins relativement satisfaisant dans la Communauté de Communes** : seulement 5 % d'assurés du Régime général sans médecin traitant contre 8% en France
 - Toutefois, un constat différent s'agissant de l'accès aux spécialistes avec 42% des habitants sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans
- Une **part d'assurés du Régime général en Affection de Longue Durée élevée, signifiant des besoins de prise en charge plus lourds** : **23%** dans la Communauté de Communes contre 17% en France, une situation liée, en partie, à la part plus élevée de personnes seniors sur le territoire ?
- Une **certaine stabilité du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés depuis 2016** : un constat qui interroge quant au repérage des potentiels bénéficiaires dans un contexte où l'on observe une tendance globale à la hausse des bénéficiaires
- En parallèle, une **augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé** très élevée entre 2015 et 2016, qui s'est depuis stabilisée

Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

Ce que disent les acteurs (1/2)

- Une Communauté de Communes **très active dans le domaine de la santé** et un travail important avec le SMAD des Combrailles notamment pour l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
 - Des **investissements** de la Communauté de Communes dans le bâtiment (maisons de santé) et le matériel médical (appareil de radiologie à Pontgibaud) pour répondre aux besoins locaux et limiter les trajets vers Clermont-Ferrand
 - Un travail important du SMAD avec les élus du territoire pour l'attractivité, notamment avec une mission accueil de nouveaux professionnels de santé pour « *être visibles par de jeunes internes ou professionnels de santé et les accompagner de manière individualisée pour les aider à s'installer sur le territoire* »
- Malgré la présence de **cinq maisons de santé ou pôles santé**, un nombre de médecins sur le territoire qui demeure fragile, notamment dans les espaces hors Pontgibaud
 - En parallèle, l'absence d'hôpital sur le territoire rendant parfois complexe l'accès à certains soins, notamment pour les personnes en difficultés de mobilité
- Afin de faciliter l'accès aux soins, un travail sur des **dispositifs innovants** comme Muraine au niveau de la filière optique afin de permettre la prescription de lunettes par un orthoptiste conventionné

SYNTHÈSE - SANTÉ ET HANDICAP

Ce que disent les acteurs (2/2)

- Une **réseau de professionnels de santé actif**, une des forces du territoire dans ce domaine
 - Un **contrat local de santé** porté par le SMAD des Combrailles autour de plusieurs axes : coordination, 1^{er} recours à la santé, prévention, santé mentale et actions à destination des seniors et personnes en situation de handicap
 - Une **communauté professionnelle territoriale de santé** (CPTS) existante et ayant permis la montée en charge de professionnels sur le territoire et de renforcer les échanges, notamment avec les acteurs du secteur social
- Malgré ces efforts, des difficultés d'accès aux soins identifiées
 - Une partie du public aux revenus limités renonçant aux soins par **Crainte des coûts**, notamment dans le domaine dentaire et ophtalmologique
 - La présence marquée de **professionnels du secteur agricole** avec un état de santé relativement précaire et des problématique d'accès aux soins (délais d'attente, difficultés à se libérer...)
- La **santé mentale** et l'accès aux soins dans ce domaine, une problématique assez forte identifiée
 - Des problématiques psychiatriques pas toujours diagnostiquées et complexes à amener vers le soin, entraînant des difficultés sociales également
 - L'absence de centre médico-psychologique et de psychiatre sur le territoire limitant l'accès aux soins
 - Une problématique de santé mentale assez forte, identifiée sur le public agriculteur avec, entre le 1^{er} janvier 2021 et 9 septembre 2022, 13 interventions de la MSA concernant de la détresse psychologique
 - Des actions du SMAD portant également sur la santé mentale, notamment autour de l'enjeu de la prévention du suicide des agriculteurs avec la création d'un réseau de sentinelles et la mise en place de modules de formations pour les professionnels de santé, les agents des différents services sociaux et les habitants volontaires
- S'agissant du handicap une partie des habitants ayant des **difficultés à solliciter de l'aide**. Une entraide familiale et de voisinage encore bien présente, mais des difficultés identifiées, notamment pour les nouveaux arrivants



Les enjeux identifiés

- Poursuivre les actions menées afin de mailler le territoire en professionnels de santé
- Poursuivre les actions de prévention dans le domaine de la santé mentale

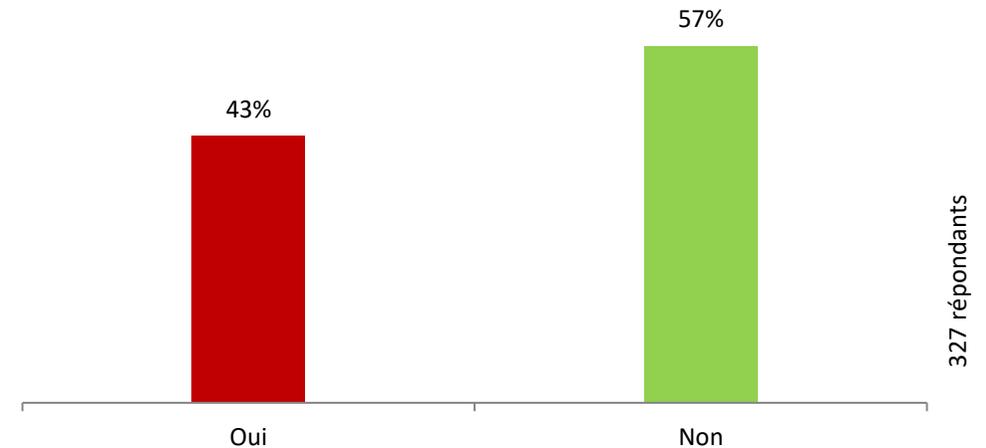


SYNTHÈSE - SANTÉ ET HANDICAP

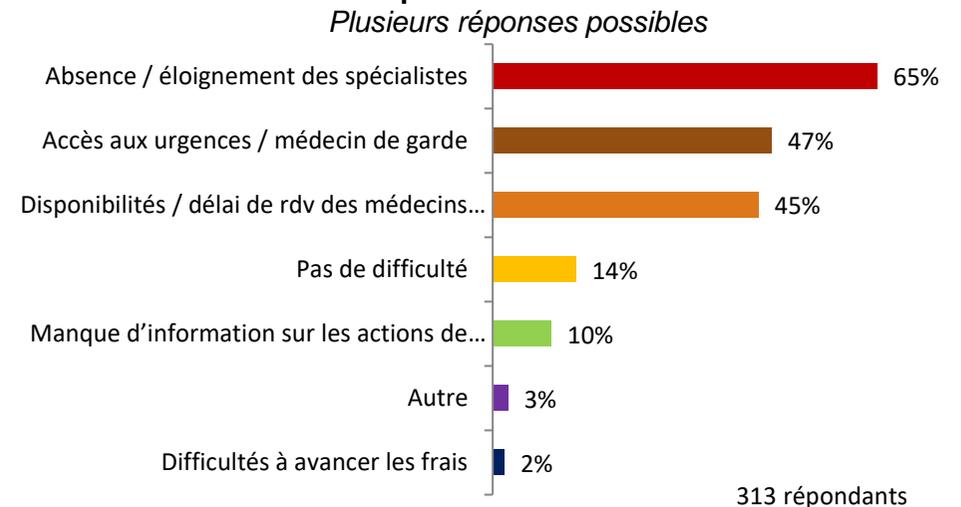
Ce que disent les habitants

- Une offre de santé jugée insuffisante par 57% des répondants (187 personnes)
 - Une majorité de répondants justifiant ce constat par le manque important de médecins généralistes et de spécialistes et des délais d'attentes très longs pour accéder à des soins de santé sur le territoire
 - « Il devient impossible d'être vu rapidement par un médecin généraliste »
- Parmi les raisons évoquées par les répondants (cf. graphique) :
 - L'absence ou l'éloignement des spécialistes (65%)
 - Une majorité de répondants mentionnant l'absence de cardiologues, dermatologues, ophtalmologues, gynécologues, dentistes...etc.
 - L'accès aux urgences ou aux médecins de garde (47%)
 - Les disponibilités et les délais d'attente (45%)
- Les principales difficultés sur le territoire pour les personnes en situation de handicap ou dont un proche est en situation de handicap soulevées par les répondants sont :
 - Une accessibilité limitée aux activités et services du quotidien (Trottoirs, commerces, bâtiments publics, transports en commun)
 - Un manque d'informations sur les aides et les structures en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap
 - Un manque de spécialistes (Kinésithérapeute, ergothérapeute, pédopsychiatres)
 - Une absence de suivi par les structures compétentes

Considérez-vous que l'offre de santé du territoire est suffisante ?



Principales difficultés en matière d'accès aux soins et de prévention santé



9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2)



Certains des habitants renoncent-ils à consulter un professionnel de santé ? Quel (non)recours aux droits ?

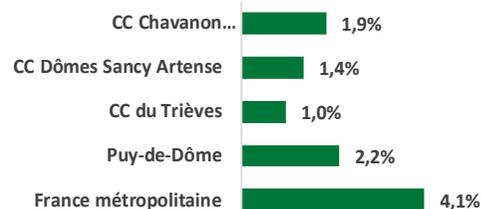
LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

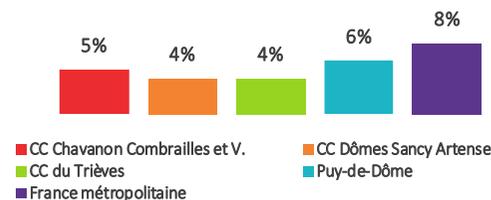
Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour la CC Chavanon Combrailles et V. 1,9% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant

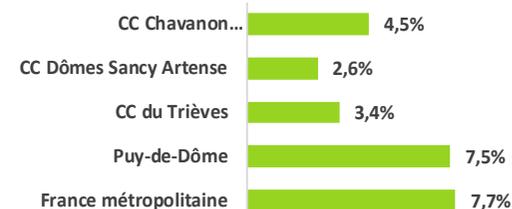


Nb d'assurés sans médecin traitant : 493

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 5% des assurés du Régime général de l'EPCI n'avaient pas de médecin traitant, contre 4% pour la CC du Trièves.

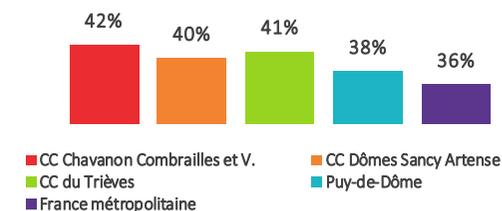
Bénéficiaires de la CSS non-participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS non-participative représentaient pour la CC Chavanon Combrailles et V. 4,5% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 42% des assurés du Régime général de l'EPCI n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2)



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION



Une personne qui est en **Affection de Longue Durée (ALD)** présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds (ex. maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer, diabète, troubles bipolaires ou dépressifs...).

Les « **autres professions médicales** » regroupent les infirmiers, les professionnels de la rééducation, les aides-soignants, les psychologues, les podologues ou encore les orthophonistes.

L'**Accessibilité Potentielle Localisée (APL)** est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Plus il est élevé, plus le territoire est doté en médecin généraliste.

Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

23% des assurés du Régime général de l'EPCI étaient en affection de longue durée, contre 17% pour la France métropolitaine.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professionnels	Dentistes	Pharmacies
CC Chavanon Combrailles	12,6	0,0	52,9	6,3	7,1
CC Dômes Sancy Artense	9,5	0,0	44,4	7,1	5,5
CC du Trièves	8,9	1,0	52,4	1,0	3,0
Puy-de-Dôme	9,7	7,0	39,0	7,0	3,6
France métropolitaine	9,0	7,2	40,9	5,7	3,2

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Chavanon Combrailles et V. avait 12,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 9,7 pour le Puy-de-Dôme.

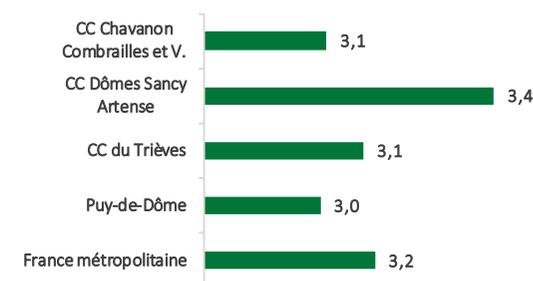
Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 16 médecins généralistes.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes*



Source : SNIIRAM INSEE Drees, 2019

En 2019, l'APL s'élevait à 3,1 pour CC Chavanon Combrailles et V. contre 3,4 pour CC Dômes Sancy Artense.

9.2 LE HANDICAP



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



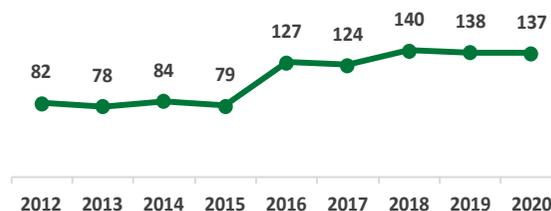
Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut simplement être lié à un meilleur repérage de ces derniers. D'ailleurs, les taux de non-recours aux prestations handicap sont variables selon les territoires (équipements en termes de structures. d'accompagnement). Le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 82 à 137.

Bénéficiaires de l'AAH* pour 100 allocataires CAF



Source : CAF 2020

En 2020, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 8,2 bénéficiaires de l'AAH pour 100 allocataires CAF, contre 8,3 pour la France métropolitaine.

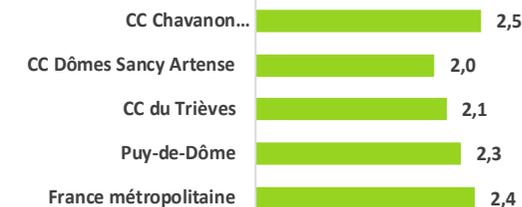
Les bénéficiaires de l'AEEH*



Source : caf.data 2012-2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 0 à 41.

Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 100 enfants de moins de 20 ans



Source : CAF 2020

En 2020, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 2,5 bénéficiaires de l'AEEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 2,4 pour la France métropolitaine.



10. VIE LOCALE

10.1 Les licenciés sportifs

10.2 Les associations



Ce que disent les chiffres

- Une **part moins importante de licenciés sportifs que dans le département mais semblable à la moyenne nationale** : 21,2 licenciés sportifs pour 100 habitants contre 25,4 dans le Puy-de-Dôme et 21,6 en France métropolitaine
 - **Des licenciés majoritairement jeunes** (59% des hommes de 0 à 19 ans sont licenciés sportifs et 44% des femmes de cette tranche d'âge) malgré une légère augmentation des licenciés seniors sur les dix dernières années
- Une vie associative **importante au niveau quantitatif** : la Communauté de Communes totalise 4,2 associations pour 100 habitants contre 2,6 en France. Des associations relativement anciennes, et donc probablement bien implantées, avec 56% d'entre elles créées avant 2010
- Un réseau de bibliothèques relativement bien implanté sur l'ensemble du territoire (cf. carte page 74)

Ce que disent les acteurs

- Une **dynamique associative et culturelle** notable avec 307 associations recensées sur le territoire et un financement direct de certaines associations par la Communauté de Communes
 - Un engagement fort notamment en faveur de l'éducation musicale avec le financement à 80% d'une école de musique associative par la Communauté de Communes et des interventions dans toutes les écoles
- Le besoin identifié de **redynamiser le monde associatif** avec une part importante de bénévoles vieillissants et des difficultés à mobiliser les plus jeunes
- Un **enjeu d'attractivité du territoire sur l'aspect commercial** et une étude Shop'In réalisée en 2022 afin d'étudier l'impact de la crise sanitaire sur l'appareil commercial et des axes de travail identifiés pour relancer l'animation commerciale au sein des centres bourgs



Les enjeux identifiés

- Accompagner le tissu associatif pour palier le manque de bénévoles actuel et l'évolution des pratiques
- Poursuivre les actions menées pour redynamiser les centre-bourgs

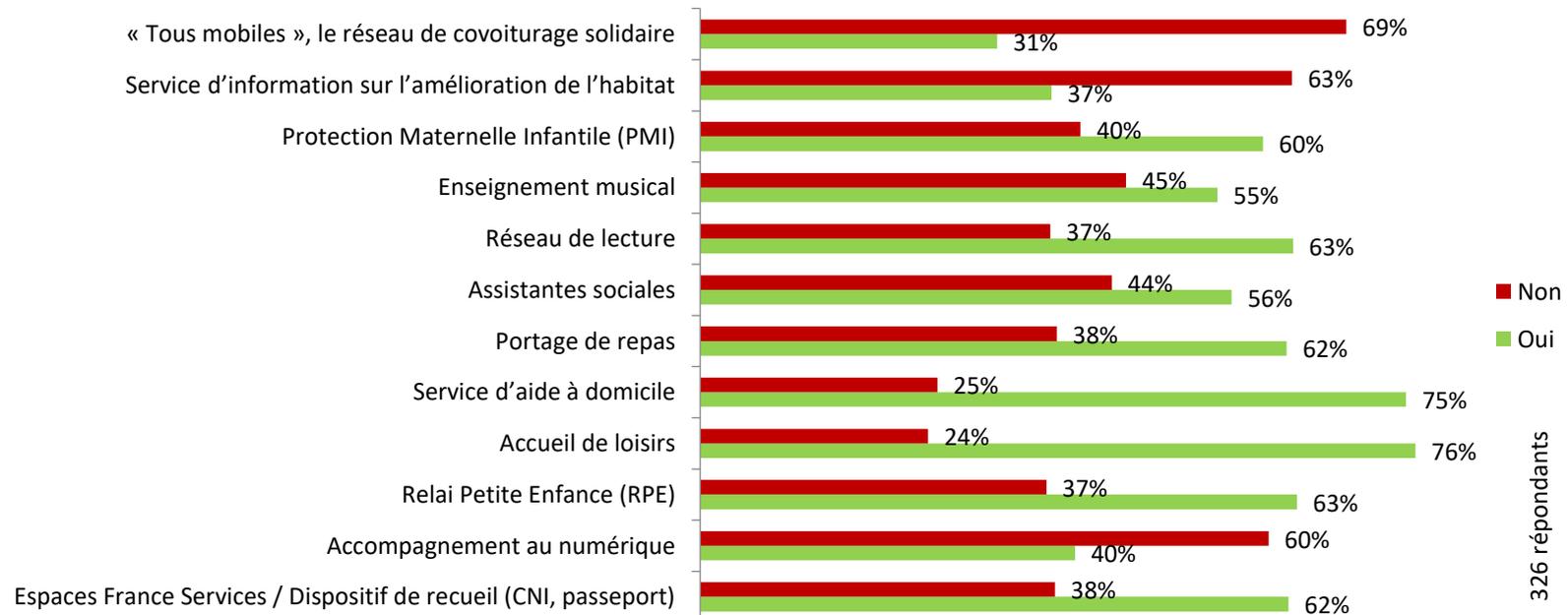


SYNTHÈSE – ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Ce que disent les habitants

- Une large majorité de répondants indiquant **ne pas rencontrer de difficultés dans leurs déplacements quotidiens vers les centre bourgs et les services du territoire** (92% des répondants soit 294 personnes)
 - 26 personnes déclarant rencontrer des difficultés dans l'accès physique aux centre bourgs et aux services du territoire (dont 11 personnes de plus de 60 ans)
- Une large majorité de répondants connaissant le **Service d'aide à domicile** (75%) et l'**accueil de loisirs** (76%). Une part importante de répondants connaissant le **Relai Petite Enfance** (63%), le réseau de lecture (63%) et les **Espaces France Services** (62%)
 - Toutefois, une part importante de répondants ne connaissant pas le **réseau de covoiturage « Tous mobiles »** (69%), le **Service d'information sur l'amélioration de l'habitat** (63%), et le dispositif d'**Accompagnement au numérique** (60%).
 - Un axe à travailler avec les partenaires afin de communiquer davantage sur ces services/dispositifs ?

Connaissez vous les services existants sur le territoire intercommunal ?





Le questionnaire intégrait un espace de réponse libre au sein duquel les répondants ont notamment pu exprimer ce qu'ils aiment sur le territoire de la Communauté de Communes. Voici une synthèse des éléments mis en avant par les répondants :

- **Le cadre de vie**

« Le calme la qualité de vie », « Être à la campagne, mais avec tous les services à proximité que peut proposer une ville », « la proximité avec la nature », « La tranquillité »

- **Le dynamisme du territoire**

« Ça reste dynamique et pas mal de propositions de loisirs, de culture et de conférences », « Les services de proximité » « La dynamique associative, les commerces de proximité », « L'engagement des élus et du personnel intercommunal »

- **La vie associative et la solidarité entre les habitants**

« La vie associative », « Les liens entre les gens », « l'investissement des associations pour faire vivre nos territoires », « L'entraide entre communes »

- **L'offre en services/activités pour la petite enfance et l'enfance**

« Le RPE avec des animatrices au top et des activités variées », « L'accueil de loisirs neuf et adapté aux besoins des petits et des grands », « L'accueil et activités proposés aux enfants (RAM, RPE, médiathèque...) »





Le questionnaire intégrait un espace de réponse libre au sein duquel les répondants ont notamment pu suggérer des axes d'améliorations pour la Communauté de Communes. Voici une synthèse des éléments mis en avant par les répondants:

- **Une meilleure couverture médicale**
« Accès aux soins », « Plus de médecins », « Des spécialistes plus proches »
- **Davantage de lieux de loisirs, d'activités sportives et culturelles pour les jeunes**
« Plus de lieux, de parcs de jeux pour les enfants et les jeunes », « Beaucoup plus d'activités pour les jeunes », « Davantage d'associations sportives notamment pour les enfants et ados et davantage d'offre culturelle »
- **Une offre de transports à renforcer**
« Une offre de mobilité régulière et dans chaque village », « Une offre de transport en commun plus complète pour les trajets sur Clermont », « Davantage de pistes cyclables »
- **Un réseau internet et de téléphonie à améliorer**
« un réseau internet par la fibre dans tous les villages »
- **Une diversification des modes d'accueil pour la petite enfance**
« Avoir plus de mode de garde, assistante maternelle ou crèche », « Garderie ou crèche enfants »
- **Une offre culturelle plus étoffée**
« Plus de culture », « Offre culturelle (spectacles, expos) », « Des vraies librairies. Ouverture de la médiathèque de Pontgibaud les samedis matins pour les parents qui travaillent 5 jours par semaine »

10.1 LES LICENCIÉS SPORTIFS



Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil? (âge, sexe...)

LES LICENCIÉS SPORTIFS

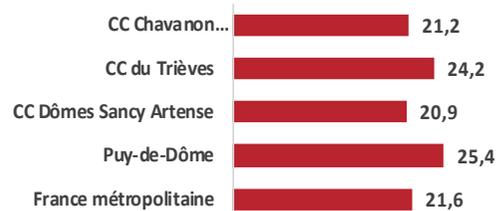


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

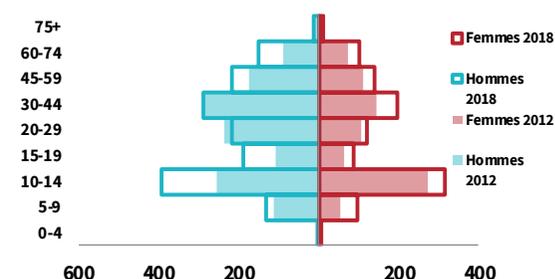
Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2018

En 2018, le nombre de licenciés sportifs de l'EPCI pour 100 habitants était de 21,2, contre 20,9 pour la CC Dômes Sancy Artense.

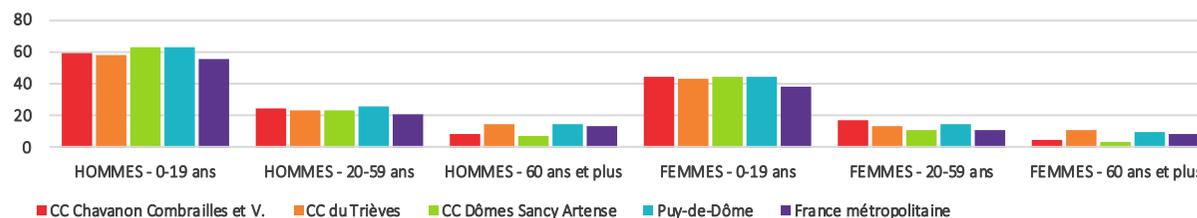
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2012 et 2018



Source : INJEP, 2012-2018

En 2018, il y avait pour la CC Chavanon Combrailles et V. 98 filles licenciées de 5-9 ans, contre 52 en 2012.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2018

En 2018, on comptait 59 licenciés sportifs pour 100 hommes de l'EPCI de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 56 pour la France métropolitaine.

10.2 LES ASSOCIATIONS



Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

LE SECTEUR ASSOCIATIF EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, la France comptait 1,5 millions* d'associations, soit 65 200 associations créées sur une année.

Les associations françaises sont diverses et leurs objets sociaux le sont tout autant. 23% des associations concernent la culture, 16% le sport, 9% le social ou encore 5% la santé. Par exemple, on compte 14 853 associations d'anciens combattants ou 5 145 association sur le folklore ou 1 549 associations de billard et jeux de quilles !

Mais, les associations françaises, ce sont aussi 12,5 millions de bénévoles, 132 000 volontaires en service civique et 1 775 000 salariés dont 1 027 000 dans le secteur sanitaire et social (soit 9,2% des salariés du secteur privé).

*La France Associative en Mouvement, 19ème édition, Octobre 2021

Associations pour 100 habitants

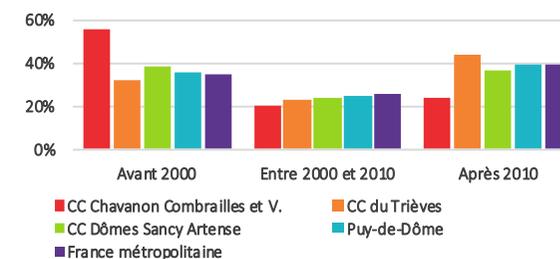


Nb d'associations enregistrées au RNA : 535

Source : Répertoire National des Associations, 1 Juill. 2022

Au 1er juillet 2022, la CC Chavanon Combrailles et V. totalisait 4,2 associations pour 100 habitants, contre 2,6 pour la France métropolitaine.

Date de création des associations au 1^{er} juillet 2022



Source : Répertoire National des Associations, 1 Juill. 2022

Au 1er juillet 2022, 56% des associations de l'EPCI avaient été créées avant 2000, contre 32% pour la CC du Trièves.

Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions 10	Défense droits et justice 0	Information / communication 0	Culture et loisirs 90	Socio-culturelle et amicale 102	Préservation patrimoine 21	Sports, chasse et pêche 185	Education, formation, recherche 17	Santé et médico-social 9
Caritatif 15	Activités économiques 24	Environnement 19	Aide à la vie locale 7	Logement 2	Tourisme 5	Sécurité 18	Armée 8	Religion 3

Source : Répertoire National des Associations, 1 Juill. 2022

Au 1er juillet 2022, on compte 185 associations sportives et de loisirs de plein-air et 15 associations caritatives parmi les associations de l'EPCI .

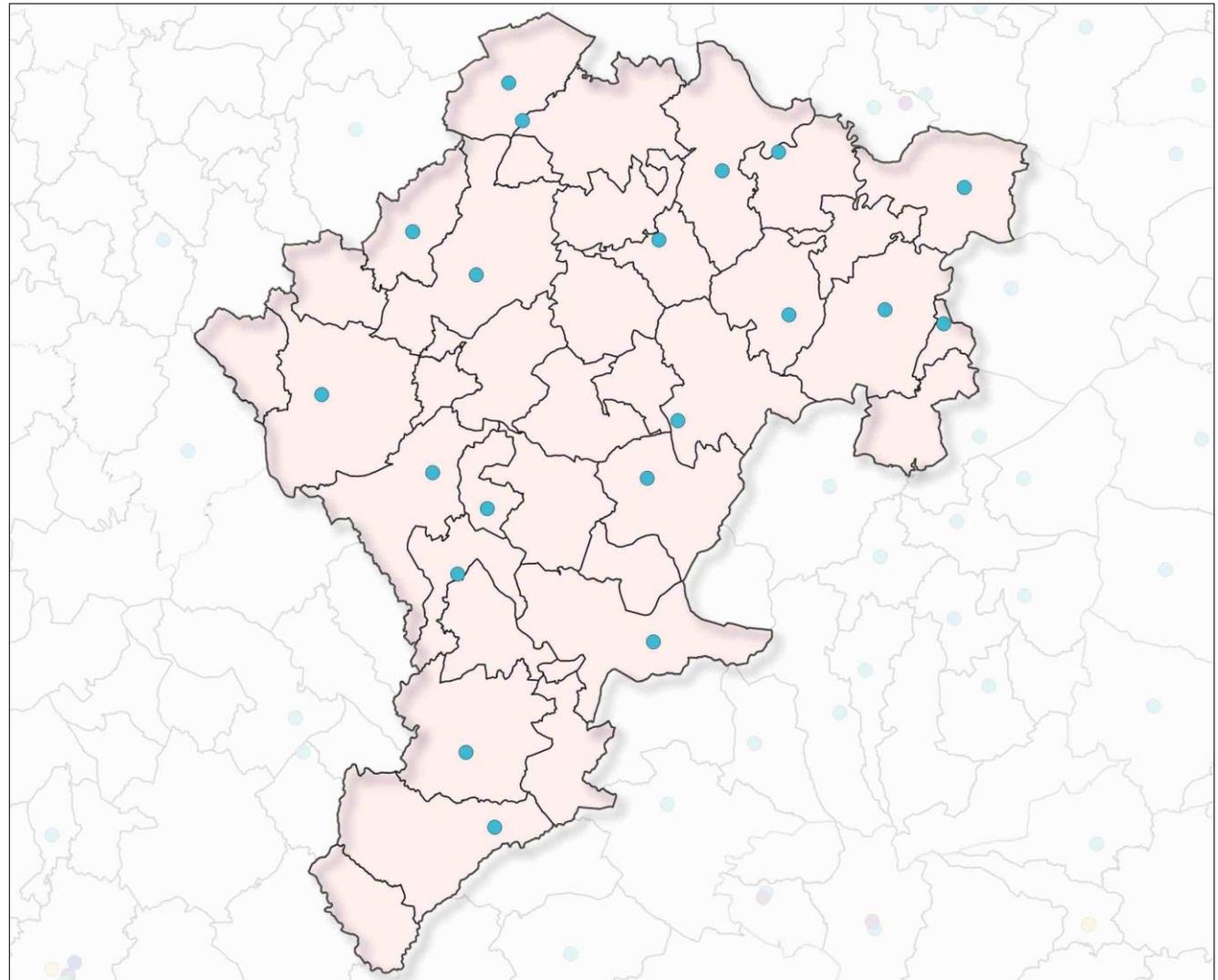


CC Chavanon Combrailles
et V.

Où se trouvent les lieux de
pratiques culturelles
(bibliothèques, cinémas, etc) ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de
nettoyage et de certification des bases, il
peut subsister, compte tenu du nombre
d'entrées, quelques erreurs (doublons ou
erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez
pas à les signaler en écrivant à :
contact.deps@culture.gouv.fr. »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022



Lieux de pratiques culturelles recensés par le Ministère de la Culture

- Bibliothèque

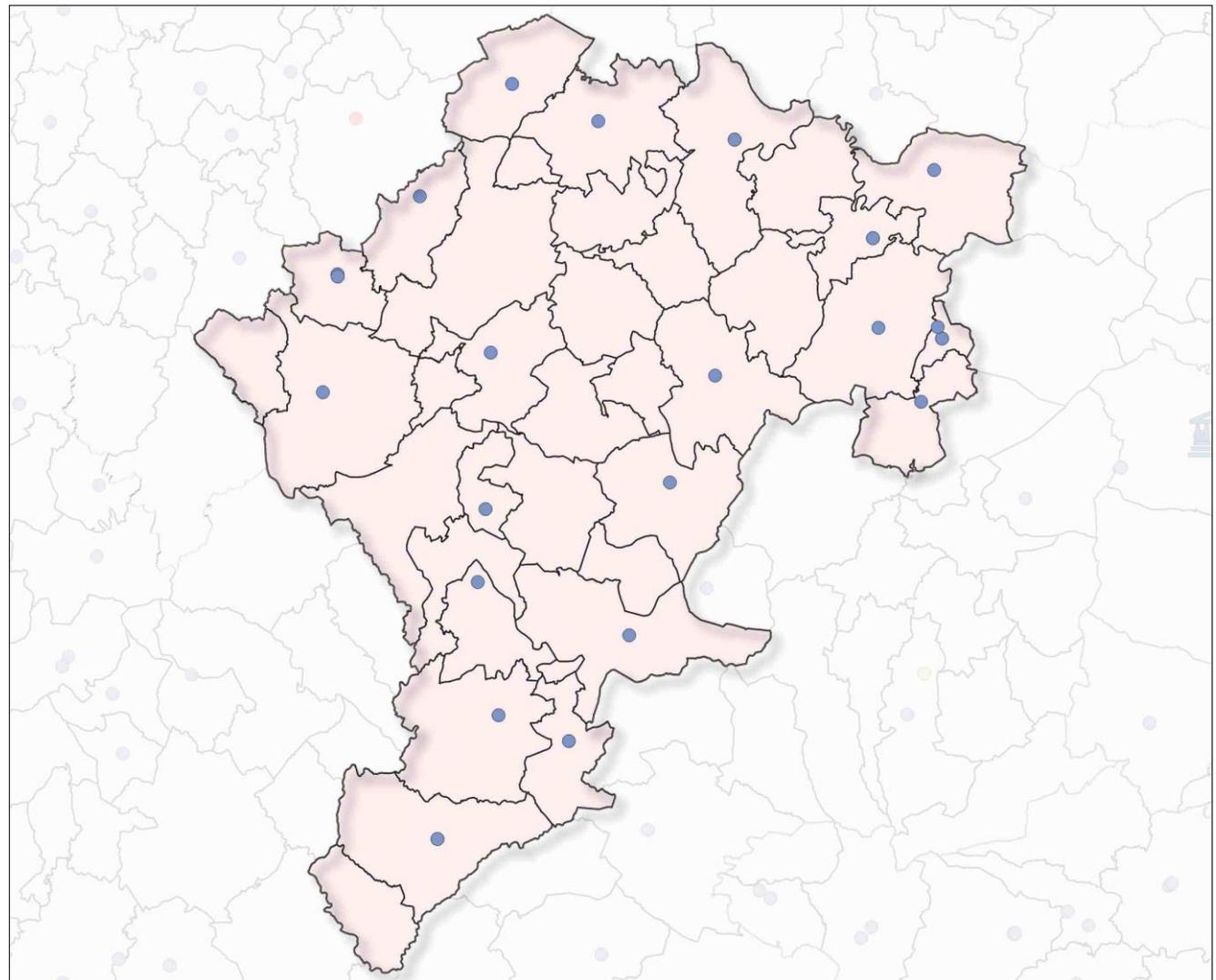


CC Chavanon Combrailles
et V.

Où se trouvent les lieux
patrimoniaux et monuments sur
le territoire ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de
nettoyage et de certification des bases, il
peut subsister, compte tenu du nombre
d'entrées, quelques erreurs (doublons ou
erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez
pas à les signaler en écrivant à :
contact.deps@culture.gouv.fr. »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022



Monuments et patrimoine recensés par le Ministère de la Culture

- Monument historique



ANNEXES

-
- 1 Liste des personnes rencontrées en entretien

 - 2 Glossaire

 - 3 Enquête

PERSONNES RENCONTRÉES EN ENTRETIEN

- Cedric Rougheol – Président de la CC Chavanon Combrailles et Volcans et Maire de Puy-Saint-Gulmier
- Didier Senegas Rouvière – Vice-président de la CC Chavanon Combrailles et Volcans en charge de l'action sociale et de la santé et Maire de Giat
- Vladimir Longchambon – Maire de Montfermy et membre de la commission CTG
- Jean-Luc Fruchart – Maire de Bromont-Lamothe et membre de la commission CTG
- Naïma Monginou – Conseillère municipale de Chapdes-Beaufort et membre du CA du CIAS
- Jean-Luc Lechapelain – Maire de Villosanges et membre du CA du CIAS
- Cathelyne Pougheon – Directrice Générale des Services - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Anabelle Monneron – DGA – CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Carole Villedieu – Directrice du CIAS - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Charlène Mouellic – Responsable de secteur Pongibaud au CIAS - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Laurence Ganne – Responsable de secteur Pontaurmur au CIAS - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Carole Ponchet – Responsable de secteur Herment Giat au CIAS - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Christine Cluzel – Responsable de secteur Bourg-Lastic au CIAS - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Carole Brechard-Verdier – Coordinatrice enfance-jeunesse/Responsable pôle enfance-jeunesse - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Elodie Courtet – Animatrice RPE - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Rebecca Grangeon – Animatrice RPE - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Romane Perrier – Responsable Habitat, Développement économique et Mobilité - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Marina Peynon – Chargée de mission Habitat et coordinatrice France Services - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Nathalie Martineau – Agent d'accueil France Services - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Laetitia ? – Agent d'accueil France Services - CC Chavanon Combrailles et Volcans
- Lionel Roques – Responsable MDS de Pontaurmur – Département du Puy-de-Dôme
- Isabelle Legat – Assistante sociale – Département du Puy-de-Dôme
- Caroline Dumas – Assistante sociale – Département du Puy-de-Dôme
- Delphine Louis – Secrétaire d'accueil – Département du Puy-de-Dôme
- Sonia Gendraud-Caetano- Conseillère en action sociale – CAF du Puy-de-Dôme
- Marion Collange – Chargée de mission – MDPH du Puy-de-Dôme
- Gaelle Thomas – Référente Enfance-Jeunesse-Famille – MSA Auvergne
- Marion Petitalot – Assistante Sociale – MSA Auvergne
- Yoann Martin – Médecin
- Severine Matas – Responsable d'agence – Laser Emploi
- Corinne Chagnon – Mission Locale Riom Limagne Combrailles
- Anne Garry – Responsable CLIC Riom Limagne et Combrailles
- Eric Gaumeton – Responsable SSIAD, ESA et PFAR – SMAD des Combrailles
- Marie-Pierre Condat – Coordinatrice Santé – SMAD des Combrailles
- Thomas Monier – Cap Emploi
- Audrey Mathieux – Porteuse de projet – Micro-crèche Les Chérubins

Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Population municipale. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Population comptée à part. Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

Population totale. Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF). Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

Population étrangère. Population qui n'est pas de nationalité française.

Population immigrée. Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

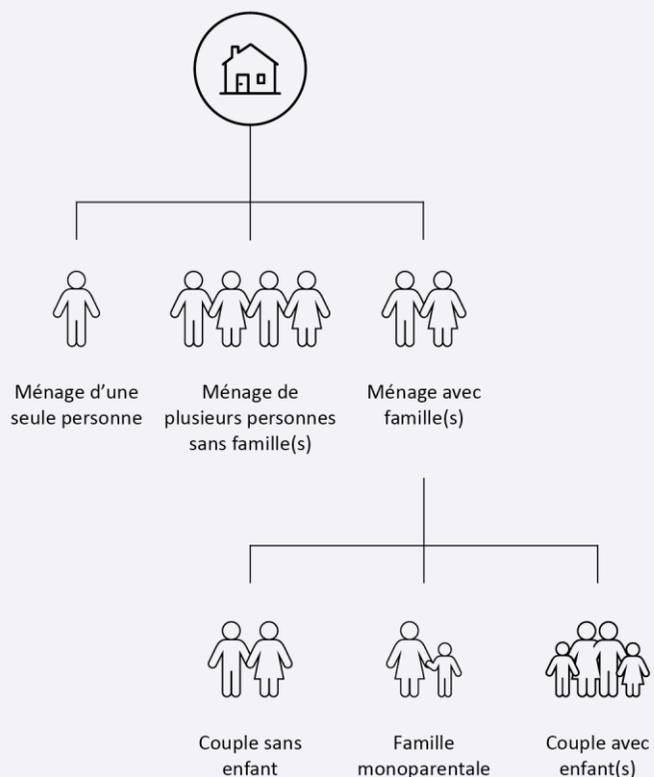
PETITE ENFANCE

Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les catégories de ménages



FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

Pension d'invalidité. Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



LOGEMENT ET IMMOBILIER

FTTH. Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

Logements raccordables. Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

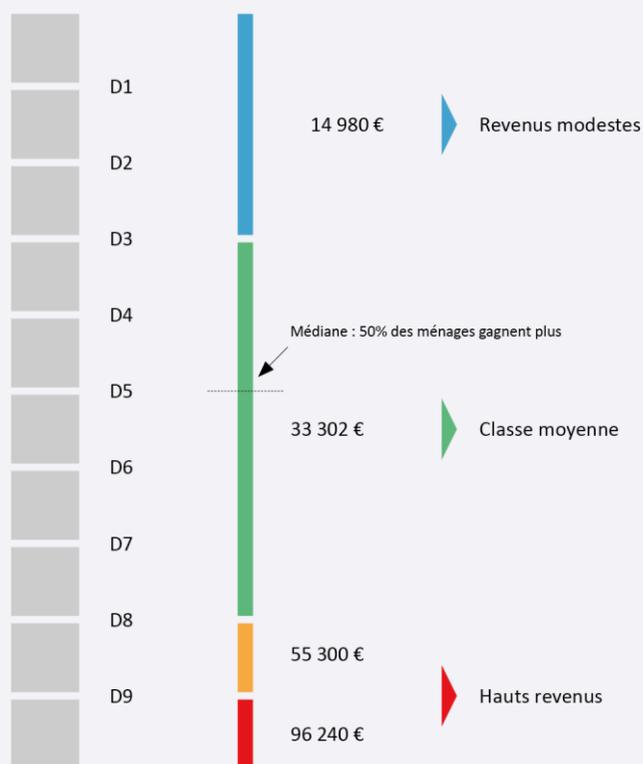
Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifie pas un renforcement des obligations de production.

DPE. Voir thématique environnement

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2015

EMPLOI

Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieur à la durée légale (35h).

Navetteur. Personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

Chômeurs de catégorie ABC. Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50% touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



SANTÉ ET HANDICAP

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Aide financière versée, sous conditions de ressources et destinée au paiement d'une complémentaire santé. Cette aide est versée aux individus dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU-C.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C). Complémentaire santé gratuite, versée sous condition de ressources.

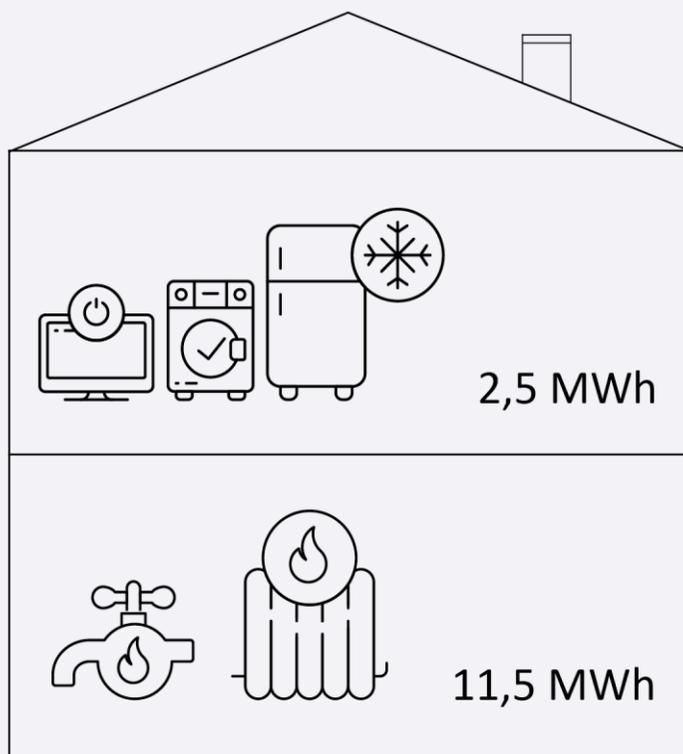
Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

ENTREPRISES

Entreprises (répertoire SIRENE). Les entreprises enregistrées au sein du répertoire SIREN sont en fait des « établissements productifs ». Le caractère productif d'un établissement est déterminé en fonction de la catégorie juridique et de l'activité, et dans certains cas de l'effectif. Il se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

La consommation d'énergie*



*Consommation moyenne annuelle pour 3 personnes

VIE LOCALE

Licenciés sportifs. Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.

Délit. Infraction d'une gravité intermédiaire jugée devant le Tribunal correctionnel (exemple : vols, harcèlement, abus de bien sociaux, discrimination, etc.)

Crime. Infraction grave jugée devant la Cour d'assises et punie d'une peine minimum de 15 ans de prison (exemple : meurtre, viol, etc.)



La Communauté de Communes a lancé un diagnostic social du territoire. Dans ce cadre, la Communauté de Communes souhaite mieux connaître vos besoins et vos attentes. **Pourquoi ?** Pour adapter les services proposés à votre réalité et engager une réflexion sur les actions à engager pour mieux répondre aux besoins des habitants du territoire.

Ce questionnaire est **anonyme** et **10 minutes** suffisent pour y répondre.

Vous pouvez déposer votre questionnaire complété, avant le **10 mars** au plus tard, dans l'un des lieux suivants : les sites de la Communauté de Communes (Pontaumur, Pontgibaud et Bourg Lastic) ainsi que dans les mairies de **Giat** et **Herment** (Espaces France Services)

Pour les personnes qui le souhaitent, le questionnaire est également disponible sur Internet via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/CCChavanonCombraillesVolcans> ou en scannant le QR code ci-contre :



VOTRE PROFIL



1. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

2. Votre tranche d'âge

- Moins de 25 ans
- 25 à 59 ans
- 60 à 75 ans
- Plus de 75 ans

3. Êtes-vous :

- Locataire d'un logement du secteur privé
- Locataire d'un logement public (ex : loué par la mairie)
- Locataire d'un logement social
- Propriétaire
- Autre (précisez) :

6. Pour quelles raisons habitez-vous dans la Communauté de Communes Chavanon, Combrailles et Volcans ?
3 réponses maximum

- C'est le territoire où j'ai grandi
- La proximité avec mon lieu de travail
- La proximité avec ma famille / mes amis
- La qualité de vie / la nature / la tranquillité
- Une bonne offre de commerces et de services
- Un logement correspondant à mes besoins
- Une offre associative, sportive, culturelle dynamique
- Autre (précisez) :

4. Quelle est la composition de votre foyer :

- Couple sans enfant
- Couple avec enfant
- Parent seul avec enfant
- Personne seule
- Autre (précisez) :

5. Votre situation professionnelle

- Actif en emploi
- Actif en recherche d'emploi
- En formation
- Inactif
- Retraité
- Etudiant ou lycéen
- Autre (précisez) :

7. Dans quelle commune habitez-vous ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bourg-Lastic | <input type="checkbox"/> Landogne | <input type="checkbox"/> Saint-Germain-près-Herment |
| <input type="checkbox"/> Briffons | <input type="checkbox"/> Lastic | <input type="checkbox"/> Saint-Hilaire-les-Monges |
| <input type="checkbox"/> Bromont-Lamothe | <input type="checkbox"/> Messeix | <input type="checkbox"/> Saint-Jacques-d'Ambur |
| <input type="checkbox"/> La Celle | <input type="checkbox"/> Miremont | <input type="checkbox"/> Saint-Pierre-le-Chastel |
| <input type="checkbox"/> Chapdes-Beaufort | <input type="checkbox"/> Montel-de-Gelat | <input type="checkbox"/> Saint-Sulpice |
| <input type="checkbox"/> Cisternes-la-Forêt | <input type="checkbox"/> Montfermy | <input type="checkbox"/> Sauvagnat-près-Herment |
| <input type="checkbox"/> Combrailles | <input type="checkbox"/> Pontaumur | <input type="checkbox"/> Savennes |
| <input type="checkbox"/> Condat-en-Combraille | <input type="checkbox"/> Pontgibaud | <input type="checkbox"/> Tortebeisse |
| <input type="checkbox"/> Fernoël | <input type="checkbox"/> Prondines | <input type="checkbox"/> Tralaigues |
| <input type="checkbox"/> Giat | <input type="checkbox"/> Puy-Saint-Gulmier | <input type="checkbox"/> Verneugheol |
| <input type="checkbox"/> Herment | <input type="checkbox"/> Saint-Avit | <input type="checkbox"/> Villossanges |
| <input type="checkbox"/> La Goutelle | <input type="checkbox"/> Saint-Étienne-des-Champs | <input type="checkbox"/> Voingt |

8. Pour les personnes en recherche d'emploi : estimez-vous être suffisamment bien accompagné dans vos démarches de recherche d'emploi ? Oui Non

9. Si non, de quel accompagnement auriez-vous besoin pour vous aider dans votre démarche

DÉMARCHES ET ACCÈS AUX DROITS

10. De quelle manière effectuez-vous vos démarches administratives et fiscales ?
Plusieurs réponses possibles

- En ligne, à mon domicile
- En présentiel, dans un espace France Services (Pontgibaud, Pontaumur, Giat, Herment ou Bourg-Lastic)
- En présentiel, dans les administrations concernées (CAF, Caisse de retraite...)
- Avec l'assistante sociale
- Grâce à l'aide de mon entourage
- Autre (précisez) :

11. Estimez-vous rencontrer des difficultés dans vos démarches ?

- Oui Non

12. Si oui, pouvez-vous en préciser la raison ?

- Je manque d'informations sur les démarches
- J'ai du mal à identifier la bonne structure, le bon service à contacter
- Je n'arrive pas à contacter mon interlocuteur
- La démarche se fait sur internet et je ne maîtrise pas bien l'outil informatique
- Je ne peux pas me déplacer pour demander cette aide ou plus d'informations
- Autre (précisez) :

13. En cas de difficultés (financières, logement, emploi...), vers qui vous tournez-vous ?

- La Mairie / Le CCAS de la commune
- Les associations caritatives
- L'assistante sociale du Département
- Le CIAS de la Communauté de Communes
- Mon entourage familial
- Mes amis / mon voisinage
- Je ne me tourne vers personne
- Autre (précisez) :

14. Connaissez-vous les espaces France Services du territoire (Pontgibaud, Pontaumur, Giat, Herment et Bourg-Lastic) ?

- Oui, et j'ai l'habitude de m'y rendre pour réaliser des démarches
- Oui, mais je n'y suis jamais allé
- Non

15. Si vous ne vous rendez pas dans les espaces France Services, pourquoi ?

- Je n'en ai pas besoin, je réalise mes démarches en autonomie
- Je ne sais pas bien à quoi cela sert
- J'ai des difficultés pour m'y rendre
- Autre (précisez) :

16. Vous arrive-t-il d'avoir des difficultés financières pour faire vos courses à la fin du mois ?

- Oui
 Non

17. Si oui, connaissez-vous les services existants auprès desquels vous pouvez partager vos difficultés et recevoir de l'aide ?

- Oui
 Non

LOGEMENT

18. Rencontrez-vous des difficultés liées à votre logement ?

- Oui
 Non

19. Si oui, lesquelles ?

- Le coût du loyer ou le remboursement du prêt
 Le coût des factures liées à mon logement (ex : électricité)
 La taille inadaptée de mon logement
 Mon logement est dégradé
 Mon logement est inadapté à ma condition physique
 Difficultés de voisinage
 Autre (précisez) :

20. Si vous rencontrez des difficultés liées à votre logement, vers qui vous tournez-vous en priorité ?

- Entourage (famille, amis, voisins...)
 Internet
 La Mairie de ma commune
 Les espaces France Services
 L'assistante sociale
 Je n'ai pas de solution
 Autre (précisez) :

VIE QUOTIDIENNE

21. Connaissez-vous les services existants sur le territoire intercommunal ?

	Oui	Non
Espaces France Services / Dispositif de recueil (CNI, passeport)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement au numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relai Petite Enfance (RPE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service d'aide à domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Portage de repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistantes sociales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réseau de lecture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement musical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection Maternelle Infantile (PMI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service d'information sur l'amélioration de l'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
« Tous mobiles », le réseau de covoiturage solidaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements quotidiens vers les centres bourgs et les services du territoire ?

- Oui
 Non

SANTÉ / HANDICAP

23. Considérez-vous que l'offre de santé du territoire est suffisante ? Oui Non

24. Si non, pourquoi ?

Précisez vos besoins

25. Quelles sont vos principales difficultés en matière d'accès aux soins et de prévention santé ?
3 réponses maximum

- Absence / éloignement des spécialistes (précisez) :
- Accès aux urgences / médecin de garde
- Disponibilités / délai de rdv des médecins généralistes
- Difficultés à avancer les frais
- Manque d'information sur les actions de prévention en santé sur le territoire
- Pas de difficulté
- Autre (précisez) :

26. Concerné par une situation de handicap, pour vous ou un de vos proches, quelles sont vos principales difficultés sur le territoire dans votre quotidien ?

POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

27. En tant que senior, quelles sont vos principales préoccupations ?

3 réponses maximum

- La vie sociale, le lien avec mon entourage, mes loisirs
- La perte d'autonomie
- L'adaptation de mon logement
- La santé
- Le bien vieillir (prévention)
- Les difficultés financières
- Je n'ai pas de préoccupation
- Autre (précisez) :

28. Rencontrez-vous des difficultés au quotidien ?

- Logement non adapté
- Difficultés à me déplacer (courses, rdv médicaux...)
- Difficultés avec l'usage d'Internet
- Autre (précisez) :

29. Seriez-vous intéressé pour habiter au sein de logements dédiés aux seniors sur le territoire de la Communauté de Communes, aujourd'hui ou dans les années à venir ?

- Oui
 Non

30. Vers qui vous tournez-vous principalement en cas de difficultés ?

2 réponses maximum

- Vers ma famille
- Vers mes amis
- Vers le voisinage
- Vers mon médecin traitant ou autre personnel de santé médical / paramédical
- Vers mon aide à domicile
- Vers les services publics (mairie, CIAS)
- Vers le CLIC (Riom-Limagne-Combrailles / Seniors Montagne)
- Je ne sais pas vers qui me tourner
- Je n'ose pas partager mes difficultés
- Autre (précisez) :

31. Vous manque-t-il des équipements / des types d'activités dédiés aux seniors sur le territoire ?

POUR LES PARENTS

32. Précisez l'âge de vos enfants :

Cochez toutes les cases pour lesquels vous avez des enfants dans cette tranche

- Moins de 3 ans
- 3-11 ans
- 11 – 17 ans
- Jeunes adultes

33. Quelles sont, selon vous, les réponses adaptées à vos préoccupations ?

Plusieurs réponses possibles

- Des conférences-débats (séances d'informations et d'échanges grand public)
- Des groupes de parole (groupes d'échanges restreints de parents)
- Des lieux d'accueil parents-enfants
- Des ateliers d'échanges, de transmission de savoirs et de compétences
- Autre (précisez) :

34. A votre avis, quels sujets pourraient être encore plus développés par la Communauté de Communes pour les enfants et les jeunes ?

- Les loisirs
- La culture
- L'accès à l'emploi / l'orientation professionnelle
- La mobilité / l'accès au permis de conduire
- L'accès au logement
- L'ouverture au monde
- La citoyenneté
- L'aide à la scolarité
- L'environnement
- La prévention des addictions
- Autre (précisez) :

35. Si vous rencontrez des difficultés avec votre enfant :

- Vous gérez la situation avec l'autre parent
- Vous recherchez conseil, une aide auprès d'un professionnel ou de la famille / entourage
- Vous gérez la situation seul(e)
- Il vous arrive de ne pas savoir comment faire

36. Vous sentez-vous entouré dans votre rôle de parent ?

- Oui le plus souvent
- Non le plus souvent

37. Concernant la scolarité, quelles sont vos préoccupations ?

- Méthodes, Programmes, Apprentissages, Orientations
- Droits et devoirs des enseignants, des parents et des enfants
- Insécurité

38. Concernant les relations, quelles sont vos préoccupations ?

- Relation parents / enfants
- Relation frères / sœurs
- Relation grands-parents / enfants
- Equilibre entre vie de parent et vie de couple
- Equilibre entre vie de parent et vie professionnelle

39. Concernant l'autorité, quelles sont vos préoccupations ?

- Le cadre et limites à poser
- Les droits et devoirs de l'enfant
- Les droits et devoirs du parent ou de l'éducateur

40. Concernant l'hygiène et la santé, quelles sont vos préoccupations ?

- Les troubles du langage
- Le sommeil
- L'alimentation
- La motricité
- Les addictions
- Les conduites à risque
- Les troubles du comportement

POUR LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS

41. Que pensez-vous de l'offre existante destinée à la jeunesse sur le territoire ? Cochez les cases correspondantes

	Il y a tout ce qu'il faut	Je rencontre des difficultés pour y accéder
Les activités / animations / lieux de sorties	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

42. Si vous trouvez qu'il manque des choses sur le territoire, pourriez-vous préciser lesquelles ?

POUR CONCLURE

43. Ce que vous aimez sur le territoire intercommunal :

44. Ce qu'il faudrait améliorer sur le territoire intercommunal :

45. Un mot pour décrire le territoire ?

Nous vous remercions chaleureusement pour vos retours !





Ithéa est un cabinet de conseil aux collectivités territoriales. Nous réalisons des Analyses de Besoins Sociaux, diagnostics enfance-jeunesse et diagnostics de territoire préalables à une Convention Territoriale Globale.

Nous proposons également des outils facilitant l'accès et l'usage des données locales, aujourd'hui utilisés par plus de 1 500 collectivités.

Pour en savoir plus : Ithéa Conseil SAS-21 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris – Tel. 01.81.69.84.21 – communication@itheaconseil.fr – www.itheaconseil.fr